



Universitatea *Transilvania* din Braşov

TEZĂ DE ABILITARE

STRUCTURES ET SIGNIFICATION

Domeniul: Filologie

Autor: Conf. dr. Liliana ALIC

Universitatea *Transilvania* din Braşov

BRASOV, 2015

TABLE DES MATIÈRES

I. Résumé de la thèse d'habilitation	5
II. Aboutissement de l'activité scientifique, professionnelle et universitaire	9
1. Parcours professionnel avant l'obtention du titre de docteur en philologie	9
2. Thèse de doctorat	10
3. Études ultérieures au doctorat. Élargissement de l'aire d'investigation. Domaines d'intérêt	23
3. 1. Études dans le domaine de la syntaxe	24
3. 2. Études dans le domaine de la linguistique textuelle	27
3. 3. Études dans le domaine de la sémantique	29
3. 4. Études dans le domaine de l'analyse du discours	33
3. 5. Études dans le domaine de l'analyse contrastive	46
3. 6. Théorie de la traduction	59
3. 7. Études dans le domaine de la phraséologie	75
3. 8. Méthodologie de la recherche scientifique	88
4. Participation aux manifestations scientifiques	92
4. 1 Participation aux conférences nationales	92
4. 2. Participation aux conférences internationales	93
4. 3. Participation en tant que Key-note speaker	94
4. 4. Participation aux projets internationaux	94
4. 4. 1. Description du projet	95
4. 4. 2. Atelier de travail	96
4. 4. 3. Clôture du projet OPTIMALE. Directions à poursuivre	102
4. 5. Organisation de manifestations scientifiques	105
4. 6. Participation aux programmes de formation	105
5. L'activité didactique	105

5. 1	Enseignement	106
5. 2.	Activité didactique et de formation	110
5. 3.	Implication dans la mise en place des programmes d'études au niveau licence et master	111
6.	Projets en vue du développement de la carrière professionnelle, scientifique et didactique	114
6. 1	Projets concernant le développement des programmes d'études	114
6. 2.	Publication de nouveaux livres	116
6. 3.	Activité de recherche scientifique	117
III	Bibliographie sélective	119

Rezumatul tezei de abilitare “Structures et signification”

După susținerea tezei de doctorat la Universitatea București sub coordonarea Prof. Alexandra Cuniță și după obținerea titlului de doctor în filologie în anul 2004, ne-am continuat activitatea de cercetare științifică care s-a manifestat prin participarea la colocvii naționale și internaționale, prin publicarea de cărți, studii și articole și prin activitatea didactică, prin cursurile pe care le-am susținut în fața studenților de la nivelul de licență și de master de la Facultatea de Litere. Am avut ca preocupare permanentă reînnoirea și aducerea la zi a cursurilor predate, care, în plus, au fost adaptate nevoilor beneficiarilor.

Prima secțiune a tezei de abilitare cuprinde prezentarea direcțiilor de cercetare pe care le-am urmat, în număr de opt, precum și prezentarea studiilor, cărților și articolelor publicate ca rezultat al cercetării noastre. Studiile și articolele au fost prezentate la colocvii naționale și internaționale, după care au fost acceptate spre publicare în actele și volumele acelor conferințe și colocvii.

Cele opt direcții cărora ne-am consacrat activitatea științifică și de cercetare sunt sub-domenii ale științelor limbajului: sintaxa, semantica, lingvistica textuală, analiza discursului, analiza contrastivă, teoria traducerii, frazeologia și metodologia cercetării științifice. Pentru fiecare din cele opt direcții am prezentat principalele noastre realizări, materializate în articole, studii și cărți al căror conținut a fost prezentat pe scurt în teză. Totodată, am pus în evidență originalitatea cercetărilor noastre și relevanța lor pentru cercetarea în domeniu.

Am publicat până în prezent 7 cărți în calitate de autor unic și am avut câteva colaborări la volume colective. Trei din publicațiile în care am publicat articolele noastre au fost indexate ISI. Am publicat în reviste de specialitate românești care fac parte din bazele de date internaționale sau recunoscute de CNCSIS ca reviste de categoria B sau C.

Am participat la diferite colocvii sau conferințe internaționale în calitate de key-note speaker. Am organizat noi înșine colocvii științifice cu participarea unor specialiști români și străini.

În teza de abilitare am consacrat un sub-capitol activității instituționale, întrucât am fost director de program de studii la Limbi Moderne Aplicate timp de 7 ani și ne ocupăm, de la înființarea lui, de programul de studii masterale "Traducere și interpretariat din limba franceză în limba română (în limba franceză)". Am conceput și actualizat curriculum acestui program de studii și am încercat să-l îmbunătățim datorită experienței dobândite prin participarea la un proiect european, având ca partener principal Universitatea Rennes 2. Pentru a prezenta studenților activitatea celorlalte mastere europene de același tip, organizăm, de doi ani deja, un seminar de formare pentru studenții de la masterul de traducere, cu participarea unor profesori din străinătate care predau la mastere similare în universitățile din țara lor.

O mare parte din activitatea noastră e dedicată activității didactice, respectiv conceperea și susținerea cursurilor de la licență și de la master. Încercăm să ne ținem la curent cu noile direcții de cercetare în domeniile respective, cu structura acelor cursuri la universități din țară și din străinătate și încercăm în același timp să adaptăm cursurile la cerințele pieței muncii.

Am consacrat un sub-capitol al tezei de abilitare proiectelor de dezvoltare în cariera profesională și științifică. În cea mai mare parte, direcțiile către care ne vom orienta sunt cele urmate până în prezent, cu excepția celor la care am fost nevoiți să renunțăm și ne-am orientat către alte domenii. Cum ne ocupăm ca director de program de studii de masterul de traducere, evident că preocupările noastre se îndreaptă către activitatea de traducere, către noile concepte din teoria traducerii și, evident, către abordarea contrastivă.

În teza noastră de abilitare menționăm câteva proiecte privind publicarea unor studii de sintaxă contrastivă și a unui studiu aprofundat și actualizat bazat pe cartea noastră de semantică. Am menționat de asemenea intenția de a publica o carte despre Redactarea de texte tehnice, în conformitate cu

exigențele de pe piața de munca românească și străină, spre a oferi noi perspective și oportunități studenților.

Ne-am exprimat și intenția de a relua un proiect științific cu participarea colegilor și specialiștilor în informatică din Nancy, întrucât ei și ei și-au exprimat dorința de a realiza totuși această cercetare pe care ne-am propus-o pentru apelul la proiecte din 2014 (proiecte în colaborare cu Franța), propunere care nu a fost acceptată.

Evident, vom continua să participăm la congrese, colocvii și conferințe naționale și internaționale care prezintă interes pentru noi și vom continua să ne preocupăm de îmbunătățirea programului de studii de master de care răspundem.

Deuxième partie

Aboutissement de l'activité scientifique, professionnelle et universitaire

Section I. Aboutissement de l'activité scientifique, professionnelle et universitaire

1. Parcours professionnel avant l'obtention du titre de docteur en philologie

L'obtention d'un titre de docteur en philologie représente un tournant dans l'activité de chaque chercheur ou chercheuse scientifique. Les directions de recherche poursuivies en vue de cueillir des données et des informations pour réaliser le produit final, la thèse de doctorat, peuvent ensuite être approfondies ou élargies, enrichies comme elles sont par l'accumulation progressive des connaissances.

Pour y arriver, le chercheur est bien obligé de parcourir un long chemin, qui consiste à approfondir des études et des lectures, à conduire des recherches et des expériences au fil des ans.

C'est ce que nous avons fait pendant une assez longue période de temps. Les professeurs qui nous ont accompagnés tout le long de notre formation universitaire et post-universitaire ont été des modèles que nous ne nous sommes pas proposés d'égaliser, mais de suivre. C'est grâce à ces modèles que nous avons pu accomplir des tâches qui, au début, paraissaient insurmontables, mais qui, abordées du bon côté, ont pu être maîtrisées.

Nous avons obtenu le diplôme de professeur de langues étrangères (français et anglais) à l'Université de Bucarest en 1978. Nous avons exercé ce métier pendant 12 ans à une école du département de Brasov, située à une trentaine de kilomètres de notre domicile.

En 1990, nous avons eu la chance de pouvoir soutenir un concours pour occuper un post dans l'enseignement secondaire et nous avons occupé cette

position pendant 4 ans. Après avoir obtenu tous les degrés dans l'enseignement pré-universitaire, nous l'avons quitté pour occuper un poste de maître-assistant à la Faculté des Sciences – devenue plus tard, en 2002, Faculté des Lettres - au sein de l'Université *Transilvania* de Brasov. En 1997 nous avons commencé une thèse de doctorat en philologie à l'Université de Bucarest ayant comme directrice de thèse le Professeur universitaire Alexandra Cuniță et nous avons aussi passé à un grade supérieur, celui de chargée de cours à la même faculté. Nous avons eu la soutenance de notre thèse de doctorat en 2004, quand nous avons obtenu le titre de docteur en philologie avec la thèse intitulée *Catégories actanciennes et analyse du texte littéraire*.

2. Thèse de doctorat

Thème et domaines abordés

La thèse de doctorat, que nous avons préparée et soutenue et qui a été validée par la commission désignée en vue de cette opération de validation, porte le nom *Catégories actanciennes et analyse du texte littéraire*.

Le titre de la thèse suggère en grande partie les problèmes les plus saillants dont elle va traiter et les amples domaines auxquels elle se rapporte.

D'un prime abord, le syntagme « catégories actanciennes » indique la notion d'actance avec tout ce qu'elle implique et comporte ; ensuite de quoi, la référence à l'analyse du texte littéraire ne fait que susciter un grand nombre de questions dont les premières qui peuvent venir à l'esprit sont: quel type d'analyse ? quelle approche du texte ? quel type de texte littéraire ?

Ce sont autant de notions que nous avons abordées dans cette thèse, en essayant de choisir les catégories actanciennes les plus significatives pour le texte littéraire, auquel nous avons accordé la préférence dans les études que nous avons poursuivies.

Quant aux domaines auxquels la thèse se rapporte, les plus évidents sont la sémantique et la narratologie, des domaines bien circonscrits mais qui ont largement bénéficié des acquis de la syntaxe et de la linguistique textuelle.

Plan de la thèse

La thèse se compose de six grands chapitres. Le premier chapitre est intitulé « **Définir et redéfinir le texte** », le deuxième chapitre traite le problème des « **Modèles d'analyse du texte littéraire** », le troisième chapitre est dédié à l'actance est s'intitule « **L'actance et les catégories actancielle** ». Un quatrième chapitre s'occupe du problème des actants est s'intitule justement « **Les actants** », suivi d'un chapitre qui poursuit des « **Repères linguistiques pour l'identification des actants** » et, finalement, un sixième chapitre contenant une « **Analyse linguistique de l'Agent et du Patient** ».

Présentation détaillée

• Tentatives de définir le texte

Le premier chapitre intitulé *Définir et redéfinir le texte* se propose de circonscrire la notion de texte et, dans ce but, nous avons pris en considération les divers points de vue de quelques linguistes appartenant à des orientations différentes. Le texte a été considéré successivement en tant que:

- « *objet moral* » (Roland Barthes, 1973, 1997 : 371)
- « *un système idéal et abstrait* » (T. A. van Dijk, 1973 : 178)
- « *un tout sémantique* » (M. A. C. Halliday & R. Hassan, 1976, 1994 : 293)
- « *un tout de sens* » (M. Bakhtine, 1979 : 332)
- « *un objet linguistique* » (J.-M. Adam, 1990 : 11)

Le vrai point de départ de la discussion a été déclenché par la conception de M. Bakhtine dont la phrase « Apprendre à parler c'est apprendre à structurer des énoncés parce que nous ne parlons pas par des propositions isolées et encore moins, bien entendu par mots isolés » (1984 : 285) est citée dans tous les ouvrages consacrés au texte. Nous avons mentionné également la contribution décisive de Benveniste (1966, 1974) au développement de la théorie du texte par ses recherches sur l'appareil formel de l'énonciation. Nous n'avons pas pu omettre les recherches du linguiste van Dijk (1973) qui est en grande partie responsable pour l'introduction de la notion de

cohérence, tout comme Michael Alexander Kirkwood Halliday et R. Hassan sont responsables pour l'introduction de la notion de **cohésion** (1976, 1994). Dans ce premier chapitre nous avons essayé de trouver une définition satisfaisante de la notion de texte et nous avons considéré que pour le but de notre analyse il n'est pas très important de faire une distinction claire et nette entre texte et discours, ainsi qu'elle a été faite par les linguistes français Dominique Maingueneau, Jacques Moeschler et Anne Reboul. Pour ce qui est d'une définition appropriée du texte, nous nous sommes plutôt ralliés à la position de J.-M. Adam, linguiste d'orientation cognitiviste, qui considère **le texte comme une unité linguistique formée de séquences dont le nombre et le type sont variables.**

- **Divers modèles d'analyse du texte**

Le deuxième chapitre, consacré aux **modèles d'analyse du texte littéraire**, présente d'une manière ample, détaillée, les divers modèles proposés par les classiques du problème. Évidemment, la présentation des modèles commence par celui de Vladimir Propp avec ses fonctions, continue avec les modèles structuralistes de Roland Barthes avec sa théorie des niveaux et sa théorie de la division du texte littéraire en lexies, le modèle de Tzvetan Todorov fait sur le modèle de la grammaire dans le sens qu'il considère que ce qu'il faut analyser dans un texte c'est surtout l'aspect sémantique avec ses catégories primaires: le nom, l'adjectif et le verbe. Nous avons présenté également le modèle de Claude Bremond, basé sur la logique et la chronologie et sur l'idée que les unités minimales du récit, qui sont les fonctions, peuvent s'enchaîner, s'emboîter ou être réunies par accollement; nous avons continué la présentation des modèles d'analyse du texte par le modèle de Gérard Genette qui introduit la notion de syntagme narratif et accorde la préférence au discours au détriment de la narration.

Mais le modèle qui s'est avéré le plus convenable et qui sert le mieux l'analyse que nous nous sommes proposés de faire est **le modèle de Jean-Michel Adam**. En grandes lignes, ce modèle consiste tout d'abord dans l'identification de l'unité minimale du texte qui est la séquence. Jean-Michel Adam définit la séquence comme un des plans d'organisation de la

textualité ; il voit le texte comme une entité organisée selon plusieurs plans ou comme une configuration réglée par divers plans d'organisation ou sous-systèmes en constante interaction; il identifie des composants du texte de nature textuelle et pragmatique; le composant textuel réalise la connexité et la cohésion du texte; ce composant est analysé au niveau de la phrase et au niveau qui dépasse la phrase ; le composant pragmatique assure la cohésion et la cohérence du texte; le linguiste suisse identifie les trois articulations du composant pragmatique: *le plan d'organisation sémantico-référentielle* (le sens des unités lexicales); *le plan d'organisation énonciative* (polyphonie, modalisation); *le plan de l'organisation illocutoire* (actes de langages successifs) ; J.-M. Adam dépasse le niveau micro-structurel d'organisation du texte qui permet l'identification de la séquence, unité minimale du texte, et l'identification du type de séquence, pour réaliser une analyse au niveau macro-structurel, celui de l'analyse des modes de combinaison des séquences (en suites linéaires ou enchâssées) et celui de l'établissement du type prédominant de séquence ; il explique l'importance des plans de texte ; pour certains textes dépourvus d'une organisation séquentielle canonique on peut procéder, en vue de leur analyse textuelle, à l'étude des autres plans : celui de l'organisation sémantique, le plan illocutoire, la progression thématique, la cohésion, les liages et la cohérence (thématique ou textuelle) ; il reconnaît l'importance du concept de genre pour l'organisation textuelle ; on constate une innovation dans l'étude du texte par rapport aux autres théories : structure séquentielle du texte et caractère prototypique de la séquence ; ainsi, J.-M. Adam redéfinit le texte comme une structure séquentielle, formé de n séquences complètes ou elliptiques ; par la suite, il élabore le prototype de la séquence narrative, descriptive, argumentative, explicative et dialogale ; à notre avis, c'est le modèle le plus complet et le plus complexe, apte à être appliqué à tout type de texte, de fiction ou de non fiction. C'est pourquoi nous l'avons choisi et nous l'avons appliqué sur le parcours de notre thèse là où il s'est agi d'analyse linguistique du texte.

- **L'actance et les catégories actanciennes**

Le III^e chapitre est dédié à l'actance et aux catégories actanciennes. L'origine du terme **actant** doit être cherchée dans la théorie de **Lucien Tesnière** qui, dans sa vision structuraliste de la phrase, la compare à un petit drame qui comporte un verbe qui exprime le procès, des actants qui participent au procès et des circonstants qui expriment les circonstances de temps, de lieu, de manière ou autres.

Nous retenons de cette définition, à côté de la notion d'actant, l'idée de participation au procès. La syntaxe est donc responsable pour le terme actant qui s'est maintenu dans la sémantique et dans la narratologie.

La notion d'actant

Actant en sémantique

En sémantique, le terme actant revient pour désigner les participants au procès désigné par le verbe. Les actants sont gouvernés par le verbe, ils sont définis par le verbe dans le sens que les traits sémantiques d'un verbe exigent la présence de certains actants. Comme le verbe est l'élément le plus important dans l'identification des actants, il a été nécessaire de trouver une classification des verbes faite justement selon le critère de la participation au procès. C'est pourquoi nous avons choisi la classification des verbes faite par Jacques François (1989, 1990). Il est vrai que la classification de Jacques François s'appuie en grande partie sur la classification de William Chafe (cité dans Jacques François, 1989, 19-25). William Chafe identifie :

- des *verbes d'état*- selon lui la classe sémantique la plus facilement identifiable par l'application du test de possibilité ou impossibilité de répondre à la question *Qu'est-ce qui se passe ? Qu'est-ce qui s'est passé ?* Evidemment, les verbes d'état ne sont pas susceptibles de donner une réponse à la question. (ex. *Il est célèbre.*)

- des *verbes de processus*, dans quel cas, les choses sont encore plus simples : si un verbe n'est pas un verbe d'état, il rentre obligatoirement dans la classe des verbes de processus ou dans la classe des verbes d'action. Un autre critère qui fonctionne dans la classification des verbes dans la vision

de Chafe est l'accompagnement par des actants. Tenant compte du fait que les verbes se classifient en quatre classes de verbes : *d'état*, *de processus*, *d'action et processus-action*, ces types de verbes s'inscrivent dans des structures d'actants presque rigides : les verbes *d'état* (ou *de processus*) sont nécessairement accompagnés par un *patient* ; les verbes *d'action* sont nécessairement accompagnés par un *agent* ;

- des verbes de *processus-action* qui doivent présenter *un patient et un agent*, à cause de leur double qualification.

Chaque type de verbe de ceux mentionnés précédemment est susceptible d'être *basique*, *expérientiel*, *bénéfactif* ou *locatif* en fonction de l'actant qui l'accompagne. Par conséquent, un verbe d'état peut être :

- *verbe d'état basique* impliquant un *patient* ;
- il peut être *verbe d'état expérientiel*, impliquant *un expérienteur animé* ;
- il peut être *verbe d'état bénéfactif*, impliquant *un patient et un bénéficiaire* ;
- finalement, il peut être *verbe d'état locatif* impliquant *un patient et un locatif*.

Il faut préciser que Chafe a nommé ces actants en s'inspirant des cas profonds de Fillmore. Jacques François ajoute à ces classificateurs des classificateurs de constitution **temporelle** et **participative**. L'idée de participation au procès revient et présente une grande importance pour notre analyse. Jacques François réalise des combinaisons mais, ce qui nous intéresse surtout, ce sont **les classificateurs de constitution participative : agentif et causatif**. Dans le cas du *participant agentif*, le procès est conçu comme contrôlé par un animé et dans le cas du *participant causatif*, le procès est conçu comme non-autonome, résultant d'un événement autonome ou d'une action.

• **Actants en narratologie**

Nous avons affirmé que la classification de Jacques François est importante pour nous car elle met en relief des actants, des participants au procès et le rôle qu'ils y jouent. La même chose se passe en narratologie, où l'on parle

toujours de la participation des actants au procès et des rôles qu'ils jouent, des rôles narratifs cette fois. Dans un texte littéraire, les actants sont les personnages (que nous allons appeler ainsi dorénavant pour simplifier les choses et pour ne plus reprendre la discussion sur leur dénomination). Les actants sémantiques se retrouvent en narratologie. Evidemment, il faut choisir un modèle narratologique pour pouvoir identifier les actants à l'intérieur de ce modèle. Nous avons choisi le modèle de Claude Bremond pour le fait qu'il présente des actants qui s'appellent Agent, Patient, à côté d'autres actants comme l'influenceur, l'informateur et le dissimulateur, le séducteur et l'intimidateur, l'obligateur et l'interdicteur, le conseiller et le déconseilleur, l'améliorateur et le protecteur et le dégradateur et le frustrateur, l'acquéreur de mérites et le rétributeur, le bénéficiaire et la victime. De toute évidence, les actants sont assez nombreux, mais nous allons retenir pour l'analyse uniquement les actants appelés Agent et Patient. La raison est facile à identifier : ce sont les actants qui reviennent le plus souvent dans la structure des œuvres littéraires.

- **Définition des deux actants : Patient et Agent**

Pour ne pas donner l'impression que nous avons choisi arbitrairement les deux types d'actants, nous allons définir ces deux actants pour mieux faire ressortir les correspondances entre linguistique et narratologie.

Une précision s'impose dès le début, à savoir que, dans la vision de Bremond, tout Agent est un Patient potentiel et tout Patient est un Agent virtuel.

- **Le Patient**

Toute personne que le récit présente comme affectée d'une manière ou d'une autre par le cours des événements. Le Patient est une personne affectée par un état, par des modifications de cet état, il est victime ou bénéficiaire, il n'agit pas, il subit les actions des autres ou de leurs propres actions et il est conscient de son état. La notion de Patient est en fait un hypéronyme incluant des hyponymes comme : Patient Subissant, Expérienceur et Bénéficiaire. Malheureusement, la narratologie ne dispose

pas, comme c'est le cas pour la sémantique, d'un terme compréhensif (le terme est celui de « logical recipients » appartenant à Frawley, 1992 :210). Pour illustrer la notion de Patient nous allons nous servir d'un fragment tiré du roman « Madame Bovary » de G. Flaubert :

« Un battement de cœur la prit dès le vestibule. Elle sourit de vanité involontairement, en voyant la foule qui se précipitait à droite par l'autre corridor, tandis qu'elle montait l'escalier des premières.

La salle commençait à se remplir, on tirait les lorgnettes de leurs étuis et les abonnés, s'apercevant de loin, se faisaient des salutations. Cependant les bougies de l'orchestre s'allumèrent. On entendit trois coups sur la scène ; un roulement de timbales commença, les instruments de cuivre plaquèrent des accords et le rideau, se levant, découvrit le paysage.

Emma se retrouvait dans les lectures de la jeunesse, en plein Walter Scott. D'ailleurs, le souvenir du roman facilitait l'intelligence du libretto, elle suivait l'intrigue phrase à phrase et se laissait aller au bercement des mélodies. Elle se sentait elle-même vibrer de tout son être comme si les archets des violons se fussent promenés sur ses nerfs. Elle n'avait pas assez d'yeux pour contempler les costumes, les décors, les personnages...

On entendit une flûte qui faisait comme un murmure de fontaine ou comme des gazouillements d'oiseaux. Lucie de Lammermour entama d'un air brave sa cavatine en sol majeur. Emma se penchait pour mieux voir, égratignant avec ses ongles le velours de la loge. Elle s'emplissait le cœur de ces lamentations mélodieuses qui se traînaient à l'accompagnement de contrebasses, comme des cris de naufragés dans le tumulte d'une tempête. Tout était si beau... »

Par l'analyse de ce fragment nous nous proposons de fournir des preuves en faveur de l'affirmation que la linguistique peut trouver des moyens de caractérisation d'un actant. Donc la perspective de l'analyse est linguistique mais le but en est didactique : nous voulons prouver que ce ne sont pas seulement la critique littéraire et la narratologie qui fournissent des informations sur un actant. Ce genre d'informations peut nous parvenir, ou plutôt peut parvenir au récepteur du texte littéraire, par le biais de la linguistique. Par conséquent, la démarche à suivre est la suivante : puisque c'est le personnage (comme on l'appelle en littérature) Emma qui nous intéresse, nous allons prendre en considération les verbes

qui concernent ce personnage ou les verbes qui déterminent l'actant *Emma*.

Les verbes qui nous intéressent, pour les traits sémantiques qu'ils présentent et à travers lesquels ils transmettent des informations, sont : *prendre* (un battement de cœur la prit), *sourire* (elle sourit), *se retrouver* (Emma se retrouvait), *se laisser aller* (elle se laissait aller), *se sentir*, *vibrer* (elle se sentait vibrer), *ne pas avoir assez d'yeux* (elle n'avait pas assez d'yeux), *contempler* (pour contempler les costumes, les décors), *se pencher* (Emma se penchait), *voir* (pour mieux voir), *égratigner* (égratignant avec ses ongles le velours), *s'emplir* (elle s'emplissait le cœur).

Ce sont des verbes qui ont un actant animé mais cet actant n'agit pas, il est soumis aux émotions (un battement de cœur la prit, elle se sentit vibrer, elle sourit), Emma se laisse dominer par des stimuli extérieurs (quand elle s'est sentie vibrer ou quand elle ne cessait pas d'admirer les décors). Elle a des réactions physiologiques (elle égratignait le velours de la loge à cause de l'émotion). Ce personnage (ou cet actant) ne fait rien, n'agit de quelque manière que ce soit pour changer l'état des choses existant, elle se contente d'observer, d'éprouver des sensations, des sentiments, de manifester ce qu'elle éprouve, mais le fait d'égratigner le velours de la loge ne va pas atténuer la souffrance de Lucie de Lammermour, donc ne va pas changer l'état des choses du monde.

Tous ces verbes déterminent l'actant ou, si l'on préfère, l'actant est déterminé par certains verbes de sentiment, psychologiques ou physiologiques qui nous conduisent vers la conclusion que cet actant est un Expérienceur (en termes sémantiques) et il peut très bien être classifié comme Patient dans la perspective narrative.

Le rôle des temps verbaux mérite aussi d'être souligné : l'imparfait duratif pour exprimer des actions qui se déroulent dans le temps et le passé simple pour exprimer des actions ponctuelles.

➤ **L'Agent**

Pour Claude Bremond, l'**Agent** est une catégorie déterminante pour l'autre catégorie, le Patient. Tout Agent est à son tour un Patient virtuel, l'Agent –

pur n'existe pas. Le rôle d'Agent peut être compréhensif, il peut recouvrir plusieurs hyponymes : Agent réalisateur de toute action, des Agents qui sont des modificateurs, des conservateurs, des améliorateurs ou des dégradateurs, des protecteurs, des frustrateurs, des informateurs et des dissimulateurs. Ils ont en commun le trait sémique [+action].

Nous nous proposons d'exemplifier la notion **d'Agent** par un texte appartenant à Guy de Maupassant, tiré de la nouvelle « *Le Testament* ».

Ce texte est plutôt révélateur pour l'idée avancée par Bremond que tout Agent est un Patient virtuel et que tout Patient peut se transformer en Agent.

« Je, soussignée, Anne-Catherine-Geneviève-Mathilde de Croixluce, épouse légitime de Jean-Léopold-Joseph-Gontran de Courcil, saine de corps et d'esprit, exprime ici mes dernières volontés.

Je demande pardon à Dieu d'abord, et ensuite à mon cher fils René, de l'acte que je vais commettre. Je crois mon enfant assez grand de cœur pour me comprendre et me pardonner. J'ai souffert toute ma vie. J'ai été épousée par calcul, puis méprisée, méconnue, opprimée, trompée sans cesse par mon mari. Je lui pardonne, mais je ne lui dois rien.

Mes fils aînés ne m'ont point aimée, ne m'ont point gâtée, m'ont à peine traitée comme une mère.

J'ai été pour eux, durant ma vie, ce que je devais être ; je ne leur dois plus rien après ma mort. Les liens du sang n'existent pas sans l'affection constante, sacrée, de chaque jour. Un fils ingrat est moins qu'un étranger ; c'est un coupable, car il n'a pas le droit d'être indifférent pour sa mère.

J'ai toujours tremblé devant les hommes, devant leurs lois iniques, leurs coutumes inhumaines, leurs préjugés infâmes. Devant Dieu, je ne crains plus. Morte, je rejette de moi la honteuse hypocrisie ; j'ose dire ma pensée, avouer et signer le secret de mon cœur.

Donc, je laisse en dépôt toute la partie de ma fortune dont la loi me permet de disposer, à mon amant bien-aimé Pierre-Gemer-Simon de Bourneval, pour revenir ensuite à notre cher fils René.

Et, devant le juge suprême qui m'entend je déclare que j'aurais maudit le ciel et l'existence si je n'avais rencontré l'affection profonde, dévouée, tendre, inébranlable de mon amant, si je n'avais compris dans ses bras que le créateur a fait les êtres pour s'aimer, se soutenir, se consoler, et pleurer ensemble dans les heures d'amertume.

Mes deux fils aînés ont pour père M. de Courcils, René seul doit la vie à M. de Bourneval. Je prie le Maître des hommes et de leurs destinées de placer au-dessus des préjugés sociaux le père et le fils, de les faire s'aimer jusqu'à leur mort et m'aimer encore dans mon cercueil.

Tels sont ma dernière pensée et mon dernier désir.

Mathilde de Croixluce. »

Dans ce fragment il est tout à fait clair que le personnage, Anne Catherine Geneviève Mathilde de Croixluce, agit et modifie l'état des choses existant. D'une femme peureuse, insignifiante, ayant été épousée par calcul, méprisée, trompée par son mari, déçue par ses deux fils aînés, elle change, elle devient quelqu'un qui se venge ayant les moyens pour le faire.

Toutes ces affirmations sont soutenues par des arguments de nature linguistique : la dénommée Anne Mathilde qui était au début un Patient, chose démontrée par les verbes qui entourent cet actant, des verbes psychologiques ou des verbes d'état (souffrir, être épousée, être méprisée, être méconnue, être opprimée, être trompée) devient Agent, personne qui fait quelque chose, qui agit ou plutôt réagit aux actions des autres. Cet actant est déterminé par des verbes de processus-action (qui supposent l'existence d'un agent et d'un patient) et par des verbes d'action (qui supposent l'existence d'un agent) :

j'exprime mes dernières volontés, je vais commettre un acte, je laisse ma fortune, j'aurais maudis.

Dans ce texte, les verbes présentent des traits sémantiques qui imposent la présence de certains actants, mais ils présentent aussi d'autres caractéristiques fournies par les catégories du temps et de l'aspect (les verbes qui impliquent la présence de l'Expérienceur sont employés à des temps du passé et à la voix passive - *j'ai souffert, j'ai été épousée* - tandis que les verbes qui impliquent la présence d'un Agent sont au présent ou au futur et à la voix active - *je vais commettre, je rejette, je laisse*).

Apport de la linguistique textuelle

Les moyens offerts par la linguistique qui peuvent conduire vers la caractérisation du personnage ne s'arrêtent pas là. La linguistique textuelle, par la théorie de Jean-Michel Adam concernant la structure séquentielle et prototypique du texte, peut faciliter l'identification des traits caractéristiques d'un personnage ou peut aider à saisir des détails de son aspect physique, de ses traits moraux. C'est un autre instrument offert par la linguistique qui peut servir à des buts didactiques.

Nous présentons, pour illustrer, un petit fragment de description du personnage Boule de suif de la nouvelle de Guy de Maupassant :

« La femme, une de celles appelées galantes, était célèbre par son embonpoint précoce qui lui avait valu le surnom de Boule de suif. Petite, ronde de partout, grasse à lard, avec des doigts bouffis, étranglés aux phalanges, pareils à des chapelets de courtes saucisses, avec une peau luisante et tendue, une gorge énorme qui saillait sous sa robe, elle restait cependant appétissante et courue, tant sa fraîcheur faisait plaisir à voir. Sa figure était une pomme rouge, un bouton de pivoine prêt à fleurir, et là-dedans s'ouvraient, en haut, des yeux noirs magnifiques, ombragés de grands cils épais qui mettaient une ombre dedans ; en bas, une bouche charmante, étroite, humide pour le baiser, meublée de quenottes luisantes et microscopiques. »

La séquence commence par l'énonciation du thème-titre, énonciation faite par l'intermédiaire d'un nom commun : *la femme*. C'est la procédure d'ancrage. Le nom commun « la femme » a pour fonction de signaler de qui il va être question (Jean-Michel Adam, 1992 : 85). L'introduction du thème-titre est, pour ainsi dire, redoublée, car à côté de ce nom commun, l'auteur emploie un nom propre, pour actualiser et individualiser le personnage. Le nom propre employé n'est pas le vrai nom du personnage, mais son surnom.

Après l'introduction du thème-titre, c'est la procédure d'aspectualisation qui nous fournit des détails sur l'aspect physique du personnage. L'aspectualisation consiste dans la présentation des parties composantes du corps de la femme et de leur caractérisation : des doigts (*bouffis*); une peau (*luisante et tendue*) ; une figure (*pareille à une pomme*); des yeux (noirs), de

(*grands*) cils (*épais*) une bouche (*charmante*), des quenottes (*luisantes et microscopiques*). L'aspectualisation est complétée par deux caractéristiques : la femme était petite et grasse (*grasse à lard, ronde de partout*) et elle émanait de la fraîcheur.

Par la procédure suivante, celle de mise en relation, on facilite au lecteur la visualisation du personnage par l'intermédiaire de quelques figures de style : une comparaison (ses doigts bouffis étaient « *étranglés aux phalanges, pareils à des chapelets de courtes saucisses* »), deux métaphores (*sa figure était une pomme rouge, un bouton de pivoine prêt à fleurir*). Comme si tous ces détails ne suffisaient pas pour la décrire, l'auteur trouve utile de reformuler la caractérisation essentielle de Boule de suif : elle était « *pleine de qualités inappréciables* ».

La caractérisation du personnage est surtout physique. Si, pour parler de sa renommée de prostituée, l'auteur se cache derrière les guillemets ou le discours indirect libre (« *disait-on* »), la description de son aspect physique est totalement assumée par le narrateur, ce qui résulte de l'emploi de quelques adjectifs subjectifs affectifs (*célèbre, galante, magnifiques, appétissante, courue, charmante*) ou des adjectifs subjectifs évaluatifs non-axiologiques (*petite, énorme, bouffis*).

Conclusion

À travers cette thèse nous avons voulu démontrer que le texte est une unité linguistique complexe qui se laisse analyser par plusieurs biais et à plusieurs niveaux. Plus les niveaux se multiplient, plus les informations sur la structuration du texte sont détaillées.

Toutes les théories présentées ou plutôt les acquis de ces théories peuvent être employés en égale mesure à la production ou à l'interprétation des textes.

3. Études ultérieures au doctorat. Élargissement de l'aire d'investigation. Domaines d'intérêt

Après la soutenance de la thèse de doctorat et l'obtention du titre de docteur en philologie, nous avons continué nos recherches dans les directions déjà précisées dans la thèse, auxquelles d'autres directions se sont ajoutées, convergentes au domaine de la linguistique.

Nous avons pu mettre à profit les nombreuses lectures et recherches faites en vue de concrétiser la thèse de doctorat. Comme la thèse poursuivait plusieurs axes (syntaxe, sémantique, narratologie, linguistique textuelle), nous nous sommes orientés vers des études faites dans les mêmes directions, matérialisées dans des articles publiés dans des volumes collectifs, des actes des colloques ou les publications scientifiques universitaires à caractère périodique. D'autres études ou articles qui sont le résultat des participations à des colloques ou conférences internationales vont être publiés dans un avenir proche.

Notre parcours universitaire a beaucoup influencé les directions de recherche et nous a conduits à faire des recherches dans des directions nouvelles. Même si les directions étaient différentes de celles approchées auparavant (analyse contrastive, analyse du discours, théorie de la traduction, phraséologie, méthodologie de la recherche), nous avons eu la chance de pouvoir nous servir des connaissances acquises sur le parcours de la recherche scientifique pour la thèse de doctorat.

Nous tenons à souligner que la multitude des domaines abordés n'a pas du tout signifié une dispersion sans fondement de nos préoccupations. Au contraire, nous avons pu constater, encore une fois s'il le fallait, que les domaines de la linguistique, tout en étant bien distinctes, gardent des espaces de communication, de libre passage, nous permettant ainsi de faire des études multidisciplinaires. Par « multidisciplinaire » nous entendons des études faites à l'intérieur de la linguistique, à travers plusieurs domaines de cette science.

Nous considérons que, vu la thématique et la méthodologie d'approche des sujets de nos recherches ultérieures à la thèse de doctorat, ces recherches peuvent être classifiées dans huit grandes catégories que nous présenterons en détail dans ce qui suit.

3.1. Études dans le domaine de la syntaxe

Dans notre thèse de doctorat nous avons abordé la notion d'actance (Gilbert Lazard, 1994) avec tout ce qu'elle impliquait : les instruments de l'actance (Gilbert Lazard, 1994 :1-23), les rôles actanciels (Frawley, 1992), la prédication (Jean-François Le Ny, 1979 : 49-50) et la constitution participative de la structure actancielle (Jacques François, 1990 : 20).

Nous avons poursuivi plusieurs de ces directions dans des études ultérieures à la soutenance de la thèse, comme *Linguistic means of characterizing the actant*, étude dans laquelle nous avons analysé la manifestation de quelques moyens linguistiques ou instruments utilisés par l'auteur d'une nouvelle (*Boule de suif* de Guy de Maupassant) pour caractériser son personnage : un nom (qui était plutôt un surnom ou nom de qualité, selon Nicolas Ruwet, 1982 : 239–314), un nom commun, des synonymes de ce nom ou des noms accompagnés par un caractérisant, des adjectifs qualificatifs, donc subjectifs, et toute une chaîne anaphorique réalisée par des synonymes ou des anaphores. De cette manière, nous assistons à la réalisation d'une chaîne anaphorique qui non seulement assure la cohérence du texte mais, en même temps, donne des indications sur l'actant. Ce sont des informations concernant la forme, la dimension ou la qualité, informations fournies par des moyens linguistiques appropriés.

L'actance, ce réseau de relations syntaxiques qui s'établissent entre le prédicat verbal et les constituants nominaux qui en dépendent (Franck Neveu, 2010 :13), se manifeste même dans le cas des constructions impersonnelles. Il y a tout un réseau de relations qui se met en place dans le cas de certains verbes impersonnels, toute une série d'actants qui contribuent à la réalisation de l'actance et tout cela peut être mis en évidence grâce au modèle d'analyse des verbes proposé par Jacques François (1989). La discussion concerne uniquement la catégorie de verbes impersonnels qui connaissent une double construction, personnelle et impersonnelle. Les valences combinatoires de ces verbes présentent quelques particularités qui nous permettent de les analyser du point de vue de l'actance et de mettre en évidence les participants impliqués dans l'action

ou le processus exprimé par le verbe, qu'il s'agisse de Patient, Expérienceur, Cause, Bénéficiaire ou autre.

C'est toujours l'analyse faite par le biais de l'actance qui nous conduit vers la conclusion que les verbes accidentellement impersonnels ne peuvent pas avoir, dans leur construction impersonnelle, un Agent et ne peuvent pas réaliser une prédication d'action ou d'activité. Ce sont des verbes qui expriment un processus.

Le modèle d'analyse fourni par Jacques François (1989) implique aussi des classificateurs aspectuels et des classificateurs temporels qui ne comptent pas trop dans l'analyse que nous avons poursuivie et qui avait en vue uniquement les actants.

Tous ces aspects ont été discutés et approfondis dans l'article *L'Impersonnel dans la perspective de l'actance*, publié dans les actes de la conférence internationale *Integrare Europeana între Traditie si Modernitate*, Targu-Mures 2007, ISSN 1844-2048.

Nous ne pouvons pas mentionner la notion d'actance sans lui associer celle de prédication. La prédication est définie comme la manière dont les individus actualisent ou se mettent en relation avec des propriétés, des actions, des attributs ou des états (Gilbert Lazard, 1994 :129). Cette notion est considérée comme faisant partie des universaux du langage parce qu'elle désigne des choses qui ne peuvent pas exister individuellement, mais qui doivent être associées avec des individus ou des entités. Les perceptions et les sentiments doivent être associés avec un être qui en est le siège et un être qui inspire ces sentiments : les transferts doivent être considérés dans le contexte de trois participants, un agent, un objet et un destinataire ; les possessions s'associent avec un possesseur et avec un objet ou une qualité possédés et, finalement, les localisations s'associent avec un lieu où un objet est localisé (Gilbert Lazard : 1994 :129).

Prédiquer c'est donc dire quelque chose à propos de quelqu'un. D'un point de vue linguistique, cela se réalise par l'intermédiaire des verbes qui ont une certaine construction participative et par l'intermédiaire des noms et des adjectifs qui réalisent à proprement parler la construction participative dont on parle. Dans la réalisation de la structure spécifique à la prédication,

le rôle le plus important est détenu par les traits inhérents des noms et des adjectifs, mais aussi par leurs valences combinatoires. Le choix des réalisateurs linguistiques est fait avec le respect des fonctions du langage, surtout la fonction référentielle et celle poétique. La constitution participative de la prédication donne ce que Jacques François appelle valence sémantique du verbe (Jacques François, 1989). Certains de ces verbes sont des verbes subjectifs.

Pour décider du caractère subjectif des verbes, on se sert, d'habitude, d'une unité minimale de la subjectivité, le subjectivème (Catherine-Kerbrat Orecchioni : 1980). La présence de ces subjectivèmes nous permet d'identifier les verbes de sentiment (aimer, craindre, avoir peur) et les actants qui leurs sont associés : le Bénéficiaire ou le Patient.

Ce sont toujours les subjectivèmes qui nous permettent d'identifier des substantifs subjectifs (gredin, prostituée) employés pour qualifier des personnes. Certains linguistes appellent ces noms des noms de qualité (Dominique Maingueneau, 1993) qui comptent parmi les réalisateurs principaux de l'actance.

Le fonctionnement de ces verbes, noms et adjectifs subjectifs dans des textes littéraires et la manière dont ils contribuent à la réalisation de la structure de l'actance sont décrit d'une manière détaillée dans l'article *La prédication et la constitution de l'actance*, publié dans la revue «Sesiune stiintifica a Academiei Fortelor Armate Henri Coanda», Brasov, 2006, ISSN 14530139.

Une autre problématique qui s'inscrit dans le domaine de la syntaxe est celle de l'emploi de certaines constructions dans certains types de textes. Du point de vue de l'implication des actants dans la réalisation du procès exprimé par le verbe, les constructions passives présentent le sujet de la phrase comme bénéficiaire ou subissant. Une phrase active thématise le sujet de la phrase, donc le premier actant, tandis que la phrase passive thématise le deuxième actant, à savoir le complément d'agent. Le choix de la catégorie verbale employée dans la communication de l'information dépend strictement de l'émetteur du message, étant, de ce fait, l'expression de l'intention de communication du locuteur. Ce choix est, dans la plupart des

cas, délibéré et, de plus, il peut dépendre du style ou du registre de langue dont se sert le locuteur. Dans les deux exemples qui suivent :

Je fus tiré de mes réflexions par la sonnerie du téléphone.

La sonnerie du téléphone m'a tiré de mes réflexions.

on remarque l'emploi du passif associé à un passé simple, association qui est usuelle dans la langue littéraire, tandis que le passé composé et la voix active nous renvoient à l'aspect oral de la langue.

Le choix de la construction active ou passive du verbe peut aussi être dépendant du type de texte et, de toute évidence, les constructions passives sont surtout employées dans des textes descriptifs, prescriptifs ou explicatifs.

Cette problématique, ainsi que d'autres aspects comme la difficulté d'établir des types de textes, vu les nombreux critères qui doivent être pris en compte (Sonia Branca-Rossov : 1999, Jean Michel Adam : 1992) ont été discutés dans l'article *Passive Constructions and Types of Textes*, publié dans «Conference on British and American Studies», Brasov, ISSN 18447481, pp. 25-30.

3.2. Études dans le domaine de la linguistique textuelle

Dans notre thèse de doctorat, nous nous sommes arrêtés sur le texte en tant qu'unité linguistique et ses caractéristiques fondamentales, la cohérence et la cohésion, et sur les nombreux critères que les linguistes ont mis à l'œuvre pour pouvoir établir une classification et une typologie des textes.

Nous avons repris les recherches dans ce domaine avec un intérêt particulier accordé à la différence entre texte et discours dans un article (*On Types of Texts*) publié dans les actes de la Conference on British and American Studies (2005). Nous avons souligné l'opinion des linguistes d'orientation anglo-saxonne qui considèrent que la notion de discours (discourse) peut recouvrir les deux notions, texte et discours (Finch, 2000 :219), opinion qui est contestée par les linguistes français (Dominique Maingueneau, 1984 :16, Anne Reboul et Jacques Moeschler, 1998 :41) qui

insistent sur la différence essentielle entre les deux notions, à savoir que le discours est un texte produit dans certaines circonstances. Dans notre article, nous nous sommes proposé de montrer la nécessité d'un ensemble bien précisé de critères pour départager les types de textes et d'un corpus suffisamment compréhensif et illustratif pour accomplir cette tâche.

D'autres aspects sont à prendre en considération dans cette vaste discussion sur les types de texte. Parmi ces aspects, nous mentionnons l'importance du repérage de quelques éléments linguistiques spécifiques : les connecteurs spatio-temporels, les temps verbaux, les modes verbaux et les réalisateurs linguistiques de tous ces aspects morpho-syntaxiques du tissu textuel. Le texte pris en considération doit être analysé aussi du point de vue de l'intention de communication du locuteur. Le locuteur choisit son message et la réalisation de celui-ci en fonction de plusieurs facteurs, strictement reliés à la situation de communication. Moins on a du temps pour communiquer, plus le texte est réduit et concentré. Dans certaines situations de communication, ce n'est pas la dimension du texte qui va contribuer à l'augmentation de sa force argumentative. En ce qui concerne le proverbe, même s'il représente une unité textuelle, ses dimensions laissent croire qu'il ne correspond pas aux critères établis par les linguistes pour prendre en considération une unité de ce type-là pour procéder à la classification des textes. Il peut se caractériser par l'absence des sous-unités constitutives (des propositions narratives, argumentatives, descriptives, explicatives, etc.), sans que cela empiète sur la cohésion et la cohérence du texte (de l'unité textuelle prise en considération en vue de l'analyse et considérée comme texte.).

En adoptant ce point de vue et en prenant en considération un ensemble bien délimité des affirmations de Jean-Michel Adam (1992), certains textes, tout en étant incomplets dans leur structure propositionnelle, peuvent se constituer dans des séquences textuelles prototypiques. Un proverbe peut, dans beaucoup de cas, se constituer dans une séquence narrative. Claude Bremond est l'auteur d'une analyse dans ce sens (*Communication* no. 8, 1966) à la suite de laquelle il a identifié les propriétés du récit. Si on applique

cette analyse au proverbe, nous constatons que le proverbe peut être un récit avec tout ce que cela implique :

- la succession d'événements ;
- l'unité thématique (au moins un acteur sujet) ;
- les prédicats transformés ;
- l'existence d'un procès (intégration dans l'unité d'une même action) ;
- la causalité narrative d'une mise en intrigue (*post hoc ergo propter hoc*) ;
- une évaluation finale explicite ou implicite.

Dans tous les cas inventoriés et analysés, le proverbe peut bien se constituer dans une séquence textuelle, surtout narrative. Une séquence narrative, enfin une séquence plus ou moins prototypique peut se retrouver dans l'unité textuelle qui est le proverbe. Dans un proverbe, le réalisateur de l'unité thématique n'est autre que le sujet (grammatical ou représenté par un rôle sémantique du genre Actant, subissant, bénéficiaire) qui assure l'implication humaine dans un procès qui peut être une action ou une transformation. Qu'il s'agisse d'une action ou d'une transformation, elle a lieu ou se produit à cause d'un autre événement et à cause de cet événement (*post hoc ergo propter hoc*) et la situation initiale change, laissant la place à une autre situation.

Malgré la brièveté du proverbe, dans les grandes lignes, toutes les propositions narratives qui constituent la séquence prototypique narrative peuvent s'y retrouver et, par conséquent, le proverbe peut représenter une séquence prototypique narrative.

Nous avons fait toutes ces précisions et l'analyse proprement dite qui nous a conduits vers ces conclusions dans un article intitulé *Le proverbe peut-il être une séquence narrative ?* publié dans les actes du Colloque Continuité et modernité du français, 2007.

3.3. Études dans le domaine de la sémantique

Construire le sens représente la préoccupation essentielle de tout énonciateur, ce qui fait qu'il cherche à le faire d'une manière précise, sans laisser de la place aux ambiguïtés. Il y a tout un arsenal de moyens

linguistiques qui sont mis à l'œuvre pour la constitution du sens : les moyens linguistiques liés plutôt à la logique qui contribuent à la réalisation du sens lexical et les moyens plutôt grammaticaux qui contribuent à la réalisation du sens grammatical.

Un problème qui divise les sémanticiens est celui du sens et de la signification. Les distinctions sont assez fines, et pour le démontrer il suffit de citer les ouvrages de John Lyons (1995 : 476-487), de Aino Nilklas Salminen (1997 : 92-93) ou ceux de Mariana Tuțescu (1979 :60-61), qui considèrent quand même que le sens et la signification ne sont pas synonymes et la signification est le sens plongé dans l'énonciation.

Tous ces problèmes, ainsi que d'autres qui concernent le domaine de la sémantique, comme : l'organisation des champs sémantiques et l'analyse de certains d'entre eux, l'implication des traits inhérents dans la classification des types de sèmes, les relations sémantiques ont été discutées dans un livre intitulé *La Sémantique* publié en 2006 à Editura Universitatii Transilvania, Brasov.

La problématique du sens peut être raffinée, en essayant de faire une étude sur un cas concret, un article de presse. Dans ce cas (il s'agit d'un éditorial écrit par Claude Imbert dans *Le Point*, intitulé *D'un Corneille l'autre*), la construction du sens global du texte doit commencer par le titre, qui peut paraître difficilement saisissable. Tout devient plus clair quand on apprend, sur le parcours de la lecture, qu'il y a deux référents auxquels le nom propre Corneille renvoie, l'un étant le fameux écrivain classique et l'autre, le moins fameux chanteur français d'origine rwandaise qui s'appelle aussi Corneille. Pour la construction du sens de cet article, tout un appareil de moyens linguistiques doit être mobilisé : la modalisation, le système de l'énonciation et surtout le sens implicite fait d'allusions, implications et insinuations. Il y a une alternance permanente entre les manières de référer à l'un ou l'autre Corneille : soit le nom propre est accompagné d'un déterminant indéfini, soit il figure seul :

« Si vous cherchez Corneille sur Internet, vous tomberez sur **un** autre Corneille, jeune et séraphique chanteur africain, rescapé miraculeux du génocide rwandais... »

La répétition de l'indéfini renforce l'implicite de l'affirmation qui devrait être lue et entendue de cette manière :

- il y a un posé : il existe un Pierre Corneille connu de tout le monde ;
- il y a un présupposé : vous auriez pu vous méprendre sur son identité, en le prenant pour un autre du même nom ;
- il y a un sous-entendu : ce serait une grande erreur de votre part.

Dans un texte, surtout dans les articles de la presse écrite, l'auteur veut transmettre de l'information, qui peut être explicite et/ou implicite. Voilà à quoi servent les passagers clandestins qui sont les contenus implicites (Katherine Kerbrat-Orecchioni, citée dans Charaudeau, Maingueneau, 2002 : 304-306).

Comme il a été mentionné ci-dessus, le sens concerne non seulement les unités linguistiques individuelles, prises isolément, mais aussi le texte. Les acquis du cognitivisme ont contribué dans une grande mesure à l'interprétation d'un texte dont il faut saisir le sens littéral et le sens véhiculé. Les processus mis en œuvre en vue de la compréhension du sens du texte sont liés à la connaissance du monde et à la compréhension du langage figuré. Le sens de l'énoncé doit être aussi mis en opposition avec la notion d'ambiguïté. La signification d'un texte est un procès qui dépasse l'accès au lexique mental en fonction du contexte. La cohérence y joue un rôle déterminant et les éléments qui réalisent la cohérence comptent beaucoup dans l'économie d'un texte. Le sens se construit à plusieurs niveaux pour chaque lecteur en fonction des connaissances qu'il a du monde évoqué par l'auteur du texte. Les connaissances partagées concernent le modèle mental des objets ou êtres qui représentent le thème du texte et les influences ou les changements qu'ils pourraient subir. Cela se vérifie dans les textes de fiction et de non fiction, dans des textes appartenant à divers domaines de la vie sociale.

En sémantique on considère qu'on peut attribuer aux lexèmes de la langue un ensemble de significations et que, grâce à l'existence de quelques règles de composition, les significations des lexèmes se réunissent et forment la signification de la phrase. Le sens de la phrase serait donc compositionnel, ce qui devient évident si on applique aux phrases la même

méthode appliquée aux lexèmes. Par conséquent, le sens du discours ou du texte est, lui aussi compositionnel, étant le résultat de l'addition du sens de chaque phrase. Ce mécanisme nous conduit vers le sens littéral du lexème, de la phrase et du texte ou du discours.

Le dictionnaire de pragmatique (Jacques Moeschler, Anne Reboul, 1994 : 403) définit le sens littéral comme le sens d'une phrase lorsqu'elle est interprétée hors du contexte. Le même dictionnaire présente aussi le point de vue de John Searle qui dit que la notion de sens littéral n'a de sens que face à un arrière-plan informatif. De l'avis de Searle, le sens littéral est relatif et, de plus, il y a une distinction de principe entre le sens littéral d'une phrase et le sens de l'énonciation du locuteur.

Le sens littéral s'oppose au sens figuré ou métaphorique, ce qui nous renvoie aux notions de dénotation et connotation. Les linguistes parlent même de sens véhiculé (David E. Rumelhart, 2001 : 79-90) et alors le problème qui se pose est de savoir si le locuteur perçoit premièrement le sens littéral et seulement ensuite le sens véhiculaire. Selon David E. Rumelhart (2001 : 84), les processus mis en œuvre en vue de la compréhension du langage non figuré sont basés sur notre connaissance du monde, de même que ceux utilisés pour la compréhension du langage figuré. À cela s'ajoute le fait que les énoncés linguistiques sont interprétés dans un contexte donné, ce qui évite l'ambiguïté. Les connaissances du monde que l'individu mobilise pour comprendre l'énoncé confirment l'hypothèse ou les hypothèses que l'individu a faites. Le contexte permet à l'individu de vérifier les représentations qu'il actualise à l'aide de quelques schémas conceptuels abstraits. Ces schémas conceptuels sont des représentations abstraites d'une situation généralisée et le fait que l'individu peut considérer la phrase ou l'énoncé en question comme une particularisation du schéma général est une preuve qu'il a interprété correctement l'énoncé.

Ce mécanisme cognitif peut être appliqué dans l'interprétation du sens du texte. Pour comprendre un texte, l'individu se construit donc une représentation de ce qui est dit dans le texte, le tout basé sur des connaissances antérieures activées par ce qui est dit dans le texte. Il faut dire que le sens du texte se construit progressivement et s'élargit

progressivement. La cohérence qui existe dans les connaissances du monde, par exemple la relation causale qui existe d'habitude entre deux événements aide l'individu à saisir la cohérence de la nouvelle situation.

Le sens du texte se construit sur la base de la compréhension du sens du lexique du texte : le sens des verbes, des substantifs, des adjectifs qui ont des traits inhérents et des classèmes qui gouvernent leur association.

Pour la compréhension du sens d'un texte littéraire, les choses se compliquent parce que, d'un point de vue cognitif, le monde auquel réfère le texte est un monde inventé et du coup, les connaissances du monde accumulées par l'individu ne se voient pas confirmées par la nouvelle occurrence. L'individu se trouve dans la situation de mobiliser d'autres connaissances, acquises elles aussi le long de son existence, connaissances rapportées aux changements de sens dues à la connotation. Ainsi, il réussit à repérer les métaphores, appelées par Georges Kleiber (1990) des « perturbateurs de nos connaissances à long terme » et à intégrer le sens nouveau dans le nouveau contexte.

Nous avons analysé tous ces aspects dans un article intitulé *Littérarité, littéralité et interprétation du texte* publié dans «Annales Universitatis Apulensis», Series Philologica, no.7, tom 2, (2006), Alba-Iulia, ISSN 1582-5523, pp.121-128.

3.4. Études dans le domaine de l'analyse du discours

L'analyse du discours est un domaine vaste qui permet d'analyser les productions des énonciateurs grâce à un appareil conçu avec des instruments qui se sont perfectionnés au fur et à mesure que cette discipline ou ce sous-domaine se mettaient en place. Au début, on a eu évidemment besoin de préciser les limites du discours et de définir ce concept, ce à quoi les études de Zellig S. Harris, un linguiste américain, ont beaucoup contribué. Les caractéristiques définitoires du discours, les mêmes que celles du texte, c'est-à-dire la cohérence et la cohésion, ont été cette fois étudiées, tenant compte du fait que le discours est confiné dans une situation de

communication précise (discours d'investiture à l'Académie, discours du président de la République française qui vient de prendre en charge ses fonctions, discours d'un ministre, d'un maire, d'un député, même le discours d'un proviseur d'école ou le discours de quelqu'un qui dirige un mouvement populaire, révolutionnaire, anarchique ou populiste). Cette présence des éléments qui constituent la situation de communication (énonciateur, circonstances spatiales, circonstances temporelles, message à transmettre et énonciataire) a ouvert largement les portes vers une étude plus appliquée portant sur l'énonciateur, l'énonciataire ou les circonstances de la communication.

Cet appareil d'investigation du discours envisage l'inventaire des moyens linguistiques employés pour transmettre un message dans des circonstances données mais aussi l'étude de la manière dont ils sont employés, la manière dont il s'associe et, à la fin, l'effet que cette communication produit ou alors étudier si le message a atteint son but, si le message a, comme le voulait Searle (Intention de communication), transmis le message que l'énonciateur avait l'intention de transmettre.

Il est plus qu'évident que l'analyse du discours va se servir de tout ce dont elle dispose en tant qu'appareils d'analyse, certains des appareils empruntés à d'autres domaines de la linguistique (par exemple le système d'énonciation, repris à Benveniste ; l'ironie, reprise à la rhétorique classique, la polyphonie, reprise au dialogisme de Bakhtine) et des instruments et des appareils propres (qui consistent, dans la plupart, dans la combinaison de divers instruments à des fins nouvelles).

Nous considérons qu'avec la naissance de nouvelles disciplines ou domaines d'étude comme la linguistique des corpus, l'analyse du discours pourra progresser et pourra trouver de nouveaux moyens d'investigation. Les spécialistes de la linguistique de corpus affirment que ce type d'analyse (avec tout ce qu'elle comporte : analyse lexicale, analyse morphologique, analyse syntaxique, analyse sémantique) enrichit le texte en information. Cet enrichissement pourrait offrir à l'analyse du discours de nouveaux horizons et de nouvelles perspectives, parce que : d'un côté l'analyse du discours est une analyse complémentaire d'un texte et la linguistique textuelle constitue

une occasion de pratiquer une analyse complète du terme dans plusieurs contextes situationnels. Les sens seront ainsi mis en place et consacrés par des études de linguistique de corpus mise au service de l'analyse du discours. Au passage, nous remarquons que la distance temporelle entre ces deux domaines de la linguistique est plus réduite que la distance temporelle entre d'autres branches du grand domaine de la linguistique.

Vu le vaste champ d'investigation offert par l'analyse du discours, nous nous sommes penchés sur quelques aspects avec l'intention de voir jusqu'où va l'analyse et quels sont les profits que la recherche linguistique peut en tirer.

Un premier aspect que nous avons investigué a été celui du langage des médias du point de vue des sentiments qu'il transmet, l'ironie, entre autres. Il y a plusieurs moyens linguistiques qui conduisent à la réalisation de l'ironie, entre lesquels nous avons remarqué et analysé en profondeur le choix des mots (termes propres ou barbarismes), le choix du style (style littéraire ou familier) et des écarts voulus à la norme (élision, formation du féminin, abréviation, orthographe), l'emploi de certains adjectifs avec insistance sur la polysémie d'un même adjectif (par exemple l'adjectif *petit* qui peut exprimer la dimension, comme dans *petit pays*, l'appréciation comme dans *petit président*, la dépréciation comme dans *petite voix*). L'ironie n'hésite pas à puiser de nouvelles ressources dans des moyens classiques de formation de mots ou dans l'emploi des figures de style comme la métaphore et la métonymie.

Tous ces aspects avec des exemples concrets et avec des remarques sur l'effet recherché et l'effet obtenu ont été analysés dans l'article *Le langage des médias-unité dans la diversité*, publié dans les actes de la conférence *European Integration between Tradition and Modernity*, Targu-Mures, 2009, www.upm.ro.

Parmi les nombreux concepts appartenant à d'autres domaines et dont l'analyse du discours s'est amplement servie on compte celui de la polyphonie. La polyphonie apparaît comme phénomène linguistique au début du XXe siècle et est amplement décrite par des linguistes comme Mikail Bakhtin (en fait, il parle de dialogisme), Oswald Ducrot et les

linguistes des pays scandinaves, connus comme les initiateurs du groupe ScaPoLine (abréviation pour Théorie scandinave de la polyphonie linguistique).

Dans notre article, intitulé *La polyphonies : ses ressources et ses effets* (2010) nous avons présenté les trois approches de la polyphonie, mentionnées ci-dessus. Nous reprenons brièvement les trois approches. Ainsi, Bakhtine se sert de la notion de « mot bivocal », ce qui signifie, dans son interprétation, que chaque mot comporte plusieurs voix à cause du fait que « l'auteur d'une œuvre littéraire peut faire parler d'autres voix en employant un vocabulaire différent du sien. » (Nølke, Fløttum et Nøren, 2004 : 14) Les tenants de la théorie ScaPoLine affirment que la notion de polyphonie de Bakhtine est orientée vers le texte et elle est plutôt littéraire.

La théorie de Ducrot sur la polyphonie (1984 :171) se propose de contester et de remplacer le postulat de l'unicité du sujet parlant. À son avis, tous les courants linguistiques ont eu tort de présumer que chaque énoncé a un auteur unique. Son but est de répondre à deux questions : pourquoi certaines paroles, dans certaines circonstances, ont de l'efficacité et ensuite de mesurer l'efficacité de la parole. La théorie de Ducrot se développe autour du sens de l'énoncé, qui, selon lui, est une description de son énonciation. Pour justifier son opposition à la thèse de l'unicité du sujet énonciateur, Ducrot choisit intentionnellement une définition de l'énonciation dépourvue d'allusions à son locuteur au à son destinataire. La présence des marques de première personne ne garantit jamais un locuteur unique, comme c'est le cas du discours rapporté en style direct où on peut identifier deux locuteurs. Ce type de discours représente lui aussi un cas particulier de double énonciation. Ducrot identifie même dans ces cas de double énonciation une sorte de dialogue, d'échange, une hiérarchie de paroles. Ducrot considère que dans le cas du discours rapporté il y a une première forme de polyphonie. Une autre forme de polyphonie, de l'avis de Ducrot, est l'ironie. Le locuteur fait entendre un autre discours, soutenu par quelqu'un d'autre, dont il se distancie. Le locuteur ne prend pas à sa charge les positions décrites dans son énoncé. Pour ce linguiste, la polyphonie est un fait de

langue qui consiste à attribuer deux rôles à deux comédiens différents (Ducrot, 1984 : 214).

À la différence de Ducrot, les auteurs de la ScaPoLine étudient la manifestation de la polyphonie non seulement au niveau de la langue, mais aussi au niveau de la parole. Le but avoué de cette théorie est de fournir un appareil opérationnel pour les analyses textuelles, appareil qui fournira des réponses à quelques questions. Par exemple, la question de savoir si la langue donne des instructions sur l'identité des énonciateurs, sur la source de ce qui est connu en linguistique comme le problème du point de vue. Les auteurs scandinaves dépassent les limites de la théorie de Ducrot dans le sens qu'ils considèrent comme étant insuffisant de décrire le rapport entre le locuteur et les énonciateurs et qu'il serait nécessaire d'étudier « les contraintes qu'impose la forme linguistique même sur la saturation des sources » qui constituent le point de vue (Nølke, Fløttum et Nøren, 2004 :22). Les auteurs de la ScaPoLine insistent sur l'orientation sémantique de leur étude, orientation qui les situe dans le sillage de Ducrot. Ils partent eux aussi de la définition du sens, tout comme Ducrot, mais ils considèrent que le sens est « un ensemble d'instructions présentées par l'émetteur afin de permettre au(x) récepteur(s) d'arriver à la bonne interprétation, comprise comme l'interprétation intentionnée » (Nølke, Fløttum et Nøren, 2004 :23). L'analyse des linguistes scandinaves se situe à plusieurs niveaux et suppose plusieurs étapes. Deux distinctions sont à faire : la distinction entre la langue et la parole et la distinction entre l'énoncé et le passage polyphonique.

L'un des buts de la ScaPoLine est de montrer comment les sources de divers point de vue qui se manifestent dans un énoncé peuvent être identifiées à travers les traces laissées au niveau de l'énoncé : les pronoms personnels, les adjectifs, les modalités. La négation, dont s'était servi Ducrot aussi, est l'une des modalités de la manifestation de deux points de vue différents. De l'avis des linguistes scandinaves, la structure polyphonique se situe au niveau de la langue ou de la phrase.

Les points de vue des trois théories ont été mis à l'épreuve, comparés et évalués du point de vue des résultats dans notre article *La polyphonie : ses*

ressources et ses effets, publié dans «Colloque International de Langue et Littérature Française Continuité et Modernité du Français», Presses Universitaires Transilvania, Brasov, 2010, ISBN 978-973-598-673-5, pp. 7-26.

L'analyse du discours ne dispose pas d'instruments et de procédés qui lui soient propres. Elle n'est pas pour autant moins efficace, car les autres branches de la linguistique ne manquent pas d'instruments, de concepts et de méthodologie dont l'analyse du discours profite. L'un de ces concepts appartient à la théorie de l'argumentation mais il est amplement utilisé par les théoriciens de l'analyse du discours. Il s'agit du topos (ou lieu), « *un système empirique de collecte, de production et de traitement de l'information à finalités multiples* » (Patrick Charaudeau, Dominique Maingueneau, 2002 : 576). Le topos fait partie de la topique, qui est la technique de recherche des arguments pour soutenir un point de vue sur la base des opinions partagées et acceptées dans un certain endroit, à une certaine époque. L'emploi des topoi remonte à l'Antiquité et la rhétorique classique distinguait entre *le possible et l'impossible, le grand et le petit, le plus ou le moins, l'universel et l'individuel*. (Ruth Amossy, 2000 : 100- 101). D'une façon générale, les lieux sont classés comme suit :

- *le lieu de la quantité*, selon lequel quelque chose vaut mieux que quelque chose d'autre s'il se trouve dans une plus grande quantité ;
- *le lieu de la qualité* comme supérieure à la quantité, qui est complété par la plus grande valeur attribuée à quelque chose qui est unique ;
- *le lieu de l'ordre*, conformément auquel l'antérieur est supérieur au postérieur, le principe est supérieur à l'effet ;
- *le lieu de l'existant*, selon lequel ce qui est vaut mieux que ce qui est possible ;
- *le lieu de l'essence*, d'après lequel est préférable ce qui incarne mieux une essence.

La théorie de l'argumentation développée au XXe siècle récupère les topoi qu'elle définit comme des « *principes généraux admis au sein d'une communauté linguistique, qui servent d'appui à l'argumentation.*» (J. Moeschler, A. Reboul, 1994 : 317). Ce qui compte pour la théorie actuelle, c'est la manifestation linguistique de ces principes qui, selon Anscombe

(1995), ne sont jamais assertés, mais ils sont utilisés, « *ce sont des principes généraux qui servent d'appui à un raisonnement mais ne sont pas ce raisonnement* » parce qu'ils sont basés sur des idées générales qui vont de soi à l'intérieur d'une communauté linguistique.

Nous avons poursuivi la scalarité des topoï et leur trajet interprétatif à travers le discours publicitaire, dans lequel les anciens lieux et actuels topoï sont amplement représentés. Nous nous sommes proposés de vérifier à quel point les topoï préservent leur valeur argumentative dans de nouveaux contextes, marqués par des changements intervenus dans la situation de communication. Les réalisateurs de la structure scalaire sont les couples *plus...plus* ou *plus ... moins*. La conclusion a été que la valeur argumentative des lieux ou topoï dépend dans une très grande mesure du contexte situationnel ou linguistique. En parlant du langage des médias, on peut constater que, vu son destinataire, il doit chercher ses lieux dans un fond commun de connaissances et de valeurs partagées par toute une communauté. Surtout, les valeurs ne doivent pas être choisies parmi les exemples littéraires, dans les écrits des classiques, car ils ne sont pas à la portée de tout le monde.

Nous avons discuté tous ses aspects des topoï dans notre article « *Topoï-Mode d'emploi. Le rôle des topoï dans les articles de presse* », publié dans *Studii socio-lingvistice*, coord. Liliana Copouloscu, (pp. 66-75). Brasov : Editura Universitatii Transilvania de Brasov. ISBN 973-635-801-1/978-973-635-801-2.

Parmi les notions qui ont attiré notre attention en vue de l'analyse, nous devons mentionner les stéréotypes et les clichés qui reviennent souvent dans le langage.

Appartenant au même domaine que les lieux communs, les idées reçues, la doxa, les topoï, les stéréotypes et les clichés sont chargés d'une péjoration plus ou moins marquée. Les linguistes emploient des termes peu flatteurs en parlant de ces notions, en s'y référant en termes de « prêt-à-penser », « du déjà dit » (Ruth Amossy, Anne Herschberg Pierrot, 2004 : 5), mais c'est justement cette préexistence qui les rend utiles. Deux domaines de la science (entre autres) s'intéressent particulièrement à la notion de stéréotype : la psychologie et la philosophie du langage. Les théoriciens du

langage (Alise Lehmann, Françoise Berthet, 2000 :31) apprécient que, à la base de cette notion de stéréotype, se trouve l'idée de catégorisation et de typicité. Nous catégorisons ayant déjà stockés dans notre mémoire les caractéristiques du meilleur représentant de la classe.

À côté de la notion de stéréotype, il y a le cliché, rangé par les linguistes dans le domaine de la lexicologie. Les clichés seraient donc des représentations lexicales d'une idée préexistante, à la différence des stéréotypes qui sont des représentations immatérielles, situées au niveau de la pensée. Les stéréotypes et les clichés sont quand même des éléments de base de l'interprétation du sens. Le mécanisme de formation des stéréotypes est le même que celui de la formation du prototype : on procède par association. Il s'agit bien d'une construction mentale, qui n'est en rien originale, mais qui témoigne d'une certaine expérience de vie et d'un potentiel élevé de catégorisation. Le stéréotype n'est pas immuable, il peut subir des changements et, de plus, il se crée des stéréotypes en fonction du contexte socio-historique.

La rhétorique classique condamne et proscriit les clichés et les stéréotypes à cause de leur manque d'originalité. Cependant, les théoriciens de la communication apprécient l'efficacité de ces deux procédés linguistiques dans la communication parce qu'ils considèrent que c'est une manière de ramener l'inconnu au connu. C'est une pratique bien connue aux lexicographes qui se servent de cette catégorisation pour donner des définitions. Nous retenons, par exemple, la définition d'un terme (rare et appartenant aux langues de spécialité), l'écobuage.

Ecobuage- forme de défrichage où les mottes de terre et de végétation sont retournées et brûlées pour préparer la mise en culture.
(<http://www.cnrtl.fr>)

Le terme est défini comme une opération, rapprochée de celle du défrichage, donc il est défini par le genre prochain.

Nous avons poursuivi l'emploi de ces deux notions dans le langage médiatique, dans le but de redorer leur blason, pour ainsi dire. Nous avons voulu démontrer que l'emploi des stéréotypes et des clichés contribue à améliorer la qualité du langage écrit, en l'enrichissant et en l'embellissant,

en lui conférant les qualités nécessaires à la langue littéraire. À la suite des recherches et des analyses conduites sur un grand nombre de textes de presse, le résultat a été tout à fait opposé. Le côté négatif des stéréotypes compte, malheureusement, davantage, dans les articles de presse. Il suffit de mentionner quelques syntagmes comme *le port du voile*, *la dureté des soldats russes* (après l'attentat de Beslan, en Ossétie du nord), le qualificatif associé aux États-Unis de *gendarme du monde*, et ainsi de suite. De leur côté, les clichés non plus ne brillent par l'originalité, surtout quand il s'agit d'emprunts qui donnent naissance à des clichés : *le nouveau look de X*, *monsieur Untel a été victime d'un lynchage médiatique*, *le foot tel qu'on le cause* (sur le modèle du *le français tel qu'on le parle* avec la variante *le français kiskose*).

Tous ces aspects ont été présentés, avec les conclusions respectives, dans l'article *Stéréotypes et clichés dans le langage des médias*, publié dans *Sesiune stiintifica a Academiei Fortelor Armate «Henri Coanda»*, Brasov, 2006, ISSN14530139.

Les stéréotypes et les clichés ne sont pas les seuls à nuire à la langue, quelle qu'elle soit, français, anglais, roumain ou autre. Il y a d'autres procédés, moyens linguistiques, registres de langue ou variétés de langue qui s'y mettent avec un grand succès. Il s'agit de la langue de bois et du politiquement correct. Ces deux aspects de la langue ont été analysés dans deux articles (*La langue de bois subsiste-t-elle encore ?* et *Political correctness and the Rationale Behind it*) dans lesquels nous avons voulu étudier les causes de l'existence (ou de la survie, dans le cas de la langue de bois) de ces deux variétés de langue qui sont devenues presque des registres de langue.

La langue de bois s'est répandue dans tous les domaines de la vie : politique, éducation, santé, médias, diplomatie et la liste peut encore continuer. La bonne vieille langue de bois a des vertus de caméléon, elle est capable d'évoluer, de s'adapter à une nouvelle réalité, même à la globalisation. Il est vrai que l'appellatif de « langue de bois » renvoie plutôt à la connotation négative de cette variété de la langue, en le faisant apparaître comme dépourvu de vrai message, vide de sens donc, mais employé quand même dans le seul but de dissimuler la pensée, de détourner l'attention de la

qualité vers la quantité, on dirait. Dans la littérature de spécialité (Françoise Thom : 2005, (Chausson Martine : 2007, Jean-François Copé : 2006) on a, longuement et d'une manière approfondie, étudié le lexique, la grammaire et le style de la langue de bois ; on a poursuivi les manifestations de cette variété de la langue à des époques différentes de l'histoire (les régimes communistes et l'époque contemporaine). Aussi curieux que cela puisse paraître, la langue de bois n'a pas disparu avec l'écroulement du bloc communiste de l'Europe et, encore plus bizarrement, elle a fait son début dans la langue des pays qui n'ont eu rien à voir avec le communisme, dans le cadre d'un organisme européen, le Parlement européen. Les représentants des partis des pays européens (Groupe du Parti Populaire Européen, Groupe de l'Alliance Progressiste des Socialistes et Démocrates au Parlement européen, Alliance des Démocrates et Libéraux pour l'Europe, Verts -Alliance libre européenne, Conservateurs et Réformistes européens, Groupe Europe libertés démocratie, Gauche unitaire européenne/Gauche verte) communiquent sur des sites web et ce qu'on voit dans les communiqués de presse c'est de la langue de bois en plein essor.

Le vocabulaire abonde en termes qui, à force d'être trop employés, ont perdu leur sens. On parle souvent de « *réformes durables* », de « *concept de flexibilité* », de « *pacte pour la croissance* », d'un « *lourd tribut* », d'un « *élément clé* », de « *volonté politique* », d'une « *avancée concrète* », de « *l'appauvrissement de la biodiversité* », du « *mandat du peuple* » ou d'un « *engagement sur la voie de la croissance* ».

Quand même, le vocabulaire tend à s'enrichir par l'apparition d'un grand nombre de termes nouveaux et de syntagmes nouveaux, créés pour exprimer des réalités nouvelles. Ainsi, on parle de plus en plus de « *pays émergents* », de « *pays à revenu intermédiaire* », du « *concept de croissance inclusive* », de « *décideurs politiques* », d'« *acteurs* », de « *feuille de route* », de « *majorité comparable* » ou du « *semestre européen* ». Pour définir chacun de ces termes, un lexicographe n'aurait aucune difficulté à trouver des contextes spécifiques et parfois des synonymes. C'est, par exemple, le cas des « *décideurs politiques* » et des « *acteurs* », car les acteurs sont ceux qui

agissent car ils ont le pouvoir de le faire, ce qui est possible justement parce qu'ils sont des décideurs politiques.

Nous avons mis en valeur les caractéristiques les plus saillantes de la langue de bois, comme :

- l'usage excessif des adjectifs, le plus souvent à des degrés de comparaison bizarrement formulés, par exemple des comparaisons où il n'y a pas de comparant :
 - « *Nous appelons à une plus grande implication des parlements nationaux dans la procédure du semestre européen.* »
 - « *Nous devons renforcer et développer un dialogue plus cohérent.* »
- quantification exagérée attribuée à un processus ou à une action :
 - on vote massivement*, une position est *exprimée clairement* et quand on est *préoccupé*, on l'est *particulièrement* ;
- on privilégie le passif comme diathèse verbale :
- « *...des plaintes ont été déposées par des consommateurs mécontents* »
- « *Les députés ont donc voté massivement afin de proposer que ce protocole 6 des Traités soit révisé* ».
- emploi fréquent de l'impersonnel :
- « *Il est important que le Parlement européen, dans son rôle de gardien du budget de l'UE, suive une procédure rigoureuse et prudente.* »
- les phrases sont longues sans transmettre beaucoup d'information ;
- les phrases sont tout à fait dépourvues de marques de subjectivité ;
- le but principal de l'emploi de ce type de langage est la manipulation.

Le langage remplit selon Jakobson plusieurs fonctions mais pour ce qui est de la langue de bois, on dirait qu'elle remplit surtout deux des fonctions du langage: la fonction dénotative car elle abonde en définitions et précisions de tout genre et la fonction métalinguistique, car elle renvoie à un code bien connu, accepté par les utilisateurs.

Les problèmes spécifiques à la langue de bois ont été discutés dans La langue de bois subsiste-telle encore? publié dans *Iulian Boldea (coord.) Comunicare, Context, Interdisciplinaritate. Studii si articole, vol.II, pp. 947-956. (en ligne) http://www.upm.ro/cci/vol_II.html.*

Quant au Politiquement correct, c'est une autre variété de la langue, un registre de langue à notre avis, vu qu'il est utilisé par une catégorie bien déterminé de personnes et dans des conditions strictement déterminées. Au commencement de son apparition, le Politiquement correct a été, pour ainsi dire, logé à la même enseigne que la langue de bois. Il y a, vraiment, beaucoup de caractéristiques communes qui puissent produire une certaine confusion. Ce qui les sépare c'est le but dans lequel chacune de ces deux variétés de langue est employée. Tandis que la langue de bois a pour but principal la manipulation des masses pour qu'elles adhèrent à l'idéologie qu'on veut leur inculquer, le Politiquement correct est employé pour éviter de vexer certaines sensibilités, certaines catégories de personnes qui pourraient se sentir offensés par certains mots ou syntagmes qui leurs sont adressés. Nous donnons, pour plus de clarté, une définition qui nous a semblé compréhensive, appartenant à Georges Lebouc (2007):

« Politiquement correct se dit d'un discours, d'un comportement visant à bannir tout ce qui pourrait blesser les membres d'une catégorie ou de groupes minoritaires en leur faisant sentir leur différence comme une infériorité ou un motif d'exclusion.»

Ainsi, le Politiquement correct est devenu la langue des politiciens, des médias écrits ou parlés et parfois des textes de loi. Même si le but est de ne pas blesser les sensibilités des gens, ce but n'est pas toujours atteint, on dirait qu'il a l'effet contraire. Les quelques exemples que nous citerons sont illustratifs :

Les vieux sont des personnes chronologiquement avantagées, les chômeurs sont des demandeurs d'emploi ; un balayeur des rues est un technicien de surface ; un cancre est un apprenant passif ; un élève qui sèche les cours est un apprenant virtuel ; le racisme est un syndrome sécuritaire ; une arrestation est une mise en examen ; un récidiviste est un réitérant ; un mensonge est une contre-vérité ; un échec est une contre-performance : les pays du tiers monde sont des pays en voie de développement ; l'euthanasie est une accélération de fin de vie ; la mort est une disparition.

Le Politiquement correct est devenu la langue des médias, qui non seulement en abusent mais contribuent largement à sa diffusion. Les journalistes parlent souvent du *bras de fer* qui s'est engagé entre tel président d'un État et d'autres pouvoirs du monde ; ils emploient le terme *plan social* pour parler de licenciements ; un conflit entre des forces armées *fait tâche d'huile*, une nouvelle se répand *comme une traînée de poudre*, et ainsi de suite.

L'analyse des procédés de formation des termes du Politiquement correct montre que ce type de langage fait mouche (cliché fréquemment employé par le Politiquement correct) et il ne contribue nullement à enrichir le langage, il l'appauvrit par la création de clichés.

Nous nous sommes occupés de tous ces problèmes et de tous ces aspects du Politiquement correct dans l'article intitulé Political Correctness and the Rationale behind it présenté au colloque IADA, qui sera publié dans les mois qui suivent.

Nous devons préciser que la langue représente une valeur considérable pour ses usagers et, qu'à côté de ceux qui la malmènent en tous sens il y a ceux qui s'efforcent à maintenir son intégrité et à renforcer son rôle unificateur pour les communautés qui s'en servent.

Ainsi, la langue est devenue un instrument à travers lequel les gens réussissent à maintenir leur identité nationale.

Nous nous sommes penchés sur cette qualité de la langue, celle de représentant de l'identité nationale dans notre article *Identity, Politics and Language*. Dans cet article nous avons voulu montrer comment les utilisateurs de la langue, dans l'occurrence les journalistes, peuvent contribuer à faire de leur langue nationale non seulement un moyen d'expression de leur identité nationale, mais aussi un moyen d'expression de leur identité ethnique ou professionnelle. Nous avons poursuivi ces aspects à travers deux émissions télévisées présentées par deux chaînes de télévision étrangères, émissions transmises sur la chaîne TV5 Monde et sur BBC International. Les émissions concernées sont *Kiosque* et *Dateline* et elles sont réalisées avec la participation de journalistes étrangers qui traitent des problèmes courants de la vie politique internationale. Le rôle de ces deux

émissions est, vu la diffusion mondiale des deux chaînes de télévision, de transmettre les valeurs de la langue française, respectivement anglaise, à travers le monde. Par la participation des journalistes étrangers dans ces émissions, on assiste à la confrontation entre l'identité nationale et l'identité internationale, de citoyen du monde qui devient de plus en plus évidente à cause du phénomène de mondialisation. Comme une conséquence de l'évolution historique et politique, le monde est divisé dans plusieurs aires culturelles, fondées sur le partage d'une langue et de beaucoup de valeurs communes. Deux de ces aires sont le monde anglophone et le monde francophone, regroupés autour de deux organisations internationales, la Commonwealth et l'Organisation de la Francophonie. Ce sont ces valeurs qui sont véhiculées par l'intermédiaire des deux chaînes de télévision. En revenant aux émissions qui nous intéressent, nous pouvons constater que les journalistes qui y participent expriment, à travers leur discours, des opinions et des points de vue qui reflètent leur appartenance à un peuple mais aussi leur intérêt vis-à-vis d'autres cultures et civilisations auxquelles ils sont confrontés. Le métier qu'ils exercent leur permet d'avoir un langage moins contraints que les hommes politiques, parsemé par des phrases et expressions parfois du registre familial. Le langage, les expressions plus ou moins usuelles, même l'accent qui trahit leur origine sont autant d'indices qui laissent transparaître l'identité nationale des utilisateurs de la langue qui exercent le métier de journaliste.

Tous ces aspects ont été mis en évidence dans l'article *Identity, Politics and Language*, publié dans *Redifining Community in Intercultural Context, Selection of papers presented within 4th Conference, Brasov, 21-23 May, 2015, vol. 4 no. 1/2015, „Henry Coanda” Air Force Academy Publishing House.*

3.5. Études dans le domaine de l'analyse contrastive

L'analyse contrastive est un domaine qui permet au chercheur de mettre en évidence différents aspects semblables ou divergents entre deux langues dont l'une est la langue de départ et l'autre est la langue d'arrivée. La mise

en évidence de ces aspects peut se faire dans un but didactique, en vue de faciliter l'opération de traduction ou dans le cadre d'une recherche ciblée concernant un problème de grammaire ou de lexique.

Nous avons abordé d'un point de vue contrastif le problème des constructions causatives en français et en roumain. Ayant comme point de départ la définition des verbes causatifs, nous avons étudié les structures actanciennes qui sous-tendent ces constructions ainsi que les implications de la catégorie de l'aspect.

Un passage en revue des catégories des verbes causatifs identifiés par les auteurs d'une grammaire élaborés par l'Académie roumaine (2005) nous a permis de constater que les mêmes classes de verbes causatifs existent aussi bien en français qu'en roumain. Il s'agit des classes suivantes:

- a) verbes causatifs morphologiques
- b) verbes causatifs analytiques
- c) verbes causatifs ergatifs
- d) verbes causatifs lexicaux
- e) verbes causatifs interprétés d'une manière extra-linguistique.

Nous nous sommes arrêtés sur la classe des verbes causatifs morphologiques, la classe la plus instable parce qu'elle renferme des verbes formés à l'aide des suffixes, par parasynthèse ou par des transformations de verbalisation à partir de bases nominales ou adjectivales. Les procédés mentionnés existent dans les deux langues, mais ils affectent d'une manière différente les unités lexicales du français et du roumain. Ces différences sont la conséquence de la capacité spécifique de certaines unités lexicales de subir des transformations de verbalisation. Les verbes formés à partir d'une base adjectivale se manifestent d'une manière différente en français et en roumain, dans le sens que certains verbes connaissent en français un emploi plutôt figuré. On peut citer comme exemple le verbe *rougir* :

La lumière du couchant rougit la campagne. (fr.)

Les héros de la nation ont rougi la terre de leur sang. (fr.)

Maria înroșește ouăle. (roum.)

Comme l'ont remarqué beaucoup de linguistes (John Lyons, 1995 ; Camelia Usurelu, 2005; Maria Manoliu-Manea, 1977), les verbes causatifs sont d'habitude des verbes transitifs ou des verbes intransitifs employés transitivement.

Certains verbes causatifs formés par la transformation de verbalisation à base adjectivale peuvent connaître en français une construction éventive, qui n'est pas toujours possible en roumain.

Pour ce qui est des causatifs morphologiques formés par dérivation parasynthétique, on constate l'existence de quelques différences entre le français et le roumain dans le sens que certains adjectifs sont en roumain plus aptes à former des verbes causatifs (voir le cas des adjectifs subjectifs).

Nous avons pris en considération les cas de transformations verbales à base substantivale et nous avons constaté que la majorité des verbes formés par ce procédé sont en français plutôt éventifs, tandis qu'en roumain ils sont plutôt causatifs (voir le cas des verbes nickeler, numéroter, schématiser, par opposition aux verbes a împrietări, a împietri, a împurpura).

Comme les langues sont en pleine évolution, nous avons remarqué la capacité des deux langues de former de nouveaux verbes à partir de substantifs (propre ou communs) ou des adjectifs considérés par les linguistes comme des anglicismes (barbarismes) comme *looker*, *relooker* (fr.) a *libaniza* (roum.). Il est vrai que ces nouveaux vocables n'ont pas encore été enregistrés par les dictionnaires, étant employés dans le registre oral et/ou familial.

Les recherches conduites en vue de la matérialisation de cet article ont mis en valeur plusieurs divergences mais aussi plusieurs ressemblances entre les deux langues, ce qui s'explique par leur appartenance à la classe des langues romanes.

L'article a été présenté au colloque de Chisinau (2009) et publié dans la revue «Probleme actuale de lingvistica, glotodidactica si stiinta literara», vol. IV, partea a lièa, Colocviu International Chisinau, 2009, ISBN 978-9975-70-995-1, pp. 827-835.

L'approche contrastive a été à la base d'un autre article concernant les verbes de sentiment en français et en roumain. Il s'agit d'un article qui a été

présenté au 27^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes qui a eu lieu à Nancy en juillet 2013. L'article va être publié prochainement dans les actes en ligne du congrès.

L'article est fondé sur les recherches faites par des linguistes cognitivistes, mais non exclusivement et a une visée contrastive.

On dit dans la littérature de spécialité (Z. Harris (cité dans J. François, D. Le Pesant, D. Leeman, 2007: 9) que les mots, dans notre cas, les verbes de sentiment, véhiculent un certain sens tandis que les phrases, dans notre cas les contextes dans lesquels les verbes figurent, véhiculent des informations. Dans notre recherche, nous avons privilégié l'approche cognitive parce qu'elle met en valeur, en particulier, la notion de signification (G. Denhière et Serge Baudet, 1992) pour l'organisation de laquelle le langage utilise certaines catégories sémantiques fondamentales comme objet/individu, état, événement, action, relations (causales, temporelles ou autres). Ces catégories représentent des invariants cognitifs et elles font partie du système cognitif de l'individu, système par l'intermédiaire duquel l'individu se représente le monde. Une de ces catégories est l'actance, dans la réalisation de laquelle sont impliqués des procès exprimés par le verbe et ses arguments. Les actants sont à leur tour exprimés par des nominaux qui entretiennent avec le verbe certaines relations que l'on appelle rôles sémantiques.

À part ces éléments, dans notre analyse des verbes de sentiment nous avons eu besoin de quelques classificateurs verbaux qui sont capables de faire ressortir des caractéristiques syntaxiques et sémantiques des verbes en question. Nous avons emprunté ces classificateurs à J. François (1989) pour lequel les verbes désignent des procès qui peuvent être des actions, des perceptions et des sentiments (avec un être qui en est le siège et un être ou un objet qui inspire le sentiment), des transferts (impliquant 3 participants : un agent, un objet et un destinataire), des possessions (impliquant un possesseur et un objet/être/qualité possédé(e)) ou des localisations spatiales, temporelles ou notionnelles. L'avantage de l'approche de J. François consiste dans la double vision qu'elle offre de l'état, du procès et de l'action exprimés par le verbe, une vision rapportée au temps et à l'aspect

du verbe et l'autre rapportée à la constitution participative. Puisqu'il s'agit de verbes de sentiment, nous allons privilégier la constitution participative qui met en avant des classificateurs spécifiques comme [\pm Agentivité], [\pm Causativité], [\pm Expérientiel] et [\pm Bénéfactif]. En ce qui concerne la prédication, nous avons accordé la préférence à la prédication expérientielle et à celle bénéfactive car il s'agit d'un animé qui participe au procès et ressent une sensation, éprouve un sentiment, dispose d'un savoir ou d'une croyance ou bien il est un bénéficiaire du procès. Tout cet appareil et tous les instruments que nous avons énumérés servent à une analyse contrastive des verbes de sentiment qui essaie de mettre en évidence leurs caractéristiques syntaxiques et sémantiques communes et les divergences qui existent entre cette classe de verbes dans deux langues romanes, le français et le roumain. Notre analyse des verbes de sentiment a visé quelques aspects précis et, en vue de l'étude, nous avons constitué un corpus parallèle d'énoncés contenant les verbes de sentiment dans les deux variantes du roman *L'Étranger* d'Albert Camus (la variante française et sa traduction en roumain). Le recensement des phrases contenant les verbes de sentiment pourrait se constituer dans un dictionnaire de phrases élémentaires dans lequel les phrases figurent, selon le modèle pratiqué par Jean Dubois et Françoise Dubois Charlier dans leur ouvrage. L'ouvrage des deux linguistes, intitulé «Les verbes français» (http://talep.lif.univ-mrs.fr/FondamenTAL/Ouvrage_LVF.pdf), constitue une approche complète des verbes français, en poursuivant une approche syntaxique et une approche sémantique à la fois.

Pour une meilleure compréhension de notre analyse, qui se base en grande mesure sur cette classification et sur ces qualités syntaxiques et sémantiques recensées, nous rappelons que, dans la classification des deux linguistes, les verbes de sentiment sont rangés dans la classe P, classe des verbes psychologiques, où l'on retrouve : P1 : « avoir tel sentiment, telle pensée », avec 10 sous-classes ; P2 : « faire avoir tel sentiment », avec 3 sous-classes ; P3 : « manifester telle pensée sur quelque chose/quelqu'un », avec 3 sous-classes. Pour ce qui est des verbes de la classe P1, elle a comme représentants dans le roman en français les verbes : *aimer*, *contenter*,

craindre, détester, s'ennuyer, s'exciter, se fâcher, mécontenter, s'obstiner, ressentir. Parmi les verbes de la classe P2 on compte : *agacer, affecter, déséquilibrer, dégoûter, énerver, fatiguer, être gêné, faire rire.* Enfin, la dernière classe compte parmi ses représentants : *s'agiter, s'amuser, hurler, insulter, juger, pleurer, rire.* La traduction roumaine du roman comporte les mêmes classes et sous-classes de verbes. La fréquence des verbes de sentiment est variable : certains verbes sont très fréquents, enregistrant de nombreuses occurrences, d'autres le sont moins. Il y a ainsi des verbes qui apparaissent occasionnellement dans le texte, comme c'est le cas des verbes *agacer, affecter, s'agiter, s'écrier, énerver, se fâcher, gémir, impressionner, mécontenter, s'obstiner, se plaindre, supporter, surprendre* (une occurrence) ou celui des verbes *s'amuser, se contenter, insulter, juger, regretter, remercier, ressentir* (deux occurrences) ou *désirer, (se) fatiguer, se plaindre, plaire, reprocher* (trois occurrences). D'autres verbes sont plus fréquents, comme c'est le cas de : *aimer* (19 occurrences), *ennuyer, s'ennuyer, être ennuyé* (11 occurrences), *étonner, s'étonner* (7 occurrences), *pleurer* (15 occurrences), *rire/faire rire* (22 occurrences) ou *(se) sentir* (15 occurrences). Le dictionnaire de phrases élémentaires pourrait se constituer sans difficulté, en français comme en roumain, grâce à l'existence de phrases représentatives comme :

- (1) *Masson a essayé de le faire rire.* (fr.)
- (2) *Il dégoûte tout le monde avec ses croûtes.* (fr.)
- (3) *Après le déjeuner, je me suis ennuyé un peu.*(fr.)
- (4) *Masson a încercat să-l facă să râdă.* (roum.)
- (5) *Scârbește pe toată lumea cu cojile lui.* (roum.)
- (6) *După prânz, m-am cam plictisit.* (roum.)

Dans notre étude sur les verbes de sentiment identifiés dans le roman « *L'Étranger* » de Camus et leurs équivalents roumains, nous nous sommes arrêtés sur quelques aspects concernant les verbes psychologiques. Ces verbes ont une structure actancielle dont la réalisation peut être différente dans les deux langues mises en contraste. Sans compter que les verbes d'une langue peuvent avoir un ou plusieurs équivalents dans l'autre langue. Dans la plupart des cas il y a plusieurs moyens linguistiques pour exprimer

un sentiment : un verbe à sens plein, un verbe support basique, une combinaison libre, facilement analysable, ou une combinaison semi-figée, dont l'analyse est plus complexe.

Dans notre article nous avons étudié aussi certains aspects qui nous ont permis de mettre en évidence des structures actanciennes identiques dans les deux langues, par exemple celles dans lesquelles figurent de verbes de sentiment comme *rire, pleurer, dégoûter, (se) détester* qui ont une structure actancielle comparable à celle des verbes roumains correspondants identifiés dans la traduction roumaine, en l'occurrence *a râde, a plânge, a dezgusta (a scârbi), a (se) detesta*. Ce sont des verbes qui ont deux actants, l'un étant celui qui cause l'amusement, l'autre, celui qui exprime le sentiment, l'éprouve ou le manifeste. Dans l'ouvrage de Jean Dubois et Françoise Dubois Charlier sur les verbes français, ces verbes apparaissent avec les contextes dans le cadre desquels ils ont été analysés. Ainsi, le verbe *rire* apparaît dans la classe P1 des verbes psychologiques « avoir tel sentiment », plus exactement dans la sous-classe P1a, dans le contexte *On rit beaucoup dans ce bureau* (p.286). Ce verbe exprime, selon la définition des dictionnaires, la manifestation d'un état d'amusement et implique un être qui expérimente l'état d'amusement et un être/objet qui inspire ou détermine la manifestation de cet état d'amusement, dans notre cas, le rire. Dans le texte français et dans sa traduction roumaine, le verbe *rire* apparaît avec ses deux actants :

Masson a essayé de le faire rire. (fr.)

Masson a încercat să-l facă să râdă. (roum.)

Cela avait fait rire Marie. (fr.)

Asta a făcut-o pe Marie să râdă. (roum.)

Comme il s'agit d'une étude contrastive, nous avons signalé une caractéristique du verbe de sentiment *rire* (fr.) / *a râde* (roum.). Nous n'avons pas rencontré dans le texte roumain un emploi particulier du verbe *a râde* dans une construction avec le sujet au Datif :

« *Iți râzi de mine.* » (roum.)

« *Tu te moques de moi.* » (fr.)

Cet emploi devrait figurer dans un dictionnaire minimal de phrases contenant les emplois des verbes de sentiment. Nous notons par ailleurs qu'un tel dictionnaire n'existe pas encore et nous en signalons la nécessité. Nos recherches sur les emplois des verbes sont faites à l'aide du dexionline.ro, le seul dictionnaire numérique du roumain. Cet emploi pronominal du verbe *rire*, *se rire de quelqu'un*, existe aussi bien en français qu'en roumain, et la structure actancielle implique un actant, celui qui exprime l'état d'amusement, et un Subissant, celui dont on ri ou duquel on se moque. Ce type de structure actancielle n'a pas été identifié dans nos corpus comparables.

Dans cet article nous avons étudié aussi le problème des équivalents des verbes de sentiment français et roumains. Ces équivalents peuvent être uniques ou divergents, et nous pouvons citer dans ce sens le verbe ennuyer/s'ennuyer/ être ennuyé qui apparaît avec trois sens dans le roman de Camus dans les deux versions :

- le sens « éprouver un sentiment de lassitude, de fatigue provoqué par l'accoutumance à quelque chose, la monotonie de quelque chose, le manque d'intérêt de quelqu'un ou de quelque chose » (<http://www.cnrtl.fr>) dans un emploi pronominal, impliquant un seul actant :

Elle s'ennuyait toute seule. (fr.)

Se plictisea singură. (roum.)

- le même sens dans un emploi actif :

Il m'ennuyait un peu, mais je n'avais rien à faire et je n'avais pas sommeil. (fr.)

Mă cam plictisea, dar nu aveam nimic de făcut și nu-mi era somn. (roum.)

- un deuxième sens, celui de « éprouver un sentiment de regret » et dans un emploi passif :

Je lui ai dit [...] que j'étais ennuyé de ce qui était arrivé à son chien. (fr.)

I-am spus că [...] îmi pare rău de ce se întâmplase cu câinele lui. (roum.)

- un troisième (et le dernier) sens du verbe *ennuyer* identifié dans le roman « *L'Étranger* » de Camus est « éprouver un sentiment de malaise, un désagrément » :

Peu après, le patron m'a fait appeler et, sur le moment, j'ai été ennuyé. (fr.)

Puțin după asta, patronul m-a chemat la el și pentru moment m-am indispus. (roum).

Dans notre article nous nous sommes arrêtés aussi sur les moyens linguistiques de réalisation des verbes de sentiment, à savoir : verbe à sens plein, verbe support basique, verbe à combinatoire libre, structure semi-figée. Les constatations et les conclusions que nous avons tirées de cette étude se rapportent uniquement au texte de Camus. Pour ce texte, les constatations concernant les moyens linguistiques de réalisations des verbes de sentiment sont essentiellement:

- les verbes supports basiques: *être, avoir, paraître, faire, se mettre, prendre;*
- les séquences libres réalisées avec divers verbes comme *regarder qqn. avec + Nom de sentiment (haine, terreur, etc.)*
- une séquence figée.

Les cas les plus intéressants d'un point de vue contrastif sont ceux des verbes être et avoir combinés avec des substantifs ou adjectifs subjectifs. Le verbe *être* peut se combiner (et se combine dans le texte de Camus et dans la traduction roumaine) avec un nombre considérable d'adjectifs de sentiments, selon les cas précis identifiés:

être heureux (6) / nerveux (1) / étonné (6) / surpris (1) / intéressant (1) / jaloux (1) / content (7) / égal (2) / malheureux (2) / insoutenable (1) / pâle (2) / fatigué (3) / lassé (1) / méchant (1) / tourmenté (1) / étourdi (1) / détesté (1) / doux (1) / ennuyeux (1) / surpris (1) / indifférent (1) / désespéré (1) / ému (1).

Quant au verbe *avoir*, son emploi présente une particularité de construction et une divergence entre le français et le roumain. Dans les cas identifiés dans les deux textes (français et roumain) on a enregistré les cas suivants:

avoir honte (1) / peine (1) / plaisir (1) / envie (6).

La divergence enregistrée concerne la structure actancielle de la construction avec le verbe support *avoir* en français et en roumain. L'actant qui réalise la fonction « sujet » est le siège de l'état émotionnel du sentiment éprouvé:

Ils avaient l'air tout à fait calmes et presque contents. (fr.)

Păreau perfect liniștiți și aproape mulțumiți. (roum.)

La divergence provient du choix du verbe support équivalent en roumain, verbe support qui peut être le verbe *être*:

Ils avaient tous beaucoup de peine pour moi. (fr.)

Toți erau foarte triști din cauza mea. (roum.)

Dans le cas de *avoir honte*, nous devons préciser que le remplacement dans la traduction du verbe *avoir* par le verbe *être* est dû à l'idiomaticité des deux langues. Le roumain exprime le fait d'éprouver un sentiment d'humiliation (la honte) à l'aide du verbe *a fi* et d'un sujet au Datif (*a-i fi rusine*).

Dans les deux corpus comparables que nous avons constitués, nous avons pu identifier des situations dans lesquelles le sentiment est exprimé par une séquence figée, en français comme en roumain. Dans les séquences figées respectives on identifie la présence d'un verbe de sentiment ou bien l'expression d'un état psychique par l'intermédiaire d'un verbe support et d'un substantif subjectif. Parfois, il s'agit tout simplement d'une séquence figée, qui, par définition, est indécomposable. On mentionne, pour exemplifier ce que nous venons d'affirmer, les séquences figées suivantes : *sauter de joie, en avoir assez*, qui sont traduites par *a sări în sus de bucurie, a-i ajunge*. Il faut dire quand même que les séquences figées sont assez rarement employées dans les textes du roman « *L'Etranger* » de Camus, en roumain et en français, surtout dans l'expression des sentiments.

Si l'on continue l'analyse de l'expression des sentiments par l'intermédiaire des verbes supports basiques associés à des adjectifs ou à des substantifs, on constate que dans une grande partie des cas identifiés, les adjectifs sont déterminés par une quantification. Ainsi, l'Expérient est *très content, presque content, bien malheureux, trop malheureux, un peu étourdi, très pâle*. Les substantifs peuvent être, eux-aussi déterminés par un quantificateur : avoir *trop de peine, causer une sorte d'étourdissement, éprouver un certain ennui*.

Les verbes de sentiment sont une catégorie de verbes qui présentent certaines caractéristiques syntaxiques et sémantiques, selon la classe à

laquelle ils appartiennent. Par conséquent, il ne devrait pas y avoir beaucoup de divergences entre la même classe de verbes dans deux langues mises en contraste.

Les divergences qui apparaissent sont dues au caractère idiomatique de certaines constructions ou au polysémantisme de certains verbes.

En général, chaque verbe de sentiment représente une catégorie, dans le sens que les cognitivistes donnent à ce terme. La plupart des verbes dits à sens plein sont des verbes appartenant au niveau de base (aimer, affecter, s'amuser, se contenter, déplaire, etc. Les langues trouvent parfois des moyens similaires, parfois des moyens divergents de réaliser ces catégories de verbes de sentiment.

L'approche contrastive a été favorisée dans un de nos ouvrages, un livre que nous avons intitulé *Analyse linguistique et traduction*. Dans ce livre, nous avons voulu mettre en évidence la multitude de domaines que l'approche contrastive touche lorsqu'il s'agit de prendre ce biais en vue de réaliser l'opération de traduction.

Cet ouvrage a été le fruit d'une longue opération d'observation et d'une analyse pointue et détaillée concernant les habiletés de traducteurs des apprentis-traducteurs et la possibilité de développer ces habiletés par l'intermédiaire de l'analyse contrastive. Le corpus étant déjà identifié, il ne nous restait qu'à mettre en place un mécanisme d'analyse et d'évaluation des résultats. Le mécanisme d'analyse a impliqué tous les aspects de l'opération de traduction : aspects concernant la sémantique, la syntaxe, la rhétorique, la lexicologie, la morphologie, l'intertextualité, les connaissances encyclopédiques dans tous les domaines de la vie, connaissances du vocabulaire, connaissances d'histoire de l'humanité et la succession des types de sociétés et de régimes politiques, connaissances concernant l'influence de toutes les conditions socio-historico-politiques dans l'évolution du langage.

Il est vrai que pour réaliser nos buts nous avons choisi un texte difficile par son caractère analytique, donc abstrait, et par son caractère scientifique, donc impliquant des connaissances un peu plus poussées dans tous les domaines de la vie. Autrement dit, la traduction de ce livre n'est pas à portée

de tout le monde, il faut pour la réussir des connaissances profondes et détaillées non seulement dans le domaine de la linguistique (dans tous les sous-domaines de la linguistique) et dans des domaines comme l'histoire, la sociologie, l'idéologie, la littérature et d'autres.

En revenant à l'approche contrastive, nous avons montré dans notre ouvrage que l'approche du lexique, du vocabulaire caractéristique à une époque, à un courant littéraire ou idéologique est strictement marqué par la connaissance des causes qui ont conduit à l'existence de ce types de langages ou de constructions (par exemple le langage caractéristique du communisme, la langue de bois a été créée pour contribuer à la manipulation des masses ; le Politiquement correct a été créé pour éviter de froisser des sensibilités chez des personnes défavorisées ou se considérant comme telles).

Nous avons aussi voulu montrer que la traduction sans la connaissance des conditions socio-historiques où les termes sont apparus est difficilement réalisable, sinon impossible. Certains termes, par exemples ceux qui se terminent en *-isme*) représentent des courants idéologiques qui ont depuis disparu mais qui ont laissé des traces dans la langue; certains termes sont entrés dans la langue à titre d'emprunts, surtout les anglicismes qui nous donnent à tous tant de fil à retordre ; certains termes sont entrés dans la langue grâce à des écrivains qui ont trouvé bon de les employer dans des circonstances diverses, pour des raisons de style ou d'économie.

Notre ouvrage a eu à la base un travail fait avec les étudiants en Master en le année, que nous avons appelés des apprentis-traducteurs. Il leur a été demandé d'identifier les difficultés de traduction d'un livre publié récemment (La Guerre des mots, appartenant à Jean-Yves Clouzet, en 2008 aux Éditions de Paris). Il faut dire que nous avons précédemment identifié toutes (ou presque) les difficultés de traduction et nous en avons fait une classification. Ce que nous attendions de nos apprentis-traducteurs était d'identifier le plus grand nombre de difficultés, de les identifier, de les expliquer et de les résoudre.

Compte tenu du niveau de connaissances des apprentis-traducteurs, nous avons pu constater que les apprentis-traducteurs ont une image

simplifiée de leur activité de traducteurs. À leur avis, la possession d'une attestation ou d'un diplôme de traducteur leur serait suffisante pour aborder n'importe quelle traduction sans réfléchir aux idées exprimées par Daniel Gouadec (2007) qui fait un inventaire des compétences nécessaires à un bon traducteur, compétences qui incluent des connaissances encyclopédiques dans tous les domaines, des connaissances de vocabulaire, syntaxe, sémantique, histoire, intertextualité, etc. Nous avons développé et explicité la question posée par Daniel Gouadec (2007) *Should I or shouldn't I, Have I got what it takes to be a translator?* dans un des chapitres de son livre.

Un chapitre de l'ouvrage de Daniel Gouadec (2007 :149-158) s'appelle, d'une manière très suggestive « *Should I or shouldn't I? Have I got what it takes to be a translator?* ». Il parle de ce qu'on appelle dans le jargon des spécialistes de *prérequis* (150) dont il énumère quelques uns parmi lesquels : la parfaite connaissance de la langue dont on traduit et de la langue vers laquelle on traduit ; des compétences multiculturelles qui se rapportent à l'existence d'une culture solide ; familiarisation avec le domaine concerné par la traduction ; respect de ce que le mot traduire veut dire et respect des limites de cette activité.

Dans les grandes lignes, les prérequis de Gouadec (2007 : 150) sont ce dont un traducteur a besoin pour s'acquitter de la tâche de traduire cet essai linguistique : il doit connaître parfaitement le français et le roumain, il doit avoir des connaissances que nous avons appelées connaissances encyclopédiques, il doit être familiarisé avec le domaine de la linguistique, des lettres, et en général celui des sciences humaines, il doit respecter l'esprit de l'œuvre traduite et, surtout, ne pas intervenir dans le texte.

L'énumération des difficultés de traduction ainsi que leur classification nous offre une image assez claire sur l'ensemble des connaissances et des compétences du traducteur. Ce que l'on attend de lui c'est une approche contrastive des deux langues, le français et le roumain. Cette approche concerne le niveau de l'unité linguistique qui, comme nous l'avons bien vu, peut avoir des dimensions variables. Elle peut aller du mot au syntagme ou bien elle peut concerner des séquences (c'est le cas des séquences figées).

Parfois, l'approche contrastive dépasse le niveau des syntagmes et concerne la phrase tout entière, sinon le texte tout entier.

Sur le parcours de notre livre nous avons pris en considération les connaissances nécessaires à un traducteur pour pouvoir exercer l'un des métiers de la traduction (traducteur littéraire) et la manière dont l'absence de ces connaissances entrave un bon travail. Ce n'est pas bien de ne pas savoir qui a été Makine, qui se prénomme Andreï, et dans le cas duquel si on voit un M. précéder son nom ce M. vient de *monsieur* et non pas d'un de ses prénoms. Il faudrait aussi avoir des connaissances concernant la Bible, pour ne pas nous tromper dans le cas de certaines citations de la Bible; il faudrait avoir des connaissances concernant la religion des peuples pour ne pas se tromper dans le cas de nombreux conflits religieux qui ont secoué l'humanité; il faudrait avoir des connaissances sur le changement d'idéologie des peuples à l'occasion des révolutions qui se sont passées dans le monde et qui ont à jamais marqué notre évolution.

La conclusion que l'on peut tirer d'un ouvrage de ce genre est qu'il faut être un bon linguiste, un bon sociologue, un bon historien, un bon sémanticien, lexicologue et lexicographe en même temps pour traduire certains ouvrages qui appartiennent à des personnalités d'une haute qualité intellectuelle et qui, dans leurs oeuvres, touchent des aspects divers de la vie en société. Tous les détenteurs d'un diplôme de traducteurs ne peuvent pas aborder la traduction d'une oeuvre complexe s'ils ne sont pas parfaitement armés, doués et spécialistes dans des domaines qui peuvent sembler ne rien à voir avec la traduction mais qui y sont intrinsèquement liés. Un traducteur doit être, sinon un abîme de science, alors une partie constitutive et un apprenant perpétuel. Le monde ne s'arrêtera pas avec lui, donc pour pouvoir le comprendre et le faire partager, le traducteur doit être au courant de tout, à tout moment et en toute connaissance de cause.

3.6. Théorie de la traduction

La théorie de la traduction est un domaine d'intérêt qui ne peut pas être considéré en dehors des autres sous-domaines de la linguistique. Pour traduire, nous devons avoir acquis des connaissances étendues dans

beaucoup de domaines, nous devons réunir des compétences différentes et nous devons mettre en place des stratégies de traduction différentes, selon le type de texte, le type de traduction, le donneur d'emploi, ses exigences et les compétences requises.

Comme la traduction est un exercice comme tous les autres dans l'acquisition d'une langue étrangère ou de l'évaluation des connaissances dans une langue étrangère, cette approche de la théorie de la traduction est aussi possible.

C'est par ce biais que nous allons commencer la présentation de nos contributions dans le domaine de la théorie de la traduction.

Dans une communication présentée aux *8es Journées scientifiques du Réseau de chercheurs Lexicologie, terminologie, traduction*, tenues à Lisbonne en octobre 2009, nous avons insisté sur les causes de la contre-réussite des étudiants dans la traduction et, de ce point de vue, nous avons essayé de faire une classification de leurs fautes. Notre intérêt a porté sur la solution que les étudiants ont identifiée en matière de transfert et d'équivalence. Dans cette communication, nous avons souligné encore une fois l'étroite corrélation qui existe entre la théorie de la traduction et l'analyse contrastive entre deux langues en contact. L'analyse contrastive fournit les instruments de comparaison des moyens grammaticaux, lexicaux, sémantiques, pragmatiques et stylistiques dont dispose chaque langue pour exprimer une information et permet d'identifier les possibilités de transfert d'une langue à l'autre avec le minimum de perte et le maximum de correction.

Sur le parcours de cette communication nous avons essayé de faire un inventaire des difficultés que les apprenants-étudiants doivent prendre en considération : l'étendue de l'unité de traduction, le sens du message transmis, les moyens dont ils disposent en vue du transfert de l'information d'une langue à l'autre, leur capacité de mise en place d'une stratégie plus ou moins rapide de présentation et d'acquisition de nouveaux moyens, plus appropriés, de réalisation du transfert.

Dans l'activité de traduction, les étudiants doivent trouver l'équivalent pour un mot, un syntagme, une phrase ou parfois pour une unité plus étendue. Les langues présentent des manières différentes de segmentation

de la réalité extralinguistique, de la vie et de l'expérience humaine. Dans ces conditions, une transposition mécanique, automatique des termes d'une langue à l'autre n'est pas une traduction. Il faut trouver l'équivalent le plus approprié qui soit capable de rendre le même sens, la même idée, le même ton, la même intention de communication. Les étudiants rencontrent des difficultés multiples, ayant des causes multiples. En réunissant ces deux critères, nous avons établi une classification des erreurs des étudiants lorsqu'il s'agit pour eux de faire des traductions tirées des médias écrits. La constatation qui s'est imposée est que la grande majorité des erreurs sont dues à :

- **l'incompétence linguistique** (connaissances insuffisantes de lexique, méconnaissance des néologismes, l'impossibilité de faire une traduction adéquate d'un terme inventé et l'impossibilité de résoudre le problème des faux-amis, la méconnaissance des sigles) ;
- **l'incompétence grammaticale** (erreurs de syntaxe dues à la difficulté d'identifier le sujet de la phrase, à la difficulté d'identifier une relation logique; erreurs dues à la connaissance insuffisante de la morphologie comme le rôle et l'emploi de l'infinitif de la narration et des pronoms adverbiaux) ;
- **incompétence sémantique** (la méconnaissance du phénomène linguistique de la polysémie, le sens des métasèmes comme la métonymie, la méconnaissance des proverbes, l'impossibilité de saisir la connotation d'un terme là où elle existe) ;
- **incompétence stylistique** (méconnaissance de l'argot, du langage familier et populaire) ;
- **incompétence textuelle** (l'impossibilité de saisir la valeur de *ce* en tant que substitut et d'anaphore) ;
- **incompétence culturelle** (lacunes dans la connaissance de l'histoire de la France, lacunes dans la connaissance des moments importants de la vie socio-culturelle de la France).

Notre but n'a pas été seulement celui de mettre en évidence les erreurs des étudiants, mais surtout celui d'en trouver les causes et de pouvoir

trouver les moyens pédagogiques adéquats pour éliminer ces erreurs (des batteries d'exercices bien ciblés).

La communication a été acceptée par le comité scientifique de la manifestation scientifique et a été publiée dans les Actes des 8es Journées scientifiques du Réseau de chercheurs Lexicologie, Terminologie et traduction « Passeurs de mots, passeurs d'espoir. Lexicologie, terminologie et traduction face au défi de la diversité », 2011, Éditions des archives contemporaines, Paris.

Comme nous avons identifié dans l'article précédent l'une des causes qui conduisent les étudiants vers des traductions fautives, les faux-amis, nous nous sommes arrêtés plus longuement à ce problème dans un article intitulé « Les faux-amis et la traduction » qui traite spécifiquement du mécanisme de fonctionnement des faux-amis. La traduction est un transfert d'une information, communication ou message d'une langue à l'autre. Georges Mounin a souligné (1955) l'impossibilité de faire un transfert total d'une langue à une autre, ce qui a amené Georges Mounin à appeler la traduction « la belle infidèle ». Nous avons pris en considération le fait que la traduction ne favorise pas uniquement le contact de deux langues mais aussi le contact de deux civilisations, contact qui est à l'origine de plusieurs phénomènes d'interférence (Corinne Wecksteen, 2007:193) qui peuvent engendrer l'emploi fautif d'un terme à la place d'un autre avec lequel il présente des ressemblances. Ces termes s'appellent « des faux amis » et leur emploi représente une faute fréquente chez les apprenants d'une langue étrangère.

Dans l'article dédié à ce problème, nous nous sommes proposé d'identifier les faux-amis qui apparaissent le plus fréquemment dans les productions écrites des étudiants dans le but d'établir des stratégies pour les neutraliser.

Dans une approche globale des fautes de langue, les faux-amis font partie d'une catégorie plus grande, celle des fautes interférentielles. À l'intérieur des fautes interférentielles il y a deux sous-catégories: les calques linguistiques et les faux amis. Les calques linguistiques et les faux amis sont, généralement parlant, le produit linguistique d'un utilisateur d'une langue étrangère. Le calque linguistique ne représente pas dans tous les cas

une faute de langue tandis que pour les faux amis l'affirmation ne se vérifie pas. Le calque se situe entre l'emprunt et le néologisme, comme c'est le cas du mot anglais "to realize" qui signifie "comprendre" en français et "a înțelege" en roumain. Toutes les situations dans lesquelles on identifie des calques linguistiques ne sont pas aussi bénéfiques et profitables pour l'une des deux langues considérées (voir les cas des verbes *assédier et *exploder). Des recherches approfondies ont mis en évidence la cause la plus fréquente de l'apparition des faux-amis : la ressemblance des signifiants des signes de deux langues différentes, signifiants qui se trouvent souvent en relation d'homonymie ou paronymie (Ballard, M. 1999:9). Le nombre de cas d'homonymie est très grand et dans certaines situations, l'homonymie représente un danger pour l'apprenant d'une langue étrangère (Ballard, M. 1999:9). Les homonymes ne se superposent pas en totalité, et souvent nous avons affaire à une confusion partiellement explicable (l'adjectif « sensible » dans le syntagme « accroissement sensible du chiffre d'affaires », le substantif « mobilité » dans le syntagme « la mobilité de la force de travail » ou « la séparation » dans le syntagme « la séparation des parents », etc.)

Parfois, les faux amis sont le résultat de l'étymologie fautive d'un terme. Cela conduit à une traduction tout à fait impropre. La séquence française « jour ouvrable » qui signifie en roumain « zi lucrătoare » connaît des traductions fautives en français, l'une d'elles étant « jour de travail ». La cause de l'apparition de ce faux ami est l'ignorance de l'étymologie du terme « ouvrable ». L'existence des synonymes peut favoriser elle aussi l'apparition des faux-amis et nous pouvons citer à l'appui le cas de certaines collocations à l'intérieur desquelles on remplace l'un des termes : *changer d'avis* devient **changer d'opinion*). Ce mécanisme de création des faux-amis peut conduire à l'apparition de fautes de grammaire, comme celle du changement de la classe grammaticale d'un mot (*la reine d'Angleterre et ses sujets* devient **la reine d'Angleterre et ses soumis*).

Nos recherches concernant le problème soulevé par les faux-amis nous ont conduits à la conclusion que les dégâts causés par cette faute interférentielle peuvent s'étendre au-delà du lexème, elle peut affecter des

unités linguistiques comme le syntagme libre, la collocation ou les syntagmes dites figées.

Les résultats de cette étude ont été publiés dans le Bulletin scientifique de l'Université *Transilvania* de Brasov, dans un article intitulé *Les faux-amis dans la traduction* (Bulletin of the Transilvania University of Brasov, Series IV, Philology- Cultural Studies, vol 4 (53), no.2/2011, ISSN 2066-768X.)

La problématique de la traduction est assez vaste, vu la complexité de l'activité et peut se rapporter aussi à l'importance de l'intertextualité. L'intertextualité est définie comme l'ensemble des relations explicites ou implicites qu'un texte entretient avec d'autres textes (P. Charaudeau, D. Maingueneau, 2002 : 327). Il est évident que l'intertextualité a son mot à dire dans le processus de l'interprétation d'une œuvre littéraire, mais elle s'avère d'une grande utilité dans la compréhension, dans l'interprétation et dans la traduction des textes non littéraires. C'est le cas des articles publiés dans divers journaux ou magazines qui seraient incompréhensibles, impénétrables et intraduisibles sans l'intervention de l'intertextualité. L'interprétation de certains textes est affectée par l'intertextualité car, par les allusions, les sous-entendus et autres indices, elle propose une seconde lecture (Michel Morel : 2006). Le phénomène de l'intertextualité doit être pris en compte dans l'activité de traduction car, par le surplus d'informations qu'elle apporte contribue à la clarification du sens global du texte. La traduction doit inclure ce sens supplémentaire, qui représente une partie constitutive du texte analysé, dispersé comme il est dans le texte, comme une sorte de non-dit, différent quand même du sous-entendu ou de l'implicite. Nous avons étudié le problème de l'intertextualité dans le cas d'un article intitulé *Comment peut-on être Rom ?* (écrit par François Colcanap et publié dans *Libération.fr* du 19.08.2010) qui concerne, évidemment, la situation des Roms dans l'espace européen. On remarque l'implication de l'intertextualité dès le titre de l'article qui évoque les *Lettres persanes* de Montesquieu (la lettre XXX, intitulée *Comment peut-on être persan ?*). Pour renforcer le pastiche, l'auteur de l'article maintient le style épistolaire et sur le parcours de l'article il y a toutes sortes d'allusions aux situations actuelles sans la connaissance desquelles la traduction est impossible (des allusions

aux *hommes de pouvoir*, en l'occurrence le président de la République française de l'époque, Nicolas Sarkozy, des sous-entendus qui concernent par exemple l'origine du président, qui est le fils d'un immigré hongrois, des allusions à d'autres personnes de la vie politique française, comme Marine Le Pen et des allusions culturelles, concernant la Légion d'honneur). Toutes ces allusions doivent être bien connues, comprises et interprétées pour être introduites dans le texte traduit sans affecter le message. Le traducteur ne doit pas perdre de vue le fait qu'il est un médiateur culturel ce qui signifie qu'il doit saisir les éléments du texte qui font référence à un autre texte, il doit décider lui-même ce qu'il faut retenir de l'allusion faite, du sous-entendu suggéré, de l'implication inférée. En plus de cela, il doit faire preuve de compétences linguistiques avancées qui lui permettent de trouver l'équivalent juste, d'opérer un choix parmi les synonymes, de mesurer la quantité d'information qui doit être transmise et traduite, de trouver le ton juste pour respecter les intentions de communication de l'auteur du texte à traduire.

Toutes ces recherches en vue de mettre en valeur l'importance de l'intertextualité dans l'économie de la traduction ont été publiées dans l'article intitulé *Traduction et intertextualité*, publié dans *Studia Universitatis « Petru Maior » Philologia*, no. 10, Targu-Mures : Editura Universitatii « Petru Maior », ISSN 1582-9960.

Parmi les textes qui, décidément, présentent des difficultés de traduction se trouvent ceux qui renferment des idées reçues. Nous avons abordé ce problème dans un article intitulé *Les idées reçues face au défi de la traduction*. L'article a été suggéré par la lecture d'un livre intitulé *C'est beau, mais c'est faux*, appartenant à Patrice Louis (2004). La traduction de ces idées reçues (impliquant des préjugés, des mentalités, des idées préconçues, des croyances et autres) s'avère difficile, parce que les langues concernées par l'opération de traduction sont structurées de manière différente et connaissent des divergences en ce qui concerne la structuration des faits extra-linguistiques. De plus, les mentalités diffèrent d'une langue à l'autre, d'une communauté à l'autre et d'une civilisation à l'autre. Certains linguistes (Ruth Amossy, Anne Herschberg Pierrot : 2005) rangent les idées reçues

dans une classe de notions à laquelle appartiennent les stéréotypes, les clichés, les lieux communs, les poncifs. Les idées reçues sont, à proprement parler, des structures linguistiques plus vastes qui réunissent des « évidences partagées, des représentations collectives ». Nous ne devons pas oublier que, en fait, la notion a été consacrée par le *Dictionnaire des idées reçues* de G. Flaubert (<http://www.ebooksgratuits.com/>) où les idées sont plutôt inventoriées par ordre alphabétique que rangées dans une catégorie ou une autre. Plus récemment, dans les années 80, Marina Yaguello commence un « *Catalogue des idées reçues sur la langue* » mais il s'agit là plutôt d'un débat sur la linguistique que sur la construction mentale ou sur le fondement idéologique des idées reçues. Le débat porte par exemple sur l'idée que l'identité linguistique coïncide dans les grandes lignes avec l'identité nationale, ce qui est contredit par ce qu'on appelle communément la réalité du terrain.

Dans notre recherche, nous nous sommes arrêtés sur la collection d'idées reçues contenues dans le livre « *C'est beau mais c'est faux* », appartenant à Patrice Louis (2004). Le livre présente plus de soixante-dix idées reçues avec une petite histoire qui accompagne chacune des idées et qui justifie l'apparition ou le maintien de l'idée en cause. On apprend ainsi que l'on pense du bridge, que c'est un jeu britannique mais que le mot est russe ; que « *l'Ange bleu* » n'est pas Marlène Dietrich mais le cabaret où elle chantait ; que la formule « *l'olympiade prochaine aura lieu à Athènes* » est fautive, car l'olympiade représente la période qui sépare deux jeux olympiques, alors une olympiade a normalement quatre ans et juste après l'olympiade on peut parler du début des jeux olympiques.

L'idée qui se trouve à la base de cet article est que la traduction d'un pareil livre présente un double défi. Premièrement, il s'agit de résoudre les difficultés de traduction qui surgissent dans n'importe quelle traduction, difficultés engendrées par les divergences structurelles entre deux langues étrangères. Deuxièmement, il s'agit de traduire, ou plutôt de faire comprendre dans une autre langue des faits de langue qui sont évidents pour un lecteur natif, mais faute de correspondant dans une autre langue, leur traduction est plus difficile et leur mise en relief presque impossible.

Nous avons pris en considération deux unités de traduction : la partie du discours (représentée par l'adjectif et le substantif) et l'énoncé.

Les adjectifs, même les plus courants, peuvent mettre le traducteur dans l'embarras et leur transposition d'une langue à l'autre s'avère surprenante, comme c'est le cas pour les adjectifs *poli, bas, moustachu, chôme*.

En ce qui concerne les substantifs et leur traduction du français vers le roumain nous analysons quelques exemples significatifs. Les substantifs d'une langue peuvent être traduits dans une autre langue par la même partie du discours ou par une autre, ce qui implique une réorganisation morphologique, réorganisation de la structure interne des mots et parfois des règles de combinaison des mots avec leurs déterminants et leurs prédéterminants.

Pour ce qui est de l'énoncé en tant qu'unité de traduction, la difficulté de traduction réside, dans certains cas, dans le fait qu'il y a des contradictions au niveau du texte d'origine qui doivent être résolues par le traducteur.

Nous donnons un seul exemple qui est plus qu'édifiant « *Qu'un individu soit 'refroidi' de voir ses espoirs déçus : il est 'échaudé'* ».

Les idées reçues caractérisent le langage humain et elles changent non seulement avec le temps mais aussi en fonction d'un ensemble d'autres facteurs qui tiennent de la vie sociale, de la situation économique, des conditions historiques. Certaines idées reçues sont spécifiques à un peuple ou à une communauté ou alors elles sont spécifiques à une période historique. Le transfert de ces idées reçues d'une langue à une autre revient au traducteur, qui, dans cette situation particulière, justifie son appellation de médiateur culturel. Parfois, même le plus consciencieux des médiateurs ne peut pas remplir sa tâche car les différences de structuration des langues, les différences de mentalités, l'évolution des langues, les influences différentes qu'elles subissent ne vont pas toujours dans le même sens. Il y a des caractéristiques qui appartiennent uniquement à une langue et qui sont intraduisibles dans une autre langue. La tâche du traducteur est de rendre cet intraduisible du moins compréhensible dans l'autre langue, même s'il est obligé parfois à renoncer à la beauté et à l'élégance de l'expression originale.

L'article dans lequel nous avons présenté tous ces aspects s'intitule *Les idées reçues face au défi de la traduction* qui a été publié dans *Studia Universitatis « Petru Maior » Philologia, Targu-Mures. (en ligne)* <http://www.upm.ro/cercetare/studia%20website/html/arhiva.html>.

Un autre aspect de la traduction qui nous a intéressé a été la manière dont les unités de traduction, séquences libres, séquences figées et collocations sont traitées dans la traduction des textes de spécialité. Nous avons présenté ce problème avec les difficultés impliquées dans l'article *Séquences libres, séquences figées et collocations dans la perspective de la traduction*.

Dans la littérature de spécialité on parle non seulement de texte de spécialité mais aussi de discours spécialisé, les deux constituant des manifestations de la communication spécialisée (Laurent Gautier, 2007). Il semble que les linguistes ont renoncé à la notion de langue de spécialité qui « souffre d'induire une fragmentation et une marginalité qui sont contre-intuitives. [...] La notion de langue spécialisée est plus pragmatique : c'est une langue naturelle considérée en tant que vecteur de connaissances spécialisées. En passant de 'langue spécialisée' à 'discours spécialisé' nous souhaitons insister encore davantage sur sa dimension fonctionnelle' » (Laurent Gautier, 2007). L'auteur cité, tout en se rapportant à des aspects différents de la langue, souligne fortement la nécessité de prendre en considération des ensembles plus vastes de la langue pour pouvoir comprendre le sens et le message de la communication.

Ce qui nous préoccupe particulièrement c'est la compréhension des textes spécialisés en vue de la traduction. Il ne fait aucun doute que les textes spécialisés s'adressent aux spécialistes, mais ces textes sont d'habitude décodés par des traducteurs qui ne sont pas nécessairement des spécialistes du domaine visé. Ils appliquent alors une stratégie qui commence par la familiarisation avec le domaine et qui consiste dans la recherche de documents traitant du domaine : des articles publiés dans des revues de spécialité, des manuels, des glossaires terminologiques, des dictionnaires. Une lecture assidue de ces textes va permettre au traducteur de s'approprier le domaine de spécialité et, en plus de cela, d'identifier des

séquences significatives. Ces séquences significatives peuvent être des séquences librement constituées, ou des syntagmes libres, des séquences figées ou des collocations. Dans l'étude des textes spécialisés, l'approche du traducteur sera plutôt une approche phraséologique qui visera non seulement l'identification des unités de sens mais aussi l'identification d'un équivalent dans la langue cible de la traduction.

Pour une meilleure compréhension de nos intentions, nous citons l'exemple donné par John Humbley et Oscar Torres Vera (2010) qui, en se tournant vers un texte de spécialité qu'ils appellent « basique », celui de la recette de cuisine, analysent le terme *farine type 55*. La traduction de ce terme implique la connaissance de l'origine de cette farine, de son lieu de fabrication et des caractéristiques qu'elle présente. Les deux auteurs cités considèrent que cette séquence est une « séquence significative » pour la traduction.

Par conséquent, dans la traduction des textes de spécialité, le traducteur doit être, tout d'abord, à la recherche de ce type de séquences. Dans les textes spécialisés ou non-spécialisés, les unités lexicales se combinent selon des affinités syntaxiques et/ou sémantiques. Les affinités combinatoires des unités monolexicales conduisent à la formation d'unités polylexicales qui sont plus ou moins soudées. Leur analyse en vue de la compréhension et de la traduction tient de ce que Philippe Thoiron (1991) appelle « *un problème de stratégie de décodage* ». Il arrive souvent que l'explication d'un terme de stricte spécialité se trouve dans une reformulation à l'intérieur du même texte ou après quelques signes de ponctuation, comme les parenthèses et les tirets. Mais dans la plupart des cas, il revient au traducteur d'identifier le sens des structures libres, des structures figées ou des collocations.

Dans l'article, nous avons repris quelques notions de base, comme la combinatoire lexicale, employé par Julien Algirdas Greimas et Joseph Courtès (1979) et par Teodora Cristea (2001) en essayant de voir quelle est la possibilité d'identifier les mêmes combinatoires lexicales dans deux langues mises en contact en vue de la traduction. La situation la moins problématique est, évidemment, la situation des combinatoires libres (ou

séquences libres) comme c'est le cas du syntagme *le premier sous-gouverneur chargé de l'application des réformes bancaires*.

En ce qui concerne les structures figées (« *Tiff Macklem enfonce le clou* » ou « *nombre de banques traînent la patte* ») nous avons étudié les manifestations des possibilités combinatoires des termes faisant partie des séquences figées. Nous avons pu constater que, dans les grandes lignes, les combinaisons se font conformément aux valences combinatoires des termes, mais le sens doit être cherché ailleurs, parfois dans l'interprétation connotative ou figurée des termes respectifs. À la recherche d'une explication pour le sens des séquences figées, Gérard Petit et Evangélia Liberopoulou (2008) considèrent que les locutions figées sont « *des macrostructures pouvant avoir la structure et le format de syntagmes complets* » dont le sens « *sera supposé se résoudre à partir de celui du mot simple qui constitue la tête syntaxique de l'expression* ». On est amené à comprendre que les séquences figées posent deux problèmes au traducteur: l'identification du sens et l'identification d'une séquence équivalente de tous les points de vue, si possible (équivalence de structure et équivalence de sens).

Pour ce qui est de la traduction des collocations des textes de spécialité, la situation devient un peu plus difficile, car la compréhension du sens des collocations implique des connaissances de spécialité, donc un effort supplémentaire pour le traducteur.

Selon Agnès Tutin (2005), les collocations sont « des expressions linguistiques bi-partites, récurrentes dans la langue, comme *essuyer un échec* ou *peur bleue*, dont la base (par exemple *échec* dans *essuyer un échec*) conserve son sens premier, alors que l'autre, appelé collocatif (*essuyer*, dans *essuyer un échec*), bien que souvent transparent, est plus difficilement prédictible ». Si on applique la classification des collocations faite par Tutin et Grossmann (2002), on pourrait dire que *droit national* est une collocation transparente, car le collocatif est interprétable, mais non prédictible ; *risque systémique* est une collocation opaque, car l'interprétation du collocatif n'est ni transparente ni prédictible ; *prendre du retard* où l'association est interprétable et prédictible, est une collocation régulière.

Il est incontestable que chacune des structures binaires (collocations) ont un sens qui se forme autour de la base de la collocation mais qui est précisé par le collocatif. Les constituants de la collocation ne s'associent pas au hasard et pourtant cette association n'est pas figée. C'est pour cela que beaucoup de linguistes soulignent le non figement des collocations.

Ce qui compte pour la traduction c'est que, dans la langue cible, c'est toujours la base de la collocation qui aura le plus grand poids dans l'équivalent de la collocation dans la langue d'arrivée.

Nous avons conclu cet article en montrant, encore une fois, que les associations des mots sur l'axe syntagmatique se font sur la base de leurs affinités combinatoires. Les syntagmes libres, les syntagmes figés et les collocations se forment selon des règles bien établies ou selon des règles qui fonctionnent à un certain moment de l'évolution de la langue.

A côté des règles de formation de ces structures associatives, ce qui compte pour les linguistes, pour les terminologues et pour les traducteurs est l'identification du sens de ces associations. Pour pouvoir donner un équivalent exact, le traducteur se trouve dans la situation de faire un travail complexe qui consiste dans l'identification des sèmes constitutifs de l'unité de sens, l'identification de ses possibilités combinatoires et des contextes les plus fréquents dans lesquels ces unités apparaissent.

Tous ces aspects ont été débattus dans l'article *Séquences libres, séquences figées et collocations dans la perspective de la traduction*, publié dans *Studia Universitatis « Petru Maior » Philologia*, no. 12, Targu-Mures : Editura Universitatii « Petru Maior », ISSN 1582-9960.

Le processus de traduction doit faire face à des défis encore plus grands quand il s'agit d'un phénomène linguistique courant dans le langage actuel, à savoir le défigement des séquences figées. Nous nous sommes occupés de ce problème dans l'article *Défigement et traduction: déconstruction et reconstruction de l'unité de traduction*.

Le figement et le défigement sont des processus linguistiques qui conduisent vers la formation de séquences dont le sens n'est pas la somme des sens des unités constitutives. Malgré l'opposition évidente des deux processus, ils ont en commun des opérations sémiques comme la

suppression ou l'addition de sèmes qui conduisent à la formation d'une séquence ou à la déstructuration du sens d'une séquence.

L'opération traduisante réussit parfois à garder la connotation ou le registre de langue, mais ce qui compte davantage est de garder le sens de la séquence choisie comme unité de traduction.

En ce qui concerne le figement, les linguistes ont tenté diverses approches du figement lexical parmi lesquelles : l'étude des causes qui sont à l'origine du processus linguistique, de la chronologie, la structure morpho-syntaxique ou la description d'un point de vue sémantique des locutions formées, vu que beaucoup de locutions figées sont des métasémèmes. Le processus linguistique du figement peut être mis en opposition avec le processus de formation des constructions libres, mais aussi avec le processus de défigement. L'une des explications de l'existence du processus de défigement est la valeur extrêmement basse sur l'échelle du figement de certaines séquences figées. Elles sont alors semi-figées et c'est exactement leur semi-figement qui les rend vulnérables, moins stables et susceptibles de subir des changements. Nous citons à l'appui de nos affirmations la constatation de Béatrice Lamiroy (2005): « Le grand problème du figement est son défigement.»

En considérant toute cette problématique du point de vue de la traduction, nous pouvons affirmer que, si les difficultés de la traduction du figement peuvent (avec un peu d'effort) être dépassées, il n'en est pas de même pour la traduction du défigement.

Dans notre article, nous avons poursuivi les possibilités de traduction des séquences défigées qui rentrent dans l'une des deux classes:

- phrases parémiques défigées
- séquences défigées qui ont à la base une séquence figée construite autour d'un mot-pivot (substantif, adjectif, verbe, etc.).

Évidemment, les deux langues mises en contraste sont le français et le roumain, mais notre analyse va dans les deux sens.

Nous nous sommes intéressés aux particularités de traduction des phrases parémiques défigées (« Un bain vaut mieux que deux tu l'auras», Marianne 2010 ou « Tel est viré qui croyait prendre.» Marianne, 2009). Pour

les séquences parémiques, Jean-Claude Anscombe (2008) suggère l'appel à des connaissances communes partagées par les deux communautés linguistiques concernées. La solution ne fonctionne pas dans le cas des parémies défigées. La solution que nous avons proposée vise le respect de la structure rythmique et de la structure syntaxique ou morphologique de la séquence d'origine. Cela a donné:

« *O baie, când ai chef de ea, face mai mult decât o promisiune.* »

« *Cine sapă groapa altuia cade el în ea.* »

Nous avons essayé le même procédé dans le cas inverse, de la traduction du défigement du roumain vers le français (*Deputatia, bratară de aur*). Dans ce cas précis, la solution a été *Qui est député a rente*, mais la traduction a été faite uniquement dans le respect de la structure de certains proverbes français qui comportent une phrase relative introduite par *qui*.

Dans cet article, nous avons pris en considération les séquences défigées formées autour des séquences figées ayant comme pivot un substantif, adjectif, verbe, etc. Nous avons identifié dans les articles de la presse écrite des structures comme « la barbe de l'emploi », « la police a la main ... Lourdes » et beaucoup d'autres pour la traduction desquelles nous avons dû mettre en place des instruments appartenant à la sémantique, comme l'analyse sémique, pour pouvoir transposer en roumain ces défigements.

Nous avons aussi abordé la démarche inverse, celle de la traduction des défigements roumains en français, et, là encore, la solution proposée a été la même : le recours à l'analyse sémique.

Par l'intermédiaire de ces analyses, nous avons constaté que la traduction des séquences figées et défigées dépend dans une grande mesure de la bonne compréhension de leur sens. Un facteur important le constitue, entre autres, le contexte situationnel dans lequel le défigement a eu lieu. L'identification d'un équivalent est difficile, elle implique tout d'abord l'identification de l'unité de traduction qui nous intéresse, ensuite l'identification du processus linguistique (défigement) et l'identification des facteurs extra-linguistiques impliqués dans le défigement (la situation contextuelle) et, de plus, l'intention de communication de l'auteur du

défigement. Nous avons aussi mis en évidence la nécessité de maintien de l'élément spécifique de civilisation présent dans le défigement.

La problématique exposée brièvement ci-dessus a été présentée dans l'article *Défigement et traduction : déconstruction et reconstruction de l'unité de traduction*, publié dans « *L'Unité en sciences du langage, Actes des Neuvièmes Journées scientifiques du réseau thématique Lexicologie, Terminologie, Traduction* », sous la direction de Salah Mejri, Inès Sfar et Marc Van Campenhoundt, Paris : *Édition des archives contemporaines*, pp. 422-431.

Nous avons abordé les aspects complexes de l'activité de traduction dans le livre *Analyse linguistique et traduction* dans lequel nous avons montré (et nous espérons avoir *démontré*) que le processus de la traduction n'implique pas uniquement la découverte d'un équivalent dans la langue cible, mais beaucoup d'autres connaissances et compétences.

Dans l'introduction du livre, nous avons mentionné le fait que le livre a failli s'intituler *Le savoir-faire du traducteur* justement parce que nous passons en revue les nombreuses compétences du traducteur, autrement dit, les connaissances dont un professionnel du métier a besoin pour réussir une traduction.

Il est vrai que le texte que nous avons choisi en vue de la traduction est assez difficile, mais cela nous a permis de prendre en discussion beaucoup d'aspects de la traduction et du métier de traducteur. La compréhension du message transmis par l'auteur du livre n'est pas suffisante ; il faut de plus avoir des connaissances de langue, de sociologie, de politologie, bref, avoir des connaissances qui dépassent largement les limites des connaissances encyclopédiques.

L'approche dans ce livre est plutôt contrastive, mettant en évidence les différences qui existent entre les deux langues du point de vue de la structuration syntaxique, de l'évolution du vocabulaire ou de l'évolution du sens des mots. Nous avons pris soin de souligner l'importance de la traduction des néologismes et des termes appartenant à des domaines spécifiques (la politique, l'histoire, la littérature). Nous avons énuméré et expliqué les difficultés de traduction de certains énoncés pour des causes diverses : difficultés syntaxiques, sémantiques, lexicales, rhétoriques et

autres et pour chaque difficulté identifiée nous avons suggéré une solution. Quand il s'est agi de laisser intervenir le libre choix du traducteur, nous avons mentionné cette possibilité.

Un chapitre important a été consacré aux compétences nécessaires à un traducteur pour bien exercer son métier. Comme le livre est basé sur une sorte d'exercice du métier de traducteur fait avec des étudiants en master de traduction, nous avons tenu à souligner les erreurs commises et nous avons essayé d'en identifier les causes.

Sur le parcours du livre, nous avons voulu décrire le plus fidèlement possible la manière dont un ensemble d'instruments et de stratégies sont mis à l'œuvre pour faire passer un texte de départ vers le statut de texte d'arrivée. Il y a, évidemment, des instruments et des stratégies différentes qui se mettent en place en fonction du type de texte. Nous avons la conviction que dans le cas d'un texte de spécialité, les décisions sont terminologiques, tandis que dans le cas d'un texte littéraire, les décisions sont plutôt stylistiques et personnelles (impliquant le choix unilatéral du traducteur). Jean-René Ladmiral (2014), de son côté, apprécie que les traducteurs se divisent en sourciers (ceux qui sont plutôt rapprochés du texte source) ou ciblistes (ceux qui sont rapprochés plutôt du texte cible).

De toutes les manières, le traducteur doit respecter son rôle de médiateur culturel et oublier celui de *tradutore traditore* qui ne fait que l'éloigner de son but.

3.7. Études dans le domaine de la phraséologie

La phraséologie semble être l'un des domaines les plus récents des sciences du langage, selon Alain Rey et Sophie Chantreau (1989) et Igor Mel'čuk (2008). On la voit comme un ensemble de phrasèmes ou comme le domaine des sciences du langage qui s'occupe à étudier ce système de particularités expressives d'actualisation du langage.

Les nombreuses études consacrées à la phraséologie concernent des unités linguistiques allant de la séquence jusqu'à la phrase ou à l'énoncé,

explorant des structures tout à fait complexes comme les séquences figées, les proverbes et les collocations.

De notre côté, nous avons jeté un bref regard concernant les unités constitutives du lexique dans *Éléments de lexicologie* (2009 : 145-154) en essayant de différencier les mots composés des séquences figées ou des collocations, compte tenu du fait qu'au début de l'apparition des premières études, la terminologie était assez floue. Notre approche étant dans ce livre d'orientation lexicologique, nous avons mentionné les notions de sémantème, lexie complexe et lexie figée. Ces notions sont plus opératoires pour la lexicologie que les notions de mot composé, car tous les mots composés désignés comme tels par un grand nombre de linguistes n'ont pas la structure *timbre-poste*, *wagon-lit* ou *pomme-de-terre*. Il y a beaucoup à dire et beaucoup de questions à se poser concernant la nomenclature de la lexicologie et des lexicologues.

Nous avons eu une approche liée au sens des lexies complexes (Bernard Pottier, 197X) ou lexis figées (Teodora Cristea, 1999) dans notre livre intitulé *La Sémantique* (2006 : 102-104, 108-119). Dans ce livre, nous avons présenté le mécanisme de construction du sens des lexies complexes, en tant qu'unités linguistiques construites sur l'axe syntagmatique, du point de vue des relations syntaxiques et en tant qu'unités dont le sens s'établit plutôt grâce aux relations paradigmatiques et grâce à ce que les linguistes appellent valeur de l'unité linguistique. Le centre d'intérêt de ce livre, vu l'approche sémantique, a tourné autour de la construction du sens de certains métasémèmes qui sont aussi des séquences figées. D'un point de vue stylistique, nous considérons que ce domaine des sciences du langage aurait beaucoup à gagner et il disposera de beaucoup plus d'instruments d'analyse s'il renonçait à l'approche classique, que nous trouvons assez lourde et inflexible.

La problématique des séquences figées a été abordée d'un point de vue cognitif dans l'article *Les séquences figées : approche linguistique et cognitive*. Nous avons étudié d'une manière plus approfondie le degré de figement des séquences figées pour clarifier l'aspect linguistique et pour approfondir le niveau cognitif, nous nous sommes proposés de vérifier l'hypothèse

conformément à laquelle la séquence figée représente, sous la forme la plus connue et la plus fréquemment rencontrée, une catégorie cognitive.

En ce qui concerne l'aspect linguistique, nous avons pu constater que les séquences figées ont un degré variable de cohésion entre les éléments constitutifs et, par conséquent, un degré plus ou moins variable de figement.

Nous avons analysé le cas d'une séquence figée avec un degré de figement très bas, qui est soumise à diverses modifications qui concernent les éléments constitutifs. Il s'agit de la séquence *boucler ses malles* qui peut connaître des variantes : *boucler ses valises*, *boucler sa valise*, *faire sa valise*, *faire sa malle*, *plier bagages*. Le critère que nous avons pris en considération pour décider du statut d'une séquence en termes de figement a été le changement de sens. Comme la séquence, sous toutes ses formes, ne change pas de sens, nous avons considéré que le degré de figement a quand même un rôle important dans l'actualisation du sens des séquences figées. Pour raffiner l'analyse linguistique, nous avons établi quelques variables selon lesquelles on pourrait établir une échelle du figement : les variations linguistiques et les variations combinatoires au niveau pragma-sémantique.

Pour le deuxième cas, nous avons constaté une affinité particulière des séquences figées, celle de se combiner avec une ou plusieurs autres séquences figées et de former, sur le modèle des métaphores filées, des séquences figées enchaînées. Nous avons trouvé beaucoup d'exemples de ce type d'enchaînement mais nous citerons celui qui a été analysé dans l'article : *La France du piston ne tourne pas rond* (www.capital.fr).

En ce qui concerne l'aspect cognitif, nous avons poursuivi deux hypothèses, à savoir la possibilité d'une séquence de passer d'une catégorie à l'autre (par exemple de la catégorie superordonnée à la catégorie sous-ordonnée) ; ensuite nous avons voulu savoir dans quelle mesure une séquence figée représente un prototype. Cela présuppose que, dans la classe des séquences plus ou moins figées qui font partie de la même classe de sens, il y a de bons représentants et de mauvais représentants. Notre but a été d'identifier lequel des deux types de représentants sont maintenus dans l'usage.

Nous nous sommes servis des mêmes exemples employés pour l'étude linguistique (*faire ses malles*, etc.) et nous avons constaté que c'est toujours le meilleur représentant de la classe qui est gardé comme prototype de la séquence figée ayant un sens donné.

Les recherches dont nous avons parlé ont été présentées au colloque de Brno (2013) et vont être publiées dans un numéro en ligne du Bulletin scientifique de l'Université de Brno.

Comme nous avons mentionné l'approche cognitive, nous voulons continuer avec d'autres recherches menées dans la même direction. Il s'agit de l'article *Quelle serait la quantité d'information nécessaire et suffisante pour une définition ?* Dans cet article, nous avons voulu souligner l'importance de l'approche cognitive et du principe de catégorisation dans la définition d'un terme ou d'une collocation. Les définitions des termes et des collocations sont d'habitude réunies dans des glossaires terminologiques dont les auteurs recourent souvent aux instruments et aux informations fournies par la sémantique cognitive pour donner une définition précise et rigoureuse des termes. Nous avons, à l'appui de ce que nous affirmons, la constatation de François Rastier (1991 :35) : « la notion de connaissance joue un rôle central dans la recherche cognitive » et c'est justement en faisant appel à cette notion que l'on parvient à formuler la définition d'un terme. Il revient au terminologue de décider quelle est la quantité de connaissances nécessaires et suffisantes pour sa définition. Il fera le tri des connaissances qui foisonnent autour d'une notion et son choix portera sur celles qui sont utiles au destinataire de son glossaire.

Les recherches qui se sont trouvées à la base de cet article ont concerné le domaine de la finance, un domaine d'un grand intérêt parce que des concepts et des notions nouveaux apparaissent tout le temps et ils ont besoin d'être définis. Pour la constitution du corpus de textes, nous avons choisi du matériel publié sur des sites de spécialité et du matériel destiné au grand public, publié dans des journaux d'information. Les termes que nous avons extraits de ce corpus ont servi à l'étude concernant la quantité d'information nécessaire et suffisante pour la constitution de la définition de ces mêmes termes. La première démarche a été celle de la catégorisation des

termes, en l'occurrence *actif* et *fraude*. Ces termes n'apparaissent pas seuls, ils forment de collocations, donc les nouveaux termes sont plurilexicaux, qui auront une définition plus complexe que celle des termes monolexicaux. La répartition des termes dans des catégories plus ou moins rapprochées nous a permis d'identifier les traits sémantiques et les valeurs d'attribut (définies par Jean-François Le Ny, 1979 comme « un mode d'organisation particulier et fondamental des représentations élémentaires et ce même attribut sert de support cognitif aux qualifications des objets »). En nous servant des trois niveaux conceptuels dont parle Eleanor Rosch (1979) nous avons identifié: pour le niveau superordonné – les activités économiques; pour le niveau de base: la finance; pour le niveau subordonné: la banque. En appliquant la catégorisation à notre cas, nous avons obtenu:

- niveau superordonné : la finance ;
- niveau de base : la banque ;
- niveau subordonné : les actifs.

Il s'ensuit que, dans tous les domaines, y inclus le domaine économique, la connaissance des catégories et leur hiérarchisation contribuent largement au développement du vocabulaire de l'individu, développement qui commence d'habitude par le niveau de base. Chaque niveau peut se trouver à la base d'une nouvelle hiérarchisation et, de cette manière, on assiste au développement de la connaissance humaine dans le domaine de l'économie, par exemple.

Selon que nous voulons obtenir une définition scientifique ou une définition encyclopédique, nous pouvons orienter nos recherches vers des types de textes différents. Évidemment, les textes dédiés au grand public sont les plus appropriés pour l'extraction des termes à la portée du grand public (comme c'est le cas de fraude) et nous pouvons répéter la démarche cognitive en identifiant, cette fois, des connaissances encyclopédiques et non scientifiques, sur la base desquelles nous allons établir d'autres catégories, qui seront à la base d'autres définitions.

Par cet article, nous avons eu l'intention de démontrer que, dans leur démarche de fournir une définition exacte d'une notion, les terminologues peuvent se servir des acquis d'une théorie qui a fait ses preuves dans l'étude

du sens, le cognitivisme. Les concepts fournis par cette théorie, comme la catégorie, le prototype, les connaissances nécessaires et suffisantes représentent des instruments fiables dans toute entreprise, y compris dans la tentative de définir les termes.

L'article a été présenté à un colloque à Poznan et publié dans *Studia Romanica ôsnaniensia*, XXXIX/4, sous la direction de Agnieszka K. Kaliska et Josef Sypnicki, Paznan, 2012, ISBN 978-83-232-2510-2 ; ISSN0137-2475 et ISSN 2084-4158 .

Notre intérêt pour la définition des termes ne s'est pas arrêté là et nous avons voulu faire une comparaison entre la définition donnée à un mot (lexie, lexème, vocable) et la définition donnée à un terme, simple ou complexe. Cela s'est matérialisé dans l'article *Définition terminographique et définition lexicographique*.

À la base de cet article il y a la différence qui existe entre ces deux domaines de la linguistique, la terminologie et la lexicographie. La terminologie se concentre, dans les grandes lignes, autour de l'identification des notions et à leur dénomination, tandis que la lexicographie recense des unités linguistiques appelées mots.

Nous avons mis en parallèle les deux démarches, la démarche lexicographique et celle terminologique, en opposant en même temps le mot et la notion. Selon Alain Rey (2008 : 115), « ...le mot graphique, arbitrairement délimité selon une tradition culturelle solide, du moins en français, constitue une unité commode, sinon fonctionnelle »

La définition de la notion est, en fait, la description de celle-ci ou plutôt la description de son sens. De ce point de vue, le mécanisme de la définition d'une notion rejoint le mécanisme de la définition du mot, car les deux recourent à des concepts empruntés à la logique, à savoir la compréhension et l'extension.

Nous avons mis en parallèle les deux démarches, la démarche lexicographique et la démarche terminologique, mais pour ce faire nous avons dû présenter les différents types d'organisation des dictionnaires et les différents types de glossaires terminologiques.

Evidemment, il y a des problèmes de différents genres quant à la place de l'unité de traitement à l'intérieur du lexique: le problème de la polysémie, celui de l'homonymie, le problème des limites de la description du terme, les limites de l'étendue de la présentation du terme d'un point de vue fonctionnel. À ce qu'on peut constater, les éléments-mêmes qui auraient contribué à améliorer la description du terme se constituent parfois en obstacles. Les dictionnaires ont des manières différentes d'organisation du matériel lexical et informatif selon le public auquel ils s'adressent (public de spécialité, grand public). Dans la définition d'un terme de dictionnaire, la démarche en est une sémasiologique, mais la manière dont la définition est construite diffère d'un type de dictionnaire à l'autre: pendant que les dictionnaires de langue opèrent avec des informations linguistiques, les dictionnaires encyclopédiques opèrent avec de l'information pratique.

La démarche terminographique diffère de la démarche lexicographique en plus d'un point. Cette démarche, celle du terminographe, a comme but principal l'identification, la description des notions dans les dictionnaires spécialisés ou les banques de terminologie (Marie-Claude L'Homme, 2004 : 21). À la différence des dictionnaires, les glossaires terminologiques ou les banques de données s'adressent aux spécialistes, aux traducteurs et aux rédacteurs de documents dans un domaine spécialisé.

En fait, les glossaires terminologiques sont des manières de structuration de la connaissance humaine et ils regroupent des notions ou des concepts, considérés comme synonymes par les terminologues. Les théoriciens de la terminologie considèrent que les notions sont des universaux de la pensée humaine, qu'elles ne sont pas influencées par le système de la langue et qu'elles se matérialisent linguistiquement dans des termes. Tout dépend du niveau de connaissances humaines qui existent au moment de la création du terme, ce qui explique le fait qu'un terme est susceptible de changer si la notion et son référent changent, d'évoluer si la notion et son référent évoluent ou de disparaître si la notion ou son référent disparaît.

Les notions ou les concepts se matérialisent dans des termes, qui sont des unités linguistiques monolexicales ou plurilexicales.

Ces unités monolexicales ou plurilexicales qui désignent des référents réels d'un domaine de spécialité doivent être définies, ce qui représente l'essence de l'activité du terminographe.

Dans leur approche en vue de définir la notion qui leur est propre, la lexicographie et la terminographie se servent des acquis des sciences du langage et visent les langues naturelles, qu'elles décrivent du point de vue synchronique ou diachronique, se servant d'un modèle ou d'un autre.

Pour ce qui est des glossaires de termes ou des banques de données, elles concernent plutôt les langues de spécialité, qui sont employées par une communauté plus restreinte, généralement parlant, que les langues dites naturelles. Mais ce public qui s'intéresse aux langues de spécialité est un public spécialisé, les langues de spécialité sont en permanente évolution et dans un perpétuel changement, ce qui accroît la difficulté du travail des terminographes.

Les recherches concernant l'approche lexicographique et l'approche terminologique se sont matérialisées dans un article qui a été présenté à un atelier de travail qui a eu lieu à l'Université Petru Maior de Târgu Mures, en 2011 et publié dans dans *Plurilingual Terminology in the Context of European Intercultural Dialogue*, institutia gazda: Universitatea Petru Maior, Targu Mures, ISBN 978-973-1970-63-9, pp. 139-153.

Certaines notions appartenant à la phraséologie sont des notions interdisciplinaires, présentent de l'intérêt de plusieurs points de vue et se prêtent à de multiples approches. L'une de ces notions est le stéréotype, que nous avons décrit du point de vue de l'analyse du discours (3. 4) mais qui se prête aussi à une analyse et à une description d'un point de vue phraséologique. C'est ce que nous nous sommes proposé de faire dans l'article *Le stéréotype linguistique*.

La raison pour laquelle le stéréotype linguistique présente de l'intérêt pour la phraséologie est son appartenance à une catégorie de séquences figées, ainsi appelées stéréotypées, parce qu'elles ont un caractère figée et, en plus, elles connaissent un emploi fréquent, au point de perdre leur originalité.

La première partie de l'article est consacrée à la description de cette notion en tant qu'unité interdisciplinaire.

Ainsi, l'analyse du discours voit en elle une « représentation collective figée » (Patrick Charaudeau, Dominique Maingueneau, 2002), basée sur des représentations toutes faites et des connaissances préexistantes.

La notion est connue en théorie de l'argumentation, faisant partie de la même famille que le lieu commun, la doxa, le cliché et les *topoi* (Ruth Amossy, Anne Herschberg Pierot, 2005) et étant employé en tant qu'argument acceptable pour soutenir ou réfuter une thèse (*Plus on est de fous, plus on s'amuse*).

En linguistique, la notion de stéréotype s'applique à des séquences linguistiques qui se sont figées dans la langue et qui sont caractéristiques à une communauté linguistique qui partage les mêmes valeurs et les mêmes éléments de civilisation. Ces séquences sont d'une grande variété, les critères de classification et les classifications ne manquent pas, mais nous allons nous appuyer sur la classification de Charlotte Schapira (1999) et Phi Nga Fournier (2010, 2012) qui distinguent entre les locutions grammaticales et les locutions/expressions stéréotypées. Il faut préciser que, à côté du flou phraséologique dont parle Catherine Bolly (20XX), il y a aussi un flou terminologique, ce qui fait qu'une même notion soit désignée différemment par les nombreux linguistes qui s'en sont occupés.

En nous appuyant donc sur la classification de Phi Nga Fournier (2012), nous avons étudié de plus près les locutions stéréotypées, appartenant à une classe plus compréhensive, qui regroupe les locutions syntagmatiques expressives, les expressions idiomatiques et les énoncés stéréotypés. Faisant partie d'une classe superordonnée, et de ce fait, plus compréhensive, toutes ces unités phraséologiques partagent plus d'un trait en commun et sont séparées par beaucoup d'autres. Après avoir passé en revue les caractéristiques du stéréotype linguistique (contenu imagé, régularité de la syntaxe et sens global), nous avons étudié la problématique du cliché intensif, qui est une sous-classe du stéréotype linguistique. Selon l'inventaire que nous avons dressé, nous avons constaté que, pour la plupart, les clichés intensifs sont des comparaisons formées autour d'un

verbe (*aller/se porter comme le Pont Neuf, aller/marcher comme sur des roulettes*) ou autour d'un adjectif (*bavard comme une pie, bête comme une carpe/un chou/une oie/ses pieds*). Le patron sur lequel ces clichés sont formés peut inclure d'autres constructions syntaxiques comme :

- un verbe suivi d'un déterminant introduit par la préposition *à*, formant une structure comparative intensive : *aller à fond de train, applaudir à tout rompre, arriver à franc étrier, bâiller à se décrocher les mâchoires ;*
- adjectif/substantif suivi par un déterminant introduit par la préposition *à* formant une structure comparative intensive: *un nom à coucher dehors, une tête à claques/à gifles, soupe à la grecque.*

En analysant le comportement de ces stéréotypes linguistiques dans le discours, nous avons constaté que, du point de vue des caractéristiques communes aux séquences figées, ils ne respectent pas l'un des principes de base du figement, à savoir l'opacité. Les stéréotypes sont parfaitement transparents, justement grâce à la structure comparative complète: comparant et comparé.

En ce qui concerne leur caractère idiomatique, là on pourrait faire des distinctions parce que les différentes communautés représentant différentes civilisations découpent le monde extra-linguistique différemment et alors les comparaisons, plus ou moins intensives, ne se retrouvent pas dans toutes les langues. Du moins, elles ne se retrouvent pas sous la même forme, ayant la même structure compositionnelle. C'est pour cela que nous avons cru nécessaire d'introduire aussi un volet de contrastivité dans cet article, dans lequel nous avons analysé les divergences entre les stéréotypes linguistiques roumains et français.

Ce qu'on peut dire après cette analyse détaillée des stéréotypes linguistiques est que cette notion recouvre un grand nombre de locutions qui se sont figées dans une structure (morphologique, syntaxique ou sémantique) et qui ont, dans la plupart des cas, un caractère figuré. Ces locutions stéréotypées sont d'une grande variété mais elles sont quand même spécifiques à des communautés linguistiques. C'est cette spécificité

qui rend les locutions stéréotypées résistantes au passage d'une langue à l'autre.

Toutes ces considérations se retrouvent dans l'article *Le stéréotype linguistique* publié dans *Studia Universitatis « Petru Maior », Philologia*, no. 14 (en ligne) ISSN 1582-9960.

<http://www.upm.ro/cercetare/studia%20website/html/arhiva.html>.

Le figement et ses effets peuvent se mesurer dans l'usage qu'on fait des séquences figées en tous genres. Depuis de bonnes décennies, nous avons vu naître la langue de bois, suivie de près par le Politiquement correct. Dans nos recherches consacrées à ces deux aspects de la langue, mentionnés à 3.4., nous avons précisé que nous considérons ces deux aspects de la langue comme des registres de langue. Un texte comme :

Mesdames, Messieurs,

Je tiens à vous dire ici ma détermination sans faille pour clamer haut et fort l'effort prioritaire en faveur du statut précaire des exclus qui doit nous amener au choix réellement impératif de solutions rapides correspondant aux grands axes sociaux prioritaires.

(<http://www.presidentielle-2007.net/generateur-de-langue-de-bois.php>)

peut et doit être analysé du point de vue de l'analyse du discours, de la théorie de la communication (malgré le désert du message ou justement à cause de cela).

Mais avant d'en arriver là, les structures linguistiques qui constituent l'énoncé pourraient être soumises à une analyse sémantique pour pouvoir en saisir le sens. Cette analyse sémantique nous conduira à la constatation que les séquences qui s'enchaînent pour en faire des phrases ancrées dans une situation de communication (du discours) sont censées avoir un sens, prises séparément. Par contre, leur enchaînement et leur emploi démesuré peut faire en sorte qu'un discours fait de séquences pareilles soit dépourvu de sens et ne transmette aucun message. À moins qu'on ne considère ce message comme une manœuvre manipulatrice, visant à malmener l'esprit humain et à le convertir à la soumission. Dans ce cas précis, le sens du message

importe peu, pourvu qu'il soit prononcé et répandu. Par contre, les moyens de fabrication du message devaient être flamboyants: des métaphores, des hyperboles, des oxymores, des comparaisons construites d'une manière inhabituelles (sans comparant), des structures syntaxiques un peu grossies (grand nombre de phrases avec des relations logiques différentes et multiples, pour dissiper l'attention), pour n'en énumérer que le premier niveau des moyens linguistiques dont le Politiquement correcte et la langue de bois se servent. Mais les oxymores, hyperboles et métaphores déjà mentionnés se retrouvent dans des syntagmes qui sont, pour la plupart figées. Par conséquent, l'étude de la langue de bois et du Politiquement correct relève, dans une certaine mesure, de la phraséologie.

Car il revient à la phraséologie d'étudier la structure de séquences du genre *technicien de surface, chronologiquement avantagé, demandeur d'emploi* car elles sont en réalité des phrasèmes et nous devons les approcher de ce point de vue.

Par conséquent, dans notre article, nous avons étudié des structures fréquentes, si fréquentes qu'elles risquent d'être considérées comme clichés (*le bras de fer*, qu'il soit enclenché entre Putin et les pays occidentaux ou entre le patronat et les syndicats ou entre d'autres forces antagoniques est déjà devenu un cliché; un *événement qui fait mouche* en est encore un; un tyran, du genre Gaddhafi ou Assad, *souffle le froid et le chaud* dans un pays; les membres d'un parti en dégringolade essaient de *sauver les meubles*, d'autres clichés). Leur sens, leur degré de figement, leur compositionnalité ou non-compositionnalité, leur opacité ainsi que leur degré d'accepter des intrus dans leur structure déjà figée sont à être étudiés par les phraséologues. Leur effet d'un point de vue de l'intention de communication, leur poids dans l'économie de toute structure argumentative, tous ces aspects sont concernés l'analyse du discours ou de la théorie de l'argumentation.

Nous avons tenu compte de toutes ces approches et nous les avons analysées dans une communication qui a été faite à Brasov, à un atelier de IADA et qui sera publié prochainement dans les actes du colloque.

Jusqu'à présent nous avons présenté des aspects particuliers des unités phraséologiques étudiées dans le détail et avec les résultats de l'approche scientifique abordée.

Récemment, nous avons décidé d'avoir une approche plus compréhensive des unités phraséologiques, une approche qui réunisse l'ensemble d'unités phraséologiques identifiées jusqu'à présent (séquences figées, semi-figées, proverbes, dictons, ou autres et collocations). Évidemment, il est difficile de prendre en considération l'ensemble des unités linguistiques appartenant à cette catégorie, mais, en même temps, cela permet d'avoir une vision globale sur l'ensemble du problème. Une vision globale des unités phraséologiques nous a permis de projeter un regard plus critique sur l'ensemble de la problématique et nous a permis de faire des comparaisons et d'en établir des traits généraux et des traits spécifiques. Et encore plus généralement parlant, cette approche globale nous permet d'avoir une idée de l'effet que l'emploi de ces unités phraséologiques peut avoir dans la communication. Il faut préciser que ces unités linguistiques de nature phraséologique ne sont pas employées uniquement dans le langage populaire, familier ou dans l'argot. L'argot en foisonne, mais tout usager d'une langue ne parle pas l'argot (ou du moins il ne le parle pas tout le temps); le langage familier en regorge (et pourtant tout usager d'une langue ne peut pas se servir du langage familier 24 heures sur 24); le langage populaire en abonde aussi, mais on ne passe pas le plus clair de notre temps dans un milieu peu cultivé et peu intéressé de l'être. Nous nous voyons bien obligés de vivre dans une communauté, à laquelle nous devons nous adresser avec un message, une intention de communication claires et pertinents. C'est, en quelque sorte, le but dans lequel les médias ont été conçus ; c'est, dans une certaine mesure, l'idée qui se trouve à la base d'une société : il faut communiquer d'une manière efficace.

Les médias écrits ou parlés, de même que les politiciens se manifestent comme de grands utilisateurs d'unités phraséologiques dans leurs discours. Depuis un bon bout de temps, les linguistes ont abandonné l'idée que les séquences figées (autrement appelées expressions idiomatiques) et les proverbes appartiennent à l'histoire et à la littérature.

Dans notre livre, notre intention a été de présenter l'ensemble des unités phraséologiques et pour ce faire nous avons choisi le point de vue de Catherine Bolly (2010) qui en établit trois grandes classes d'unités phraséologiques : les unités interactionnelles, les unités organisationnelles et les unités référentielles.

Nous avons fait une présentation générale des unités interactionnelles ou pragmatèmes du type *Ça ne va pas ? Tu parles, Charles ! Franchement !* en essayant de montrer leur fonctionnement dans le discours.

Nous avons eu la même approche en ce qui concerne les unités organisationnelles qui ont, comme leur nom l'indique, le rôle d'organiser le discours du point de vue spatial, temporel ou logique. Nous avons passé en revue le fonctionnement de quelques organisateurs comme en premier lieu, finalement, bref, en fin de compte, etc.

Nous avons aussi présenté les unités référentielles et les collocations. Pour la description des collocations nous avons pris comme point de repère des études récentes, comme celles appartenant à Igor Mel'čuk (2008), Agnès Tutin et Francis Grossmann (2002, 2013), avec moins d'insistance sur les classifications mais sur le degré de cohésion des collocations.

Nous avons dédié un chapitre aux séquences figées, chapitre dans lequel nous avons insisté sur le caractère figuré de ces unités phraséologiques. Dans la plupart des cas, les séquences figées sont des métaphores, des métonymies, des synecdoques et des comparaisons, formées selon des mécanismes que nous avons présentés en détail. Sans oublier que nous avons affaire à des séquences figées, nous devons prendre en compte la possibilité de leur défigement, ce que nous avons fait en essayant de voir quelles en sont les causes et les effets stylistiques.

Nous avons dédié un chapitre aux proverbes, en présentant l'état des études sur les parémies à présent. Ensuite, notre attention s'est dirigée vers l'approche textuelle des proverbes, qui peuvent se constituer dans des séquences textuelles prototypiques (narratives, argumentatives ou descriptives).

Comme pour les séquences figées, nous avons présenté la tendance actuelle des usagers du langage de défiger les proverbes, en cherchant à en expliquer les mécanismes qui sous-tendent ce phénomène.

Comme les séquences figées, les clichés, les stéréotypes linguistiques font partie intégrante du Politiquement correct, nous avons essayé de présenter les circonstances dans lesquelles cet aspect du langage est apparu et son fonctionnement (ou plutôt son dysfonctionnement, car, dans certaines circonstances, au lieu d'atténuer certaines aspérités, le Politiquement correct ne fait que les souligner).

Tous ces aspects sont reflétés dans le livre *Etudes sur la phraséologie*, paru à la maison d'édition Editura Universitatii Transilvania din Brasov, 2015, ISBN 978-606-19-0592-8.

3.8. Méthodologie de la recherche scientifique

La recherche scientifique et surtout, sa dissémination, constitue une partie essentielle dans l'activité de toute personne impliquée dans l'enseignement supérieur. Les enseignants sont censés faire de la recherche scientifique mais aussi inciter les étudiants à le faire. Il y a des démarches à suivre et des règles à respecter, sans quoi, la démarche scientifique est ratée. L'activité scientifique est une activité comme toute autre qui a un code déontologique impliquant le respect du travail d'un chercheur et la protection des résultats de ses recherches.

Nous avons poursuivi certains aspects de la recherche scientifique dans l'article *Le plagiat ou comment s'en débarrasser ?*

Dans cet article, nous avons fait quelques considérations générales sur la recherche scientifique qui doit se fonder sur l'intégrité du chercheur, sur son désir de faire progresser son domaine d'activité et sur sa capacité d'identifier des aspects moins connus où l'originalité et l'authenticité de la recherche peuvent se manifester. Qu'il s'agisse d'un simple article qui paraîtra dans une revue de spécialité, d'une étude plus ample ou d'un livre, chacun de ces produits de la recherche doivent porter l'empreinte de celui qui les a créés.

Ensuite, nous avons présenté la faute la plus grave qui puisse exister dans la recherche, le plagiat, une violation flagrante du code déontologique de la recherche scientifique. Il est triste de constater que les exemples foisonnent dans le monde de la recherche et c'est d'autant plus grave que le plagiat apparaisse dans le cas des personnes publiques (Louise Peltzer, présidente de l'Université de Polynésie française qui est soupçonnée d'avoir plagié Umberto Eco, chez le ministre allemand de la défense, Karl-Theodor Zu Guttenberg, soupçonné d'avoir plagié sa thèse de doctorat).

Nous avons souligné l'importance de la formation à l'information et à la recherche, qui devrait retenir davantage l'attention des personnes concernées, c'est-à-dire les auteurs des curricula universitaires, les formateurs dans le domaine de la recherche, les jeunes chercheurs ou, plus généralement parlant, toute personne qui se trouve dans la situation de réaliser ou de diriger une recherche scientifique.

Dans notre article, notre but a été d'identifier les causes qui conduisent vers ce dérapage et d'identifier aussi quelques formes de manifestation dans le monde universitaire.

L'article contient aussi une étude de cas, basé sur notre expérience personnelle dans le cadre de l'activité de recherche scientifique avec les étudiants en master. Malheureusement, l'étude de cas ne met pas en évidence de bonnes pratiques dans le domaine, car, sur 20 copies, 16 se sont fait remarquer par un air de famille, non pas celui de Wittgenstein, mais celui du moteur de recherche Google (www.licentade10.3x.ro).

Cela nous a incité à faire nous mêmes une recherche avec ce moteur de recherche et, sans surprise, nous avons découvert des sites qui proposent la commercialisation de mémoires de diplôme, mémoires de master et de toutes sortes de productions ainsi dites scientifiques. Ce qui nous a surpris a été la manière tout à fait inqualifiable dans laquelle les « agences spécialisées » se faisaient de la publicité: « Bonne qualité, bon prix. Nous sommes à la hauteur des exigences de ton mémoire de licence » ; « Informations utiles pour votre mémoire de licence. À vous de passer la commande » ; « Mémoires de licence dans tous les domaines. Plus de 10 000 documents » ; « Pour commander un des mémoires de licence de la liste vous devez nous envoyer

un courrier électronique pour nous indiquer le titre de l'ouvrage et sa position dans la liste ».

Et il faut dire que la liste est longue et les personnes intéressées n'ont que l'embarras du choix. En dehors de cela, nous n'avons pu qu'exprimer notre tristesse de voir que le plagiat est devenu, pour certaines firmes peu soucieuses de la moralité de leur activité et préoccupées uniquement par la croissance de leur chiffre d'affaires, une poule aux œufs d'or, une source intarissable de revenus. Puisque ces firmes fonctionnent comme des sociétés commerciales, la règle de l'offre et de la demande gouverne leur activité condamnable. Inutile de préciser que c'est un cercle vicieux : tant qu'il y aura une demande, il y aura une offre sur mesure.

Nous avons présenté quelques solutions pour la prévention de cette infraction, sur le modèle de certaines universités de France, de Belgique, du Canada, qui se sont dotées de logiciels qui facilitent la détection du plagiat. Nous avons constaté que les pays membres de l'Union Européenne se sont montrés particulièrement intéressés dans l'éradication de cette pratique et ont voté une directive dans le but d'harmoniser les droits d'auteur et les droits voisins (voir la Directive 2001/29/CE du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2001 sur l'harmonisation de certains aspects du droit d'auteur et des droits voisins dans la société de l'information, publiée dans le Journal officiel n° L 167 du 22/06/2001).

La prévention du plagiat reste quand même un but difficile à atteindre, avec les moyens d'informations qui existent à l'heure actuelle et avec toutes les tentations de l'Internet.

Nous avons quand même souligné l'importance de l'activité des chercheurs du milieu universitaire qui ne doivent pas cesser de combattre le fléau.

L'article a été publié dans *Innovation en bibliothèque. Conferinta internationala de Biblioteconomie si stiinta informarii. Brasov* : Editura Universitatii Transilvania din Brasov, pp. 299-304.

Dans l'article *La recherche universitaire en milieu universitaire: formation ou information?* Nous avons voulu souligner le rôle de l'université et des enseignants universitaires dans la formation à la recherche, car, comme

nous l'avons montré dans l'article, il est tout à fait erroné de penser que la recherche a uniquement comme but de produire de la technologie de haut niveau.

Toute invention commence par la recherche, et pour qu'elle aboutisse, elle doit être bien orientée et bien faite. Qu'il s'agisse de recherche en vue de faire une invention ou de publier un article ou une étude, tout est basé sur la recherche documentaire. La recherche documentaire doit commencer et se poursuivre dans les universités, quelque soit le niveau du cycle d'enseignement. Dans notre article, nous avons présenté brièvement les principes de la recherche documentaire et nous avons également donné quelques suggestions sur la manière pratique de conduire ce type de recherche en milieu universitaire avec les étudiants. Parmi les stratégies suggérées, il y a la recherche du corpus, la recherche de la bibliographie, la sélection du matériel et la nécessité de citer les sources d'information utilisées.

Nous avons conseillé de la méthode et de la rigueur dans cette activité de recherche documentaire en vue de la production de textes scientifiques.

Nous voudrions aussi mentionner un autre article, qui a été présenté très récemment à un colloque qui s'est tenu à Brest, France, au mois de décembre 2014, intitulé *Écrire la science*, dans le cadre duquel nous avons présenté la communication intitulée *Quelle place pour la lingua franca dans la recherche scientifique actuelle?*

La communication a porté surtout sur la langue de communication en science et dans la recherche scientifique. Malheureusement, la langue de prédilection pour la communication scientifique est l'anglais, ce qui n'arrange pas tous les chercheurs. Il est difficile de faire des recherches, il est difficile de se faire publier, mais il est encore plus difficile de transposer les résultats de ses propres recherches en anglais, si la langue utilisée habituellement pour ce genre d'activité est le français. Dans l'article, nous avons présenté une statistique révélatrice des publications des recherches faites en Roumanie. L'écrasante majorité est faite de publications en anglais, ce qui oblige les chercheurs à des efforts supplémentaires et à des choix qui ne sont pas toujours les meilleurs et à leur avantage.

L'article sera publié dans un volume collectif, par l'une des universités de Bretagne.

4. Participation aux manifestations scientifiques

4.1. Participation aux conférences nationales

- 2005** – Conference on British and American Studies, Université *Transilvania* de Brasov.
- 2005** – Colloque de langue française, Université 1^{er} Décembre 1918, Alba Iulia.
- 2006** – Sesiune de comunicari stiintifice cu participare internationala « Terra Dacica- România mileniului trei », Academia Fortelor Aeriene Henri Coanda, Brasov.
- 2006** – XIth International Conference « Man in the Knowledge Based Organization », L'Académie des Forces Terrestres, Sibiu.
- 2006** – Conference on British and American Studies, Université *Transilvania* de Brasov.
- 2007** – European Integration between Tradition and Modernity, International Conference, Université *Petru Maior*, Târgu Mures.
- 2007** – Colloque International de français *Continuité et modernité du français*, Université *Transilvania* de Brasov.
- 2007** – Conferinta Facultatilor de Litere din Asociatia universitatilor din regiunea de centru « *Stiintele umaniste si provocarile viitorului european* » Université « 1^{er} Décembre 1918 », Alba Iulia.
- 2008** – Colloque international de langue et littérature française, *Continuité et modernité du français*, Université *Transilvania* de Brasov.
- 2009** – Conference on British and American Studies, Université *Transilvania* de Brasov.
- 2009** – Colloque international de langue et littérature française *Continuité et modernité du français*, Université *Transilvania* de Brasov.
- 2010** – Consorțiul de validare a calificarilor din domeniul de studii universitare de Licenta « Limbi Moderne Aplicate », Bucuresti.

- 2011** – International conference *Inovation within Libraries* Université *Transilvania* de Brasov.
- 2011** – Plurilingual Terminology in the Context of European Intercultural Dialogue, Conférence organisée à l'Université *Petru Maior* de Targu Mures.
- 2011**- Prezentarea Consorțiului *Université de la Grande Région*, Université de Bucarest.
- 2012** - International conference *Inovation within Libraries*, Université *Transilvania* de Brasov.
- 2012** – Comunicare, Context, Interdisciplinaritate, conférence organisée à l'Université *Petru Maior*, Targu Mures.
- 2014** – (Inter)Faces of Dialogue : Constructing Identity through Language Use, *Transilvania* University and Association of Researchers in Theoretical and Applied Linguistics (ARTA) and International Association for Dialogue Analysis (IADA).
- 2014** - Conférence « Valeoarea adaugata a serviciilor de traducere si interpretariat profesionale », Commission Européenne, Direction Générale de la Traduction, Bucarest.
- 2015** – Redefining Community in Intercultural Context, The 4th RCIC Conference, Académie « Henri Coanda », Brasov.

4.2. Participation aux conférences internationales

- 2009** – 8es Journées scientifiques du Réseau de chercheurs Lexicologie, terminologie, traduction « Passeurs de mots, passeurs d'espoir », Lisbonne.
- 2009** – Probleme actuale de lingvistica, glotodidactica si stiinta literara, Université d'État de Moldavie, Chisinau, Moldavie.
- 2009** – European Master's in Translation Network, 1st Meeting of the EMT Network, Bruxelles.

- 2010** – Cross-cultural and Trans-national Perspectives, The Second International Conference on Linguistic and Intercultural Communication, Herceg-Novi, Monténégro.
- 2010**- Verba volant, translatores manent, 4th Conference of the European Master's in Translation, Bruxelles.
- 2011** – European Master's in Translation, 5th Conference, Bruxelles.
- 2011**- 9es Journées scientifiques du Réseau Lexicologie, terminologie, traduction, Université Paris XIII-Villetaneuse et le Laboratoire Lexique, Dictionnaires, Informatique.
- 2012** – European Master's in Translation, Bruxelles.
- 2012** – Interface de la syntaxe et de la sémantique lexicale. Synchronie et diachronie, Poznan.
- 2013** –European Master's in Translation, Rethinking Lifelong translation Training, Bruxelles.
- 2013** –XXXVe Colloque international de linguistique fonctionnelle, Université Masaryk de Brno.
- 2014**- Troisième forum Théories et réalités en traduction et rédaction «Écrire la science », Université de la Bretagne Occidentale, Brest.

4.3. Participation en tant que key-note speaker

- 2011**- Plurilingual Terminology in the Context of European Intercultural Dialogue, Conférence organisée par l'Université Petru Maior de Targu-Mures où nous avons présenté notre communication « Définition terminographique vs. définition lexicographique »
- 2012** - Nous avons participé, à l'invitation de la Commission Européenne – Direction Générale de traduction, à la Conférence annuelle du Réseau d'excellence linguistique de la langue roumaine employée dans les institutions de l'Union Européenne (RO+). La conférence s'est tenue à Bucarest.

Nous avons eu une intervention ayant comme thème « La formation professionnelle des traducteurs par les programmes de master ». Notre intervention a porté principalement sur la nécessité de l'harmonisation des exigences des agences nationales d'évaluation des programmes de master (AEACIS) et les agences européennes (Réseau des programmes européens de master de traduction EMT). Nous avons aussi proposé une meilleure collaboration des programmes d'études en master de traduction du pays par la création d'une base commune de donnée et d'une plateforme numérique qui facilite l'accès à différents matériaux bibliographique ou à d'autres informations d'intérêt général.

2012 – Nous avons présenté notre communication «La recherche en milieu universitaire : formation ou information ? » à la conférence internationale Innovation en bibliothèques à l'Université Transilvania de Brasov.

2013 - Sur l'invitation de la Commission Européenne-Direction Générale de Traduction, nous avons participé à la Conférence annuelle du Réseau d'excellence linguistique de la langue roumaine employée dans les institutions de l'Union Européenne (RO+). La conférence s'est tenue à Luxembourg. Notre intervention a porté sur les « Sources de documentation pour la terminologie et la libre circulation des corpus de termes en Roumanie ». L'intervention a présenté le problème insoluble de la circulation des corpus et de l'information recueillie par les différents collectifs de chercheurs, la difficulté des autres chercheurs d'y accéder et la faible circulation de l'information dans le milieu académique.

4.4. Participation aux projets internationaux

Entre **2010** et **2013** nous avons participé au projet européen OPTIMALE (Optimising Professional Translation Training in a Multilingual Europe). Le projet a impliqué la participation de notre université en tant que partenaire du projet coordonné par l'Université Rennes 2-France.

Notre participation a comporté l'organisation d'un Atelier de travail avec la participation des universités partenaires.

4.4.1. Description du projet

Le but et les objectifs de OPTIMALE

En se basant sur des activités soutenues par EMT (European Master's in Translation), le but du projet « Optimale » est d'élargir la zone géographique des études et des procès monitorés et de renforcer des liens avec les institutions et les organismes professionnels situés en dehors du cercle des universités du réseau EMT.

Le réseau a les objectifs suivants :

1. La continuation, l'extension et la mise à jour de la carte européenne de la formation professionnelle des traducteurs.
2. Le monitoring du marché, des besoins de la société et des demandes professionnelles, ainsi que des standards pertinents dans l'éducation et la formation professionnelle des traducteurs.
3. La consolidation de la relevance économique et sociale des programmes de formation professionnelle des traducteurs, en cours ou futurs, par l'identification, la description et la dissémination des meilleures pratiques dans des zones de formation clé.
4. La croissance de la qualité de l'apprentissage des formateurs dans le domaine de la traduction par l'identification des ressources clé de la formation, la mise en place d'une plateforme de ressources et l'organisation des ateliers concernant l'implémentation des meilleures pratiques éducationnelles et de formation.
5. Faire des efforts pour accroître le personnel et pour favoriser la mobilité des étudiants entre les facultés et les départements dans le cadre du réseau qui ont des programmes d'étude dédiés à la formation des traducteurs.

Ces informations se retrouvent sur le site Optimale : <http://www.translator-training.eu/>

4.4.2. Atelier de travail « Monitoring market and societal needs and professional requirements relevant to translation training »

L'organisation de l'Atelier de travail ayant comme but une consultation du marché du travail en ce qui concerne l'identification des connaissances professionnelles requises par le marché du travail a impliqué la distribution d'un questionnaire aux bureaux et agences de traduction et la discussion des résultats obtenus.

Nous présentons, brièvement, le rapport que nous avons présenté à la réunion de Bruxelles, au mois de décembre 2011.

Rapport de travail

❖ Participants

Les participants ont été des membres du projet OPTIMALE mais aussi des non-membres, représentant des universités (des masters de formation de traducteurs) et des représentants du milieu professionnel. La majorité des participants ont été de Roumanie, mais il y a eu aussi des participants de Bulgarie, Turquie, Grèce.

❖ Le programme

Le format de l'atelier a été construit sur des présentations suivies de discussions. Le but principal a été de discuter avec les participants les résultats du questionnaire distribué aux chefs d'agences de traduction.

Quatre volets ont été proposés pour couvrir les thèmes suivants :

- résultats du questionnaire
- nouvelles directions sur le marché du travail
- compétences requises par les employeurs
- situation actuelle - préoccupations pour l'avenir.

(1) Résultats du questionnaire

Après la consultation d'un nombre significatif de professionnels du métier, il est devenu clair que les professionnels de l'industrie de traduction mettaient l'accent sur la qualité de la traduction, sur le respect des besoins du client, sur les compétences professionnelles, l'identification des ressources

d'information et leur gestion. Certains professionnels considéraient comme importante la connaissance d'une langue B.

(2) Nouvelles directions sur le marché du travail

La présentation d'un spécialiste des outils à l'aide de la traduction, celle d'un spécialiste dans la localisation et la présentation d'un représentant d'une petite agence, toutes ont mis en évidence le fait qu'il y a deux types d'opérateurs sur le marché de la traduction en Roumanie : les agences orientées vers l'activité internationale, avec un flux de travail constant basé sur des contacts avec des firmes ou compagnies étrangères et les petites agences, avec un ou deux employés ou avec des employés à temps partiel, à la limite de la survie.

(3) Compétences requises par les employeurs

Un patron d'agence de traduction roumain a fait connaître son opinion selon laquelle les compétences acquises dans l'enseignement supérieur ne suffisent pas pour réussir dans le métier. Quand même, le programme de traduction de l'Université de Cluj a eu l'occasion de bénéficier d'un partenariat avec des professionnels du métier et avec des agences de traduction internationales. L'idée était qu'un programme de traduction doit ajuster et adapter son curriculum selon les exigences du marché de travail, pour pouvoir former les compétences nécessaires aux étudiants.

(4) Situation actuelle - préoccupations pour l'avenir

Le représentant de l'Association des Traducteurs Roumains a parlé de l'importance de continuer sa formation personnelle en participant à des cours et programmes de formation.

❖ **Orientations courantes sur le marché du travail**

Les représentants du marché du travail ont été pour la plupart de Roumanie, mais il y a eu des représentants du marché de Bulgarie et de Grèce. Ils ont présenté la situation du marché du travail dans leur pays et des perspectives des agences de traduction à l'heure actuelle.

Florin Zori a insisté sur la nécessité des traducteurs roumains d'essayer de correspondre aux exigences et aux standards du marché européen dans

le domaine de la traduction. Selon lui, les agences de traduction devraient développer des programmes communs avec les universités et les programmes de master de traduction, de manière à former les étudiants et à leur inculquer les qualités obligatoires : qualité, vitesse et prix.

Doru Voin a parlé des exigences des professionnels et des compétences nécessaires dans le domaine de la révision et de la localisation. Il a fait référence à sa collaboration avec la firme Microsoft, pour laquelle il faisait de la localisation, réussissant à mettre les choses en perspective. Il a souligné les difficultés du travail de réviseur et des compétences qu'il doit avoir, compétences linguistiques et de manipulation des outils informatiques.

Emanuel Bod a parlé, à son tour, de l'environnement technique du traducteur, tout en faisant mention de l'exigence constante du client : l'expérience professionnelle, la compétence technique, le respect des termes. Il a précisé que le traducteur doit connaître les programmes et les logiciels numériques, il doit être flexible et capable de s'adapter au développement de l'industrie de la traduction.

Iringo Abrudan a insisté sur les compétences linguistiques du traducteur pour qu'il puisse faire face aux défis de n'importe quelle traduction. Ces compétences devraient être formées dans les programmes universitaires de traduction.

Cristiana Coblis a insisté sur le fait que le marché national et le marché européen de la traduction devraient être traités de la même manière, avec le même sérieux par les agences de traduction et les traducteurs eux-mêmes. Elle a insisté sur la formation continue des traducteurs pour pouvoir faire face aux exigences de la mondialisation.

❖ **Résultats de l'analyse du questionnaire**

Principaux problèmes mis en évidence après les discussions

L'analyse du questionnaire a été considérée comme révélatrice des principaux problèmes du marché de la traduction. Les aspects suivants ont été discutés en détail :

- La traduction dans la langue B est recherchée dans cette partie de l'Europe, c'est le type de traduction le plus répandu.

- La technologie et les outils à l'aide de la traduction représentent des compétences obligatoires pour les traducteurs et les programmes de formation en traduction devraient leur accorder plus d'importance.
- Les compétences dans la traduction spécialisée : les participants se sont mis d'accord sur la nécessité de la spécialisation des traducteurs en formation dans différents domaines pour réussir sur le marché du travail.
- Vitesse de travail et qualité : la vitesse est importante, mais dans certains cas, les délais sont négociables pour favoriser la qualité de la traduction.
- La gestion des projets de traduction : c'est un aspect important et le milieu universitaire devrait lui accorder plus d'attention. La tendance actuelle est d'avoir un manager qui soit en même temps réviseur et/ou post éditeur plutôt qu'un traducteur dans le sens traditionnel du terme.
- Adaptation aux standards- la nécessité de connaître et de s'adapter aux standards du métier.
- Respect pour la langue : le traducteur doit respecter toutes les règles des deux langues, A et B, et faire du bon travail du point de vue du registre de langue.
- Recommandations concernant la terminologie : elle devrait être mieux expliquée.
- L'aspect principal discuté : les compétences identifiées et exigées par les professionnels du métier se retrouvent-elles chez les traducteurs formés par les universités ?
- Le profil du traducteur professionnel doit inclure : la spécialisation dans un domaine ; des compétences techniques ; des compétences de révision ; des compétences de gestion du projet ; de compétences de travailler en équipe ; une attitude éthique envers son travail.

Tous ces aspects devraient se retrouver dans le curriculum d'un programme de master de traduction.

Un aspect important a été souligné par Alic Liliana : en Roumanie, il est pratiquement impossible de s'assurer de la collaboration des professionnels

du travail. Ceux-ci ne peuvent pas occuper des postes dans l'enseignement supérieur, n'ayant pas les qualités exigées (études doctorales).

D'autres aspects mis en évidence par les discussions

Le problème des stages pratiques dans les agences de traduction : ils devraient être mieux organisés.

On a suggéré la possibilité de faire des stages en ligne plutôt que dans les agences. Les deux sont profitables pour le stagiaire mais les patrons des agences de traduction ont souligné que pour eux, le stage est encombrant, chronophage et peu profitable, car à la fin le stagiaire s'en va travailler à son propre compte.

Les collègues de Bulgarie ont souligné que la formation des stagiaires prend beaucoup de temps et d'effort.

Certains traducteurs professionnels ont suggéré la mise en place d'un protocole entre les universités de Roumanie et l'Association des Traducteurs Roumains.

Cristiana Coblis a renouvelé ses propos sur la nécessité de la formation continue des traducteurs.

Les participants sont tombés d'accord que la formation en milieu universitaire est insuffisante pour la formation de bons traducteurs et elle doit être renforcée par une plus étroite collaboration avec les agences de traduction et les associations professionnelles.

Les suggestions faites ont porté sur l'amélioration des curricula des programmes universitaires qui forment des traducteurs. L'amélioration viendra si on tient compte des tendances identifiées sur le marché du travail.

Les programmes d'études doivent accorder la préférence aux directions suivantes : la spécialisation dans un domaine ; l'introduction des compétences techniques ; une attention particulière accordée à la formation des compétences de révision ; la préparation à la gestion des projets ; l'insistance sur le travail en équipe ; le respect de l'éthique de la traduction.

Les participants aux discussions ont recommandé aux programmes d'études qui n'ont pas été reçus dans le réseau des masters européens de suivre les indications des membres du réseau EMT et de faire des échanges de bonnes pratiques avec les masters intégrés au réseau.

❖ **L'impact de l'atelier**

L'atelier a été un grand succès, comme les participants eux-mêmes l'ont souligné. Les universitaires présents aux travaux de l'atelier ont pu être en contact avec les représentants du milieu professionnel, avec des traducteurs professionnels et des représentants des associations nationales des traducteurs professionnels. Ils ont pu se faire une idée globale sur l'activité des traducteurs professionnels et de l'activité de traduction en milieu professionnel.

Les étudiants qui ont participé aux travaux de l'atelier ont pris connaissance de ce qu'on attend d'eux dans leur future activité professionnelle.

Il y a eu un résultat notable : la décision de mettre en place une relation de collaboration plus étroite entre le milieu universitaire et le milieu professionnel.

4.4.3. Clôture du projet OPTIMALE. Directions à poursuivre

Les représentants des universités membres du réseau OPTIMALE, des associations des prestataires de services linguistiques et des services linguistiques des institutions européennes se sont réunis à Rennes, pour la clôture du projet.

Les participants à cette réunion finale ont réaffirmé leur croyance e, l'avenir de la traduction :

- en tant qu'activité créatrice de valeur, contribuant au développement économique, aux échanges internationaux et à la préservation d'une société multilingue et multiculturelle harmonieuse, en Europe et au-delà ;
- en tant que processus indissociable de l'interprétation du sens nécessitant une expertise humaine, qu'elle soit ou non associée à la vitesse et à la puissance des technologies de traitement linguistique ;
- en tant que domaine de recherche spécifique, caractérisé par un cadre conceptuel, des objectifs et des méthodologies propres.

Les participants au projet ont de nouveau affirmé leur conviction sur la nécessité de former les traducteurs dans le cadre de l'enseignement supérieur, par des formations universitaires de haut niveau.

Comme la plupart des participants étaient des directeurs de formation de traducteurs dans le deuxième niveau de l'enseignement, le niveau master, les considérations finales ont porté sur le format des programmes de IIe cycle (master). La résolution finale a souligné le fait que ces programmes d'études doivent correspondre à beaucoup de critères et d'exigences pour que les traducteurs qui s'y sont formés puissent faire face aux défis qui les attendent dans l'activité professionnelle.

Ainsi, les membres du réseau OPTIMALE ont statué que ces programmes d'étude et de formation aux métiers de la traduction doivent :

- s'assurer que les futurs professionnels du métier de traduction acquièrent une maîtrise parfaite de leur langue maternelle et la connaissance approfondie d'au moins une autre langue et culture ;
- permettre l'acquisition des compétences et des connaissances nécessaires à l'activité et à l'expertise dans les métiers de la traduction ;
- offrir des possibilités de formation tout au long de la vie, et de formation professionnelle permanente pour ceux qui exercent déjà les métiers de la traduction ;
- respecter les cadres de référence internationaux en matière de contenus, de méthodologie, d'infrastructure et de ressources nécessaires pour la formation de professionnels de haut niveau dans les métiers de la traduction ;
- favoriser les approches centrées sur l'étudiant, notamment par la mise en œuvre d'une pédagogie par projets, favorisant la participation de tous, le travail d'équipe, l'apprentissage autonome et les interactions entre étudiants et enseignants ;
- préparer les diplômés de traduction au marché du travail en favorisant la découverte des marchés et des demandes des clients, des processus et procédures de la traduction professionnelle, de la gestion de projets de traduction, des codes déontologiques et de l'éthique professionnelle ;

- garantir la qualité des formations via des systèmes de certification et d'assurance qualité, tout en assurant une adaptation permanente aux mutations universitaires, professionnelles et technologiques ;
- tisser des liens solides avec les professionnels en activité, par l'organisation de rencontres régulières avec les étudiants, par la dispense de conseils sur les stages et les futurs parcours professionnels et, lorsque le cadre juridique le permet, par leur participation active à l'enseignement ;
- développer des liens avec les entreprises de services linguistiques via des accords de partenariat, l'accueil de stagiaires, la mise en place de conseils de perfectionnement, etc. ;
- anticiper et prendre en compte les nouvelles technologies et méthodologies qui se développent dans le secteur et dans les métiers de la traduction.

La réussite de ces programmes de formation requiert les conditions suivantes :

- mise en place de formations dédiées menant à des qualifications clairement définies dans le domaine de la traduction professionnelle, de préférence au niveau master ;
- constitution d'équipes d'enseignants et d'enseignants chercheurs à même de former les étudiants et/ou de mener des recherches dans des domaines professionnellement pertinents, tels que la linguistique appliquée à la traduction, la traduction spécialisée, la terminologie, l'optimisation et la gestion du processus de traduction, le contrôle qualité ou le contrôle et la gestion de technologies de la langue ;
- recrutement de personnes familières des industries de la langue, et ayant ou ayant eu un lien direct avec les métiers concernés ;
- promotion de la formation tout au long de la vie et du développement professionnel pour tous les formateurs ;
- mise à disposition de salles et d'équipement qui permettent aux étudiants, aux enseignants et aux chercheurs de travailler dans un environnement numérique approprié et d'accéder aux technologies de la langue ;

- participation à des réseaux académiques internationaux favorisant la collaboration et l'échange de bonnes pratiques en matière de recherche et de pédagogie ;
- soutien financier et administratif de la part des autorités universitaires concernées.

4.5. Organisation de manifestations scientifiques

- 2007** – Colloque de langue et littérature française Continuité et modernité du français, Université *Transilvania* de Brasov.
- 2008** - Colloque de langue et littérature française Continuité et modernité du français, Université *Transilvania* de Brasov.
- 2009** - Colloque de langue et littérature française Continuité et modernité du français, Université *Transilvania* de Brasov.
- 2011** – Atelier OPTIMALE dans le cadre du projet OPTIMALE, Université *Transilvania* de Brasov.
- 2014** – Co-organisateur du Workshop IADA, Université *Transilvania* de Brasov.

4.6 Participation aux programmes de formation

- 2009** – Journées de formation- Université Nouvelle de Lisbonne, avec le contenu suivant : Linguistique de corpus : constitution et traitement des corpus de spécialité ; Initiation à la plate-forme NOOJ.
- 2011**- Journées de formation organisées par le laboratoire Lexique, Dictionnaire, Informatique de l'Université Paris XIII (CNRS-UMR 7187), avec, au programme : Construction et normalisation de corpus ; XML-TEI ; Étiqueteurs morphosyntaxiques ; Corpus alignés, corpus comparables ; Annotation sémantique de corpus ; Étiquetage lexical ; Bases de données XML.
- 2012** – Formation au « Français sur objectif universitaire (FOS) », Université de Bucarest et l'Institut français, avec prof. Jean-Marc Magiante.

5. L'activité didactique

L'activité didactique consiste, majoritairement, à donner des cours, à diriger des mémoires de master et à trouver de bons placements pour les stages pratiques des étudiants en master.

5.1. Enseignement

Cours dispensés en licence

Langue française contemporaine - Syntaxe

Compte tenu de la difficulté de la discipline, nous sommes, après beaucoup d'années d'enseignement, parvenus à la conclusion qu'il vaut mieux avoir une approche pratique de la discipline. Par conséquent, nous avons choisi l'approche des linguistes Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat et René Rioul, les auteurs de la « Grammaire méthodique du français » (PUF, Paris, 1994).

C'est une approche pratique et didactique des faits de langue, qui permet aux étudiants de saisir la constitution des unités linguistiques, leur enchaînement, la manière dont les relations syntaxiques les gouvernent et la formation des unités de plus en plus étendues en ce qui concerne la dimension (syntagme, proposition, phrase complexe). Nous avons constitué la fiche de la discipline de la manière suivante :

Langue française contemporaine- Syntaxe

Syntaxe de la phrase simple : Groupe Nominal Sujet ; Groupe Prédicatif ; Déterminants du Groupe Nominal Sujet ; Déterminants du Groupe Prédicatif
 Syntaxe de la phrase complexe : Types de phrase ; Types d'enchaînements des phrases (juxtaposition, coordination, subordination) ; types de propositions subordonnées (relatives, complétives, circonstancielles).

Langue française contemporaine –Sémantique du français

Pour les étudiants en licence, l'étude de la Sémantique est censée favoriser la compréhension des notions de base comme le sens, les relations sémantiques, les changements de sens.

Dans ce but, nous avons conçu le contenu suivant à être enseigné :

Le sens comme objet d'étude de la sémantique ; L'opposition entre sens et signification ; le sens lexical et le sens grammatical ; Les éléments constitutifs de la notion de sens : sèmes, sémèmes, classèmes ; champs sémantiques ; Relations sémantiques : Relations paradigmatiques et relations syntagmatiques ; Les changements de sens : les métasémèmes.

Cours en option : La phraséologie

Évidemment, pour les étudiants en licence, le cours de phraséologie est choisi en option et il faut préciser que le nombre d'heures de cours est plus restreint.

Dans ce cas, nous avons prévu un cours d'initiation à la phraséologie et nous avons proposé les thèmes suivants :

La phraséologie : objet d'étude du domaine ; Les unités phraséologiques ; Les unités interactionnelles : Les unités organisationnelles ; Les unités référentielles ; Les séquences figées ; Les proverbes : Les collocations.

Le cours en option représente une entrée en matière pour les étudiants qui vont suivre les cours en master, où la notion de collocation représente une notion de base.

Cours dispensés en master

Nous précisons que pour la constitution du curriculum du programme de master de traduction du français vers le roumain nous avons amplement utilisé les connaissances et les compétences acquises par la participation au projet OPTIMALE et par la participation aux réunions annuelles du réseau de programmes de master European Masters in Translation auxquelles nous avons participé entre 2009 et 2014. Nous avons également mis à contribution les informations obtenues grâce aux participations aux formations de Lisbonne (2009), de Paris (2011) et de Bucarest (2012).

Première année d'études

Nouveaux concepts dans la théorie de la traduction

Comme les étudiants en master ont suivi des cours d'introduction à la théorie de traduction en licence, ce IIe niveau d'études universitaires doit aller plus loin dans l'approfondissement des connaissances. Les étudiants doivent connaître les nouveaux concepts et les nouvelles tendances dans la théorie de la traduction.

Nous avons voulu les familiariser avec ces nouveaux concepts comme : la traduction participative, l'assurance de la qualité, la gestion des projets, les outils à l'aide de la traduction.

La bibliographie recommandée aux étudiants est vaste, de sorte qu'ils puissent approfondir eux-mêmes l'étude du domaine.

Le cours est organisé autour des notions suivantes :

L'unité de traduction (le mot ; le syntagme, la phrase, le texte) ; Les langues de spécialité ; les notions de Vocabulaire Général d'Orientation Scientifique, Le Français sur Objectifs Spécifiques ; Le Français sur Objectifs Universitaire ; La traduction participative (Crowd-sourcing translation) ; L'intercompréhension en traduction ; L'Assurance de la qualité en traduction ; Les corpus et leur constitution ; Les mémoires de traduction ; La gestion des projets.

Développement des compétences du traducteur

Pour concevoir le contenu de ce cours nous avons tenu compte des compétences qu'un traducteur doit avoir et nous nous sommes proposé de familiariser les étudiants en master avec ce que les professionnels du métier attendent d'eux.

Nous avons envisagé toutes les compétences avec leurs exigences spécifiques et nous avons organisé le contenu du cours de la manière suivante :

Compétence linguistique : renforcement des connaissances de langue ;

Compétence interculturelle : compréhension d'informations à connotation culturelle, ethnique ;

Extraction de l'information : identification des sources fiables d'information ;

Compétence thématique : habileté à circonscrire le domaine et les informations contiguës ;

Compétence technologique : savoir utiliser les logiciels, les mémoires de traduction, les concordanciers, les logiciels d'annotation de corpus ;

La compétence de fournir des services de traduction : gestion des projets, négociation des délais, négociation des paiements ; relations avec les clients ; connaissances de révision de texte, localisation.

Méthodologie de la recherche en terminologie

Pour constituer des corpus de textes qui leur permettent d'en extraire les termes (simples ou complexes), les étudiants doivent savoir faire des recherches et de trouver des documents utiles.

La problématique discutée pendant les heures de cours tourne autour de :

Identification des ressources documentaires et des supports de l'information ; Constitution d'un thésaurus personnel (termes d'intérêt) ; Connaissance des langages documentaires (descripteurs, thésaurus) ; Prise de notes bibliographiques ; Requêtes simples et composées avec les moteurs de recherche ; Les notions de silence et de bruit ; La collecte de l'information ; L'organisation de l'information.

Ile Année d'étude

Rédaction des textes techniques

Les métiers de la traduction sont nombreux et variés, comprenant entre autres celui de rédacteur de textes techniques. La réalisation de la tâche dépend en très grande mesure du support sur lequel le texte doit figurer, les exigences du donneur d'ouvrage (le client), le temps dont dispose le rédacteur, etc.

Par conséquent, nous avons organisé le cours dans le but de former les compétences nécessaires à un bon rédacteur technique. Les thèmes du

cours sont, principalement : l'adaptabilité aux divers domaines ; l'analyse des besoins en vue de la rédaction du produit exigé par le client (dans quel but le produit servira) ; la réalisation des interfaces utilisateur et simplification des interfaces existantes ; conception de la stratégie documentaire ; compétences dans la collecte des documents écrits ou oraux ; la gestion du projet par des réunions de suivi et des rapports, éventuellement des rectifications du projet, si nécessaire ; réalisation des documents (avec un document adapté aux besoins du client).

Linguistique et traduction

Les futurs traducteurs doivent avoir de bonnes connaissances des deux langues, la langue de départ et la langue d'arrivée. Pour un traducteur, qui est aussi un médiateur culturel, il est important d'avoir des connaissances de civilisation dans les deux langues, d'avoir des connaissances dans le domaine de l'histoire, de la politique, de la sociologie. Dans le cas où il ne possède pas ces connaissances, il doit identifier le point névralgique et compléter les lacunes qui l'empêchent de faire son travail de traducteur.

Les principaux problèmes qui seront abordés dans ce cours sont :

L'identification des difficultés de traduction ; Classification des difficultés ; Recherche documentaire pour résoudre les difficultés linguistiques ; Recherche pour vérifier les termes de spécialité ; Approche contrastive (du point de vue lexical, morphologique, syntaxique) ; L'identification des chaînes anaphoriques ; L'identification du type de texte et du langage –général ou de spécialité) ; L'identification des problèmes dus au sens, à la connotation ou au changement de sens ; Connaissances des niveaux de langue pour une traduction appropriée.

5.2. Activité didactique et de formation

Pour contribuer à la formation des étudiants en master aux métiers de la traduction, nous avons organisé des séminaires de formation avec la participation de professeurs impliqués dans la formation des traducteurs dans des universités de l'étranger. Nous avons aussi invité des

professionnels du métier et des représentants de la Direction générale de traduction – Bureau de Bucarest. Nous avons bénéficié de l'appui du centre de Réussite Universitaire mis en place par l'Agence Universitaire de la Francophonie.

Le premier séminaire a été organisé en **2014**, avec la participation du professeur Maryse Ivern de l'Université de Lorraine, Nancy (France) ; professeur Pierre Bouillon, de l'Université Catholique de l'Ouest, Angers (France) ; professeur Yann Kerdiles, de l'Université de Haute Alsace, Mulhouse (France) ; Liliana Comanescu, Directia Generala de Traduceri, Biroul Bucuresti ; Andreea Leurzeanu, traducteur- interprète.

Le séminaire de formation a duré trois jours, pendant lesquels les formateurs ont organisé des ateliers avec les étudiants en master portant sur : la constitution des thésaurus et des banques de données professionnelles ; la créativité du traducteur ; traduction et intercompréhension. Liliana Comanescu a présenté aux étudiants les problèmes de la localisation ; Andreea Leurzeanu a organisé avec les étudiants des ateliers d'interprétariat.

Le deuxième séminaire de formation a été organisé en 2015. Les formateurs ont été : professeur Françoise Bacquelaine, de l'Université de Porto, (Portugal) ; professeur Yann Kerdiles de l'Université de Haute Alsace, Mulhouse (France) ; professeur Renaud Lalement de l'Université de Lorraine, Nancy (France).

Les ateliers organisés à l'appui de la formation aux métiers de traduction ont porté sur : le sous-titrage, la traduction du sens et les phraséologismes.

Florin Zori, de l'Agence de traduction ASCO a parlé aux étudiants en master des difficultés de l'intégration des jeunes traducteurs sur le marché du travail et des retombées de la loi sur la traduction dans l'activité des traducteurs, une loi qui doit être votée sous peu par le Parlement roumain.

5.3. Implication dans la mise en place des programmes d'études au niveau licence et master

Un axe important de notre activité dans le milieu universitaire a toujours été la conception et la mise en place de programmes d'études.

En **2004** nous avons conçu, nous avons mis en place et nous avons obtenu l'accréditation pour un programme de master qui s'est intitulé « **Traduction et communication** ». Ce programme d'études a duré pendant quatre ans, étant remplacé en **2008** par le programme actuel de master « **Traduction et interprétariat du français vers le roumain** ». Nous avons conçu ce programme d'étude de façon à répondre aux besoins du marché régional dans une partie du pays où l'on doit passer facilement de la traduction à l'interprétariat si l'on veut survivre.

Malheureusement, cela ne concordait pas avec les points de vue de la Commission européenne, qui, après nous avoir demandé de constituer un dossier pour être accepté dans le réseau de « European Masters in Translation », a rejeté notre dossier. La justification a été le mélange de deux métiers de la traduction, qui en fait exigeraient des compétences spécifiques et différentes.

En participant pendant 6 ans à plusieurs réunions du réseau « European Masters in Translation » et en étant acceptés comme partenaire dans le projet OPTIMALE, nous avons eu l'occasion de nous familiariser avec les concepts de la Commission Européenne, de la Direction Générale de la Traduction et du Réseau European Masters in Translation sur la traduction, les compétences requises et les attentes du marché européen du travail. Notre but a été de préparer des traducteurs qui puissent faire face aux défis qui les attendaient sur le marché national et international du travail dans le domaine de la traduction.

Ainsi, nous avons commencé à modifier le curriculum, non sans devoir affronter la commodité de certains collègues ou le fixisme des critères de l'Agence d'accréditation roumaine. Il faut dire que les critères d'accréditation de l'agence nationale ne correspondent pas du tout aux critères des agences européennes. Tandis que les agences nationales insistent sur des pourcentages de cours et de travaux pratiques, les agences européennes

insistent davantage sur le côté pratique et applicatif de la formation, impliquant la participation au processus de formation des futurs traducteurs, des professionnels du métier. Cela n'est pas malheureusement possible dans notre système d'enseignement supérieur, chose pour laquelle les évaluateurs de la Commission Européenne nous ont sanctionnés.

Nous avons modifié le curriculum plusieurs fois, après d'autres rejets de la Commission Européenne et du Réseau European Masters in Translation (2010, 2013). Les dossiers que nous avons soumis à la commission ont été rejetés avec des justifications dont nous avons tenu compte. Pendant plusieurs années nous avons amélioré le curriculum du programme d'études mastérales et nous avons envisagé de changer le nom du programme en *Traduction et services linguistiques dans le domaine de la traduction*, ce qui correspond d'ailleurs aux moyens dont notre faculté dispose.

Nous sommes dans l'attente d'une visite de la commission d'accréditation nationale pour la validation du programme d'études (avec un nouveau format et un nouveau nom).

Pour le bon fonctionnement du programme d'études et pour une meilleure intégration sur le marché du travail, nous essayons chaque année de trouver des agences, bureaux de traduction ou d'autres institutions qui puissent accueillir nos étudiants en master pour les stages pratiques. Les étudiants ont eu des expériences enrichissantes dans ce domaine, expériences à la suite desquelles certains d'entre eux ont réussi à se faire embaucher par les agences en question.

Notre expérience en matière de conception de programmes d'études à été mise à profit par un autre programme d'étude, au niveau licence. Il s'agit du programme d'étude Langues Modernes Appliquées, duquel nous nous sommes occupés depuis 2005, lors de la visite de la commission d'accréditation. Une révision du programme d'étude s'est imposée en 2007 et 2008, à l'occasion d'une nouvelle visite de la commission d'accréditation. Jusqu'en 2010 nous avons essayé de bien asseoir un curriculum correspondant aux exigences de la commission nationale.

Nous avons participé à une réunion organisée à Bucarest, en 2010, avec tous les directeurs de programmes d'études en Langues Modernes

Appliquées. Nous avons discuté l'impact de l'introduction de la notion de *compétence*, nous avons établi les types de compétences qui correspondaient au programme et les cours qui allaient mieux développer ces compétences.

Suite à cette participation, nous avons pu établir la grille de compétences pour le programme d'étude de Langues Modernes Appliquées, grille qui est encore en place, avec le curriculum.

En 2013 nous avons renoncé à la direction de ce programme d'études.

Section II

6. Projets en vue du développement de la carrière professionnelle, scientifique et académique

6.1. Projets concernant le développement des programmes d'études

Le programme d'étude en master Traduction et interprétation du français vers le roumain

- Notre première intention en ce qui concerne le programmes d'études en master est le *changement du titre du master* qui devra correspondre au contenu, déjà amélioré en fonction des exigences de la Commission Européenne et du Réseau de masters européens en traduction. Le programme de master s'appellera *Traductions et services linguistiques dans le domaine de la traduction*.
- Nous nous proposons de continuer le renforcement du programme d'études en master et d'attirer des collaborateurs qui puissent consolider ce programme d'études pour l'avenir.
Nous considérons que le collectif des enseignants du programme d'études aura une meilleure configuration par la présence d'un *spécialiste en informatique*. Ce spécialiste sera à même d'assurer les cours qui impliquent la formation des compétences en la matière, respectivement des compétences technologiques, car, par exemple, le cours de *Rédaction de textes techniques*, implique la réalisation de sites web ou de matériaux en format numérique.
- À ce moment-là, nous serons en mesure de mettre en place une *plateforme numérique* qui assure la liaison entre les étudiants en master et leurs professeurs. Les devoirs, ainsi que les projets que les étudiants devront réaliser seront transmis par ce canal de communication qui assurera un degré plus élevé de transparence dans les relations entre les étudiants et leurs enseignants.

Cette plateforme pourra assurer une meilleure diffusion des informations concernant le programme de master, ses activités (séminaire de formation: mise en ligne des cours donnés par les professeurs venus des autres masters européens), les cours en format numérique, de la bibliographie ainsi que toute information concernant les possibilités de stage nationaux et internationaux.

- Nous nous proposons également de continuer à *améliorer le curriculum de ce programme d'études* pour l'accorder avec les exigences du marché de travail. Pour l'instant, nous avons constaté qu'il y a une demande croissante sur le marché du travail de rédacteurs de textes techniques connaisseurs d'une langue étrangère et ayant des compétences en ce qui concerne le langage informatique et les logiciels respectifs.

Pour nous tenir informés dans ce domaine, nous disposons d'informations reçues de quelques sites spécialisés (*joburi la UE, cautaangajari.ro* et d'autres) et nous communiquons aux étudiants les possibilités d'embauche ainsi que les exigences de l'employeur. Les étudiants pourront correspondre à ses exigences s'ils connaissent les compétences qui sont absolument nécessaires à un rédacteur technique.

- Nous avons en vue *l'acquisition de quelques logiciels* indispensables à la pratique de l'un des métiers de la traduction (le logiciel *Trados*, par exemple) qui facilitent la traduction automatique.
- Pour ce qui est des *cours* que nous donnons à ce moment, leur *contenu* peut être *amélioré, renouvelé ou complété* en fonction des changements qui interviennent dans le domaine. Nous considérons que la formation des étudiants à l'intercompréhension pourrait leur faciliter l'accès à un poste de traducteur dans une grande agence de traduction.
- À notre avis, la *formation à des métiers de la traduction* comme la révision, l'édition de texte, la pré-édition et la post-édition ne sont pas négligeables et nous consacrerons plus d'efforts pour développer les

compétences nécessaires aux étudiants pour la pratique de ces métiers.

- Nous nous proposons de continuer à organiser *les séminaires de formation dédiés aux étudiants en master* avec la participation des professeurs européens et des professionnels du métier.
- De notre point de vue, le cours de *Nouveaux concepts en théorie de la traduction* devra être maintenu et remis à jour chaque année, car, comme nous avons constaté pendant nos participations aux réunions du Réseau OPTIMALE ou du Réseau European Masters in Translation, les concepts ne cessent pas d'apparaître dans ce domaine.
- Nous avons constaté que les étudiants réalisent des corpus de textes pour leurs mémoires de master, avec des textes appartenant aux langues de spécialité dans un domaine ou dans un autre. Comme le besoin de corpus spécialisés, monolingues ou bilingues ne cesse de se manifester, ce sera une bonne idée de trouver un moyen de *stocker ces corpus et de trouver un moyen de les disséminer*.
- Nous avons l'intention de proposer un *projet à la maison d'édition Actes Sud* qui a publié le roman *La petite communiste qui ne souriait jamais* par Lola Lafont. Nous proposerons à la maison d'édition d'accepter un contrat de traduction du livre, conclu avec les étudiants en master (représentés par le directeur du programme) pour mettre les étudiants dans la situation d'assurer la gestion d'un vrai projet, avec des donneurs d'ouvrages réels, des délais à respecter, des tâches à identifier et à attribuer aux membres de l'équipe, d'assurer la finalisation du projet (sur quel support, quel mise en page, etc.). Les conclusions (du moins partielles) feront l'objet d'une communication à un colloque sur le thème de la traduction et l'implication de l'idéologie dans la traduction qui se tiendra à Paris en 2016.

6.2. Publication de nouveaux livres

- Nous avons l'intention de reprendre d'une manière pratique les connaissances contenues dans le livre *Études sur la phraséologie* et de

publier un livre à caractère didactique. Comme une partie du livre s'adresse aux étudiants en licence, le livre sera conçu sur deux volets : le volet dédié à l'acquisition, à la maîtrise et à l'emploi correct des phrasèmes dédié aux étudiants en licence ; un volet orienté vers l'identification et la définition des collocations, dédié aux étudiants en master.

- Comme nous enseignons la syntaxe du français, nous avons l'intention de publier un livre basé sur la contrastivité entre les structures syntaxiques du roumain et du français. La nécessité d'un pareil auxiliaire ressort clairement des difficultés que rencontrent les étudiants à identifier ces aspects et à employer la forme correcte dans l'expression orale ou écrite.
- Nous avons également l'intention de reprendre le livre intitulé *La Sémantique* et de l'enrichir avec des aspects qui n'ont pas été pris en considération dans l'édition précédente. Nous voulons y introduire la contribution du cognitivisme (la notion du prototype) dans la formation du vocabulaire des individus.
- Nous nous proposons d'écrire un livre sur les *Langues de spécialité* parce que c'est le travail des traducteurs et il est basé principalement sur la maîtrise de ce type de langage qui figure dans les textes et discours de spécialité.

6.3. Activité de recherche scientifique

- Nous nous proposons de participer à des colloques internationaux qui débattent des thèmes qui nous intéressent.
Nous allons soumettre un résumé pour un colloque qui se tiendra à Paris en 2016, ayant comme thème *Traductologie et idéologie*.
- Nous nous proposons aussi de reprendre le projet **PN-II-CT-RO-FR-2014-2-0007** intitulé Scientific Mediation and Crowd –sourcing Translation of Information-Documentation Terminology from French into Romanian. Le projet a été soumis à l'agence compétente dans le

domaine, mais il n'a pas été pris en compte pour l'évaluation, étant incomplet.

Le projet avait comme but la réalisation d'un corpus comparable (en français et en roumain) dans le domaine des sciences de l'information. Le corpus aurait dû servir à l'extraction des termes appartenant au vocabulaire de la documentation et il aurait dû être traduit du français vers le roumain par les étudiants en master (du master de traduction de l'Université Transilvania de Brasov) et mis à la disposition des spécialistes intéressés par le référentiel français de l'association des spécialistes en information et documentation (ADBS). Le projet avait aussi comme but la mise à la disposition des spécialistes d'un logiciel qui assure la traduction des textes du français vers le roumain, approuvé et validé par les instances respectives. Ce projet aurait proposé une démarche dynamique de la recherche, centrée sur deux concepts nouveaux dans le domaine de traduction, l'intercompréhension et la traduction participative, qui auraient pu être testés. La recherche aurait impliqué des professeurs roumains et français, ainsi que les étudiants du programme de master *Traduction et Interprétariat du français vers le roumain* et les étudiants du programme *Communication spécialisée en Information Numérique dans les organisations* de l'Institut Universitaire Technologique de l'Université de Lorraine (Nancy, France).

Nous nous proposons d'approfondir le volet de la recherche dans le cadre de ce projet et de continuer les démarches en vue de sa validation.

Section III

Bibliographie sélective

- ADAM, Jean-Michel (1992). *Le texte : types et prototypes*. Paris : Nathan.
- AMOSSY, Ruth (2000). *L'argumentation dans le discours*. Paris : Nathan Université.
- AMOSSY, Ruth et Anne HERSCHBERG PIERROT (2005). *Stéréotypes et clichés*, Paris : Armand Colin.
- ANSCOMBRE, Jean-Claude (1995). « La théorie des topoï : sémantique ou rhétorique ? » dans *Argumentation et rhétorique*, Hermès, 15-16, Cognition-Communication-Politique.
- ANSCOMBRE, Jean-Claude (2008). « Les formes sentencieuses : peut-on traduire la sagesse populaire? » dans *Meta : journal des traducteurs / Meta: Translators' Journal*, vol 53, no. 2, 2008, p. 253-268, id.erudit.org/erudit.
- ANSCOMBRE, Jean-Claude, DUCROT, Oswald (1997). *L'Argumentation dans la langue*. Liège : Mardaga.
- BALLARD, Michel (1999). *Les Faux Amis*. Paris : Ellipses.
- BRANCA-ROSSOV, Sonia (1999). « Types, modes et genres : entre langue et discours » dans *Langage et société*, Maisons des sciences de l'homme, no. 87.
- BOLLY, Cathérine (2010). « Flou phraséologique, quasi-grammaticalisation et pseudo marqueurs de discours : un no man's land entre syntaxe et discours ? » dans *Linx* no. 62-63 (en ligne) <http://linx.revues.org>.
- CHARAUDEAU, Patrick et MAINGUENEAU, Dominique (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Éditions du Seuil.
- CHAUSSON, Martine (2007). *Parlez-vous la langue de bois ? Petit traité de manipulation à l'usage des innocents*. Paris: Points.
- COPPÉ, Jean-François (2006). *Promis, j'arrête la langue de bois*. Paris: Hachette Littérature.
- CRISTEA, Teodora (2001). *Structures signifiantes et relations sémantiques en français contemporain*. Bucuresti : Editura Fundației România de mâine.
- DENHIÈRE, Guy et BAUDET, Serge (1992). *Lecture, compréhension de texte et science cognitive*. Paris : Presses Universitaire de France.
- DUCROT, Oswald (1984). *Le dire et le dit*. Paris : Les Éditions de Minuit.

- GAUTIER, Laurent (2007). « Linéarisation et expressivité dans un type de texte spécialisé : le compte rendu boursier », dans Catherine Paulin (éd.) *La fonction expressive*, Volume I (Recherches en Linguistique étrangère, XXV). Besançon : Presses Universitaires de Franche Comté.
- GOUADEC, Daniel (1974). *Comprendre et traduire. Technique de la version*. Paris: Bordas.
- GOUADEC, Daniel (2007). *Translation as a profession*. Amsterdam: John Benjamins Publishing.
- GUTU-ROMALO (coord.). (2005). *Gramatica limbii române. Enunțul*. București: Editura Academiei.
- FINCH, Geoffrey (2000). *Linguistic Terms and Concepts*. London : Maxmillan Press LTD.
- FOURNIER, Phi Nga (2008). « Stéréotype et Méthodes de FLE » dans Synergies no.1. ressources-cla.univ-fcomte.fr.
- FOURNIER, Phi Nga (2010). « Le stéréotype dans le lexique. » dans *Synergies* ressources-cla.univ-fcomte.fr.
- FRANÇOIS, Jacques (1989). *Changement, causation, action*. Genève : Librairie Droz.
- FRANÇOIS, Jacques et LE PESANT, Denis et LEEMAN, Danielle (2007). Présentation des verbes français de Jean Dubois et Françoise Dubois Charlier. dans *Langue française* 153, 3-19. (en ligne) www.cairn.info/revue.
- GREIMAS, Algirdas-Julien et COURTÈS, Josèph (1979). *Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*. Paris : Hachette.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1980). *L'Enonciation. De la subjectivité dans le langage*. Paris : Armand Colin.
- KLEIBER, Georges (1990). *La sémantique du prototype*. Paris: Presses Universitaires de France.
- HUMBLEY, John et TORRES VERA, Oscar (2010). *Le texte spécialisé comme élément clé dans la pédagogie de la traduction vers les langues secondes*, dans *Ykala, revista de lenguaje y cultura*, vol.15, no. 25. (en ligne) <http://www.aprendeenlinea.udea.edu.co>.
- LADMIRAL, Jean-René (2014). *Sourcier ou cibliste*. Paris: Société d'édition Les Belles Lettres.

- LAMIROY, Béatrice, KLEIN, Jean- René (2005) : Le problème central du figement est le défigement, *Linx* no. 53 (en ligne) linx.revues.org.
- LEBOUC, Georges (2007)- *Parlez-vous le politiquement correct?* Bruxelles: Editions Racine.
- LE NY, Jean-François (1979). *La Sémantique psychologique*, Paris : Presses Universitaires de France.
- LEHMANN, Alise et BERTHET, Françoise (2000). *Introduction à la lexicologie. Sémantique et morphologie*. Paris : Nathan/HER.
- L'HOMME, Marie-Claude (2004). *La terminologie : principes et techniques*. Montréal : Les Presses Universitaires de Montréal.
- LYONS, John (1995). *Introducere în lingvistica teoretica*. Bucuresti: Editura Stiintifica.
- MAINGUENEAU, Dominique (1984). *Genèse du discours*. Bruxelles-Liège : Mardaga.
- MAINGUENEAU, Dominique (1993). *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*. Paris : Dunod.
- MANEA-MANOLIU, Maria (1977). « Cauzativul » în *Elemente de sintaxa comparata romanica. Tipologie si istorie*. București : Editura Universității din București.
- MEL'CUK, Igor (2008). *Phraséologie dans la langue et dans le dictionnaire. (en ligne)* <http://olst.ling.umontreal.ca>.
- MOESCHLER, Jacques et REBOUL, Anne (1994). *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*. Paris: Seuil.
- MOREL, Michel (2006). « Traduire l'intertextualité. Avant-propos » dans *Palimpsestes* no. 18. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle.
- MOUNIN, Georges (1955). *Les belles infidèles*. Paris : Cahiers du Sud.
- NIKLAS-SALMINEN, Aino (1997). *La lexicologie*. Paris : Armand Colin.
- NØLKE, Henning et FLØTTUM, Kjersti et NØRÉN, Coco (2004). *ScaPoLine. La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*. Paris : Édition KIMÉ.
- PATRICE, Louis (2004). *C'est beau mais c'est faux*. Paris: Arléa.
- PETIT, Gérard, LIBEROPOULOU Evangélie (2008). « Figement et lexicographie bilingue: contraintes linguistiques, pragmatiques et stratégie d'appropriation » dans *Meta: journal des traducteurs/Meta: Translators' Journal*, vol. 53, no. 2, (en ligne) <http://id.erudit.org/erudit/018519a>.

- POTTIER, Bernard. (1974). *Linguistique générale*. Paris : Klincksieck.
- RASTIER, François (1991). *Sémantique et recherches cognitives*, Paris : Presses Universitaires de France.
- REBOUL, Anne et MOESCHLER, Jacques (1998). *Pragmatique du discours*. Paris : Armand Colin.
- REY, Alain (2008). *De l'artisanat des dictionnaires à une science du mot. Images et modèles*. Paris : Armand Colin.
- REY, Alain et CHANTREAU, Sophie (1989). *Dictionnaire d'expressions et locutions*. Paris : Les Usuels de Robert.
- RIEGEL, Martin et PELLAT, Jean-Christophe et RIOUL, René (1994). *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France.
- ROSCH, Eleanor et LLOYD, Barbara B. (éd.)(1978). *Cognition and Categorization*. Hillsdale NJ : Lawrence Erlbaum Associates.
- RUMELHART, David E. (2001). « Quelques problèmes liés à la notion de sens littéral » dans *Langue française*, no. 129, pp. 79-90.
- RUWET, Nicolas (1982). *Grammaire des insultes et autres études*. Paris : Éditions de seuil.
- SCHAPIRA, Charlotte (1999) – *Les stéréotypes en français : proverbes et autres formules*. Paris : Ophrys.
- SEARLE, John R. (1985). *L'Intentionnalité. Essai de philosophie des états mentaux*. Paris : Les Editions de Minuit.
- THOM, Françoise (2005). *Limba de lemn*, București: Humanitas.
- TOIRON, Philippe (1991). « Texte spécialisé et non-spécialisé: un problème de stratégie de décodage ». dans *Revue belge de philologie et d'histoire*. Tome 69, fasc.3, 1991, Langues et littératures modernes. (en ligne) www.persee.fr.
- TUTESCU, Mariana (1979). *Précis de sémantique*. Bucuresti : Editura Didactica si Pedagogica.
- TUTIN, Agnès (2005). « Le dictionnaire de collocations est-il vraiment indispensable » dans *Revue française de linguistique appliquée*, vol. X. (en ligne) <http://www.cairn.info/revue-française-de-linguistique-appliquée-2005-2-page-31.htm>.

- TUTIN, Agnès et GROSSMANN, Francis (2002). « *Collocations régulières et irrégulières : esquisse de typologie du phénomène collocatif.* » (en ligne) www.u-grenoble3.fr.
- TUTIN, Agnès et al. (2007). *Autour du lexique et de la phraséologie des écrits scientifiques*, vol XII(en ligne) <http://www.cairn.info/revue-francaise-de-linguistique-appliquée-2007-2-page5.htm>.
- TUTIN, Agnès et GROSSMANN, Francis (2013). *L'écrit scientifique : du lexique au discours*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- UȘURELU, Camelia (2005). *Categoria factitivului în limba română*, București: Editura Universității.
- WECKSTEEN, Corinne (2007). « Faux amis et connotation. » dans *La traduction dans tous ses états*, Études réunies par Corinne Wecksteen et Ahmed El Kaladi. Artois : Artois Presses Université.
- YAGELLO, Marina (1988). *Catalogue des idées reçues sur la langue*. Paris : Editions du Seuil.

Sitographie

- <http://www.presidentielle-2007.net/generateur-de-langue-de-bois.php>)
Dictionnaire des idées reçues de G. Flaubert
(<http://www.ebooksgratuits.com/>)

